

EMPIRE CHÉRIFIEN

Bulletin Officiel

Abonnements :

		ÉDITION PARTIELLE	ÉDITION COMPLÈTE
Maroc	1 an ab.	1.100 fr.	2.200 fr.
	6 mois.	700 "	1.400 "
France et Colonies	1 an ab.	1.350 "	2.700 "
	6 mois.	900 "	1.600 "
Étranger	1 an ab.	2.300 "	4.000 "
	6 mois.	1.350 "	2.400 "

Changement d'adresse : 25 francs, indiquer l'ancienne adresse ou joindre une bande

LE « BULLETIN OFFICIEL » PARAÎT LE VENDREDI

L'édition complète comprend :

- 1° Une première partie ou édition partielle : dahirs, décrets, arrêtés, ordres, décisions, circulaires, avis, informations, statistiques, etc ;
- 2° Une deuxième partie : publicité réglementaire, légale et judiciaire (immatriculation des immeubles, délimitation des terres domaniales et collectives, avis d'adjudication, d'enquête, etc ..)

Les abonnements sont reçus à l'Imprimerie Officielle, avenue Jean-Mermoz, à Rabat.

Tous règlements doivent être effectués à l'adresse du Régisseur-comptable de l'Imprimerie Officielle (compte chèques postaux n° 101-16, à Rabat).

AVIS. — Il n'est pas assuré d'abonnement avec effet rétroactif. Les abonnements partent du 1 de chaque mois.

Prix du numéro :

- Première ou deuxième partie..... 35 fr.
- Édition complète 55 fr.
- Années antérieures :
- Prix ci-dessus majorés de 50 %

Prix des annonces :

- Annonces légales, réglementaires et judiciaires } La ligne de 27 lettres : 90 francs
- (Arrêté du 31 janvier 1952.)

Les tables annuelles, analytique et chronologique, sont délivrées gratuitement aux abonnés de l'année.

Les annonces judiciaires et légales prescrites pour la publicité et la validité des actes, des procédures et des contrats doivent être obligatoirement insérées au « Bulletin officiel ».

SOMMAIRE

TEXTES GÉNÉRAUX

Charcuterie.

Décret n° 2-56-585 du 1^{er} moharrem 1376 (8 août 1956) abrogeant l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 11 septembre 1951 portant fixation du prix de certains produits de charcuterie 923

Campagne 1956. — Vins non destinés au marché local.

Arrêté du ministre de l'agriculture et des forêts du 25 juillet 1956 relatif à l'agrément des négociants, vinificateurs et groupements professionnels pouvant prendre en charge des vins autres que ceux destinés à l'approvisionnement du marché local pour la campagne 1956 924

TEXTES PARTICULIERS

Hydraulique.

Arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans la nappe phréatique, au profit de M. le docteur Marion, 1, rue du Docteur-Mauchamps, à Casablanca 925

Arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Innaouène, au profit de M. Ali ben Mohamed ben Abdelali, à Bou-Chemmakh (Fès-Banlieue) 925

Arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans la nappe phréatique, au profit de M. Loubet, propriétaire au douar Gzoula (Rehamna), boîte postale 139, à Marrakech-Guéliz 925

Arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par pompage dans la nappe phréatique, au profit de la Société des charbonnages nord-africains pour l'alimentation en eau du centre minier de Jerada 925

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 2-56-180 du 29 hija 1375 (7 août 1956) relatif aux indemnités de déplacement des fonctionnaires du service de la conservation foncière 925

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

- Nomination du directeur de Radio-Maroc 925
- Nominations et promotions 925
- Admission à la retraite 953
- Concession de pensions, allocations et rentes viagères 954

AVIS ET COMMUNICATIONS

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs dans diverses localités 966

TEXTES GÉNÉRAUX

Décret n° 2-56-585 du 1^{er} moharrem 1376 (8 août 1956) abrogeant l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 11 septembre 1951 portant fixation du prix de certains produits de charcuterie.

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL,

Vu le dahir du 28 moharrem 1360 (25 février 1941) sur la réglementation et le contrôle des prix et les dahirs qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté résidentiel du 25 février 1941 pris pour l'application du dahir susvisé et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 16 juillet 1949 rendant la liberté aux prix de tous les produits ou services, autres que ceux mentionnés dans ledit arrêté ;

Vu l'arrêté du secrétaire général du Protectorat du 11 septembre 1951 portant fixation du prix de certains produits de charcuterie et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété,

DÉCRÈTE :

ARTICLE UNIQUE. — Sont abrogés l'arrêté du 11 septembre 1951 du secrétaire général du Protectorat portant fixation du prix de certains produits de charcuterie et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété.

Fait à Rabat, le 1^{er} moharrem 1376 (8 août 1956).

ZEGHARI.

Références :

- Dahir du 25-2-1941 (B.O. n° 1480, du 7-3-1941, p. 243) ;
- Arrêté résidentiel du 25-2-1941 (B.O. n° 1480, du 7-3-1941, p. 247) ;
- du S.G.P. du 16-7-1949 (B.O. n° 1917, du 22-7-1949, p. 900) ;
- — du 11-9-1951 (B.O. n° 2030, du 21-9-1951, p. 1480).

Arrêté du ministre de l'agriculture et des forêts du 25 juillet 1956 relatif à l'agrément des négociants, vinificateurs et groupements professionnels pouvant prendre en charge des vins autres que ceux destinés à l'approvisionnement du marché local pour la campagne 1956.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS,

Vu l'article 21 de l'arrêté viziriel du 10 jourmada II 1356 (10 août 1937) relatif au statut de la viticulture et les arrêtés viziriels qui l'ont modifié ou complété ;

Vu l'article 16 de l'arrêté du directeur des affaires économiques du 20 ramadan 1356 (20 décembre 1937) relatif à l'application de l'arrêté viziriel du 10 jourmada II 1356 (10 août 1937) relatif au statut de la viticulture et les arrêtés qui l'ont modifié ou complété,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. Les vins autres que ceux destinés à l'approvisionnement du marché local de la récolte 1956 pourront être pris en charge, conformément aux dispositions de l'article 21 de l'arrêté viziriel du 10 jourmada II 1356 (10 août 1937) susvisé, par les négociants, vinificateurs et groupements professionnels inscrits au tableau ci-dessous :

NOM OU RAISON SOCIALE	ADRESSE
Société « S.O.M.A.R.C.O.M.A. »	Avenue Gallieni, Fedala.
Société anonyme Fantin	51, rue Nationale, Casablanca.
« Socovin »	12, rue de la Plage, Casablanca.
Compagnie marocaine vinicole ..	96, rue de l'Amiral-Courbet, Casablanca.
M. Sempéré-Martinez	Boulevard du Fouarat, Casablanca.
Domaine de Beni-Amar	131, boulevard Colonia-d'Ornano, Casablanca.
Établissements Parlier et Fermaud	33, rue des Français, Casablanca.

NOM OU RAISON SOCIALE	ADRESSE
M. Siksou Isaac	115, boulevard Mohammed-V, Casablanca.
Caves algéro-marocaines (Calmar)	91, rue Lapérouse, Casablanca.
M. Ray Morell	81, boulevard Mohammed-V, Casablanca.
Société anonyme vinicole et oléicole marocaine (Savoma)	Rue du Soldat-Roch, Casablanca.
Les Caves Montjoie	81, rue des Gaves, Casablanca.
Docks vinicoles marocains	9, rue de Neufchateau, Casablanca.
Union vigneronne marocaine ..	Km. 7, route de Rabat, Aïn-es-Sebaâ.
Société anonyme marocaine Martini et Rossi	Aïn-es-Sebaâ.
Cinzano	12, rue du Commandant-Doreau, Casablanca.
M. Graf Louis	20, rue du Pelvoux, Casablanca.
Établissements Runi	125, avenue des Régiments-Coloniaux, Casablanca.
M. Roustan René	32, rue du Chevalier-Bayard, Casablanca.
Établissements Samama et Vergoz	5, rue du Lieutenant-Bergé, Casablanca.
Vinaigrerie chérifienne	Rue du Lieutenant-Colonel-Bernier, Casablanca.
Vinaigreries réunies	Rue Saint-Savin, Casablanca.
Société industrielle du vin (S.I.V.)	51, rue Nationale, Casablanca.
Société « Sincomar »	130, boulevard d'Anfa, Casablanca.
Delmar frères	22, rue de l'Église, Fès.
La Centrale vinicole	44, rue de Savoie, Fès.
Société générale du Maroc (Sogma)	Rue Joule, Fès.
M. Cobacho Michel	Bab Merzouka, Taza.
Union des coopératives vinicoles du Maroc	Avenue de la République, Meknès.
Société anonyme des établissements Amar et Sauvaire	43, boulevard Gouraud, Meknès.
Caves du Moghreb	11, rue Mermoz, Meknès.
M. Perret Pierre	Boulevard du Général-Moinier, Oujda.
M. Bouissy Henri	El-Aleb, Oujda.
Société civile de la Frontière ..	Km. 12, route d'Oran, Oujda.
M. Boutin Léon	Martimprey-du-Kiss.
Société agricole et commerciale du Moghreb	68, avenue Landais, Marrakech.

ART. 2. — Le chef du bureau des vins et alcools est chargé de l'application du présent arrêté.

Rabat, le 25 juillet 1956.

AHMED BEN MANSOUR.

TEXTES PARTICULIERS

RÉGIME DES EAUX.

Avis d'ouverture d'enquête.

Par arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 une enquête publique est ouverte du 17 au 28 septembre 1956, dans le cercle de Marrakech-Banlieue, à Marrakech, sur le projet de prise d'eau par pompage dans la nappe phréatique, au profit de M. le docteur Marion, 1, rue du Docteur-Mauchamps, à Casablanca.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Marrakech-Banlieue, à Marrakech.

*
* *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 une enquête publique est ouverte du 17 au 28 septembre 1956, dans le cercle de Fès-Banlieue, à Fès, sur le projet de prise d'eau par pompage dans l'oued Innaouène, au profit de M. Ali ben Mohamed ben Abdelali, à Bou-Chemmakh, Fès-Banlieue, Fès.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle de Fès-Banlieue, à Fès.

*
* *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 une enquête publique est ouverte du 17 au 28 septembre 1956, dans le cercle des Rehamna, à Marrakech, sur le projet de prise d'eau par pompage dans la nappe phréatique, au profit de M. Loubet, propriétaire au douar Gzoula (Rehamna), boîte postale 139, à Marrakech-Guéliz.

Le dossier est déposé dans les bureaux du cercle des Rehamna, à Marrakech.

*
* *

Par arrêté du ministre des travaux publics du 16 août 1956 une enquête publique est ouverte du 17 au 28 septembre 1956, dans l'annexe de Berguent, à Berguent, sur le projet de prise d'eau par pompage dans la nappe phréatique, au profit de la Société des charbonnages nord-africains pour l'alimentation en eau du centre minier de Jerada.

Le dossier est déposé dans les bureaux de l'annexe de Berguent, à Berguent.

ORGANISATION ET PERSONNEL DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

TEXTES PARTICULIERS

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Décret n° 2-56-180 du 29 hijs 1375 (7 août 1956) relatif aux indemnités de déplacement des fonctionnaires du service de la conservation foncière.

LE VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL,

Vu l'arrêté viziriel du 16 ramadan 1363 (14 août 1946) allouant une indemnité de campagne au personnel du service topographique chargé d'exécuter des travaux topographiques sur le terrain ;

Vu l'arrêté viziriel du 6 rebia II 1371 (4 janvier 1952) relatif aux indemnités de déplacement des commis d'interprétariat du service de la conservation foncière, tel qu'il a été modifié par l'arrêté viziriel du 4 joumada I 1374 (29 décembre 1954),

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. -- A l'occasion des opérations foncières, les fonctionnaires du service de la conservation foncière qui participent aux audiences foraines ou aux travaux d'exécution sur le terrain bénéficieront d'une majoration d'indemnités de déplacement.

ART. 2. -- Le taux de cette majoration, qui sera accordée dans les conditions prévues par l'arrêté viziriel susvisé du 16 ramadan 1363 (14 août 1946), est égal à la moitié de l'indemnité journalière de déplacement (un taux de base et demi).

ART. 3. -- L'arrêté viziriel susvisé du 6 rebia II 1371 (4 janvier 1952) est abrogé.

ART. 4. -- Les dispositions du présent décret auront effet à compter du 1^{er} janvier 1955.

Fait à Rabat, le 29 hijs 1375 (7 août 1956).

ZEGHARI.

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET MESURES DE GESTION

Nomination du directeur de Radio-Maroc.

Aux termes d'un décret du 4 août 1956, M. Kacem Zhiri est nommé directeur de Radio-Maroc à compter du 1^{er} juillet 1956, en remplacement de M. Paul Peyre, appelé à d'autres fonctions.

Nominations et promotions.

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT.

Sont promus :

Chef de service adjoint de classe exceptionnelle (indice 630) du 1^{er} janvier 1954 : M. Woytt Louis ;

Chef de bureau de 3^e classe (indice 440) du 11 juillet 1954 : M. Coustillac Jean,

administrateurs civils du secrétariat d'État aux affaires économiques en service détaché au Maroc.

(Arrêtés du président du conseil du 2 août 1956.)

Sont promus :

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1956 : M. Bargach Mohamed, secrétaire d'administration de 2^e classe, 3^e échelon ;

Commis principal de 2^e classe du 2 mai 1956 : M. Cigarini Rémo, commis principal de 3^e classe ;

Commis de 3^e classe du 1^{er} août 1955, avec dispense de stage, reclassé à la même date *commis principal de 3^e classe*, avec ancienneté du 20 juin 1954, et promu *commis principal de 2^e classe* du 20 décembre 1956 : M. Pigeon Louis, commis stagiaire ;

Est incorporée dans le cadre des commis en qualité de *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} juin 1956 : M^{me} Sabatier Marie-Louise, dame employée de 1^{re} classe ;

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} juin 1956 : M. Jirari Abdeljlil, commis stagiaire.

(Arrêtés du secrétaire général du Gouvernement des 2, 3, 10, 25 et 31 juillet 1956.)

M. Mogniot Roger, administrateur civil de 1^{re} classe de la présidence du conseil, en service détaché au Maroc, en qualité de sous-directeur hors classe, remis à la disposition de son administration d'origine, est rayé des cadres de l'administration marocaine du 1^{er} juillet 1956. (Arrêté du président du conseil du 8 août 1956.)

Est nommé *commis principal hors classe* du 7 octobre 1956 : M. Duvernères René, *commis principal* de 1^{re} classe. (Arrêté du secrétaire général du Gouvernement du 3 juillet 1956.)

*
* *

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire-greffier en chef de classe exceptionnelle du 1^{er} mai 1956, avec ancienneté du 17 mars 1955 : M. Guillet René, *secrétaire-greffier en chef de classe exceptionnelle* ;

Secrétaire-greffier de 2^e classe du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 23 octobre 1954 : M. Morant Fernand, *secrétaire-greffier de 2^e classe*.

Est promue *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* du 1^{er} mai 1956 : M^{me} Richard Henriette, *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)*.

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956 et reclassé en cette qualité du 1^{er} mars 1955, avec ancienneté du 13 mai 1954 (bonifications de 1 an 4 mois 18 jours pour services militaires et de 5 mois pour services civils antérieurs) : M. Devaux Claude, *commis stagiaire*.

(Arrêtés des 28 février, 4, 9 et 13 avril 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire-greffier de 4^e classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 8 mars 1951, *secrétaire-greffier de 3^e classe* du 1^{er} mai 1953 et *secrétaire-greffier de 2^e classe* du 1^{er} mai 1955 (majoration pour services militaires de guerre : 8 mois 23 jours) : M. Stumpen Jean, *secrétaire-greffier de 2^e classe* ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 15 avril 1951, *commis principal hors classe* du 1^{er} novembre 1953, nommé *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} mars 1955, reclassé à la 6^e classe de son grade dudit jour, avec ancienneté du 13 avril 1953, et promu *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe* du 1^{er} mai 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 3 mois 2 jours, et majoration : 7 mois 16 jours) : M. Pronost Paul, *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe* ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1952, avec ancienneté du 18 juin 1951, *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} janvier 1954, nommé *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} mars 1955, reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe* dudit jour, avec ancienneté du 20 novembre 1954 (bonification pour services militaires : 3 ans 5 mois 28 jours, et majoration pour services de guerre : 9 mois 13 jours) : M. Pastor René, *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* ;

Commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 13 novembre 1950, et *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* du 1^{er} décembre 1953 (majoration pour services militaires de guerre : 1 an 7 mois 18 jours) : M. Burelli François, *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1951, avec ancienneté du 8 avril 1950, et *commis principal hors classe* du 1^{er} février 1953 (majoration pour services militaires de guerre : 11 mois 23 jours) : M. Couderc Paul, *commis principal hors classe* ;

Commis de 1^{re} classe du 9 mars 1953, avec ancienneté du 4 juillet 1951, *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} février 1954 (majoration pour services militaires de guerre : 1 an 2 mois 13 jours) : M. Gerardin Jean-Louis, *commis principal de 3^e classe* ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 3 mars 1951, nommé *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} décembre 1952, reclassé dudit jour *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe*, avec ancienneté du 25 juin 1952, et *secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe* du 1^{er} novembre 1954 (bonification pour services militaires : 8 mois 8 jours, et majoration pour services militaires de guerre : 8 mois 28 jours) : M. Vaucher Maurice, *secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe* ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} août 1951, avec ancienneté du 11 avril 1950, *commis principal de 2^e classe* du 1^{er} novembre 1952, nommé *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} mars 1955, reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe* dudit jour, avec ancienneté du 4 juin 1954 (bonification pour services militaires : 5 ans 5 mois 7 jours, et majoration pour services de guerre : 1 an 3 mois 20 jours) : M. Guillet André, *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe* ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 22 juillet 1951, et *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 22 janvier 1954 (majoration pour services militaires de guerre : 1 an 5 mois 24 jours) : M. Montoya Joseph, *commis principal de 3^e classe*.

Sont nommés, après concours, *commis stagiaires* du 29 décembre 1955 : MM. Amrani Miloud, Caravaca Jean, Corteggiani François, Franceschi Gabriel, Guimbelot René, Laffin Marc, Mehedi Mohamed et Nocette Jean, *commis temporaires*.

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 29 décembre 1955, reclassé en cette qualité dudit jour, avec ancienneté du 2 août 1954, et ancienneté reportée au 1^{er} août 1953 (bonifications de 1 an 4 mois 26 jours pour services militaires, et de 1 an 1 jour pour services civils antérieurs) : M. Caravaca Jean, *commis stagiaire*.

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956, reclassé en cette qualité du 1^{er} mars 1955, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1954, et ancienneté reportée au 16 décembre 1953 (bonifications pour services militaires : 1 an 6 mois, et de 8 mois 15 jours pour services civils antérieurs) : M. Ricco Joseph, *commis stagiaire*.

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956 et reclassé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1955, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1954 (bonification de 1 an 6 mois pour services militaires) : M. Monégo Raphaël, *commis stagiaire*.

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956 et reclassé *commis de 3^e classe* du 16 mars 1955, (bonification de 11 mois 15 jours pour services militaires) : M. Lopez Jean, *commis stagiaire*.

(Arrêtés des 31 janvier, 28 février, 2, 8, 12, 27 et 29 mars 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Secrétaire-greffier de 4^e classe du 1^{er} février 1951, avec ancienneté du 23 janvier 1950, *secrétaire-greffier de 3^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 23 février 1952, *secrétaire-greffier en chef de 3^e classe* du 1^{er} octobre 1953 et *secrétaire-greffier en chef de 2^e classe* du 1^{er} octobre 1955 (majoration pour services de guerre : 1 an 8 jours) : M. Guillou Georges, *secrétaire-greffier en chef de 2^e classe* ;

Secrétaire-greffier de 4^e classe du 1^{er} mai 1951, avec ancienneté du 19 mai 1949, *secrétaire-greffier de 3^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 19 juin 1951, *secrétaire-greffier de 2^e classe* du 1^{er} juillet 1953 et promu *secrétaire-greffier de 1^{re} classe* du 1^{er} juillet 1955 (majoration pour services de guerre : 1 an 1 mois 12 jours) : M. Maytraud Jean-Marie, *secrétaire-greffier de 1^{re} classe* ;

Secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe du 1^{er} juillet 1952, avec ancienneté du 22 février 1952, nommé *secrétaire-greffier de 7^e classe* du 1^{er} janvier 1953 et reclassé en cette qualité, avec ancienneté du 9 septembre 1951, *secrétaire-greffier de 6^e classe* du 1^{er} octobre 1953 et promu *secrétaire-greffier de 5^e classe* du 1^{er} octobre 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 13 jours, et majoration pour services de guerre : 4 mois 9 jours) : M. Boissonnade Jean, *secrétaire-greffier de 5^e classe* ;

Secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 21 mai 1950, et reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe* du 21 juillet 1952 (majoration pour services de guerre : 5 mois 10 jours) : M. Noël Pierre, *secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe* ;

Secrétaire-greffier adjoint de 3^e classe du 1^{er} août 1950, avec ancienneté du 4 mars 1950, *secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 4 juin 1952, et *secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} août 1954 (majoration pour services militaires de guerre : 4 mois 27 jours) : M. Benarous Albert, *secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe* ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 7 août 1950, *commis principal de 2^e classe* du 1^{er} mars 1953, *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} mars 1955, reclassé dudit jour, avec ancienneté du 24 novembre 1953, à la 4^e classe de son grade et *secrétaire-greffier adjoint de 3^e classe* du 1^{er} décembre 1955 (bonification pour services militaires : 5 ans 10 mois 13 jours, et majoration pour services de guerre : 1 an 4 mois 24 jours) : M. Dubouchet Raymond, secrétaire-greffier adjoint de 3^e classe ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} avril 1952, avec ancienneté du 15 avril 1951, nommé *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} décembre 1952 et reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe* dudit jour, avec ancienneté du 25 juin 1952, et promu *secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe* du 1^{er} novembre 1954 (bonification pour services militaires : 3 ans 5 mois 20 jours, et majoration pour services de guerre : 11 mois 16 jours) : M. Tanger Léon, secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} août 1950, avec ancienneté du 18 avril 1950, nommé *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} décembre 1952 et reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe* du dit jour, avec ancienneté du 18 novembre 1952, et *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe* du 1^{er} janvier 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 9 mois, et majoration pour services de guerre : 3 mois 13 jours) : M. Lacroix André, secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe du 20 mars 1954, avec ancienneté du 9 septembre 1953, et promu *secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe* du 1^{er} octobre 1953 (majoration pour services de guerre : 6 mois 11 jours) : M. Felce Alexis, secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe ;

Commis principal hors classe du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 26 juin 1949, promu *commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans)* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 26 décembre 1951, et *commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans)* du 1^{er} janvier 1955 (majoration pour services de guerre : 1 an 3 mois 5 jours) : M. Blanc Louis, commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans) ;

Interprète judiciaire de 1^{re} classe du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 30 juillet 1950, *interprète judiciaire hors classe* du 1^{er} août 1952, *interprète judiciaire principal de 2^e classe* du 1^{er} juin 1953 et reclassé *interprète judiciaire principal de 1^{re} classe* du 1^{er} juin 1955 (majoration pour services de guerre : 1 an 9 mois 1 jour) : M. Dumas Paul, interprète judiciaire principal de 2^e classe.

(Arrêtés des 27 février, 2, 10 et 12 mars 1956.)

Sont promus :

Secrétaire-greffier de 4^e classe du 1^{er} novembre 1955 : M. Dubettier Raoul, secrétaire-greffier de 5^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe du 1^{er} avril 1955 : M. Choucroun Gabriel, secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe ;

Commis principal de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1955 : M. Gluck Oscar, commis principal de 2^e classe ;

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} juin 1955 : M. Marty Joseph, commis principal de 3^e classe ;

Commis principaux de 3^e classe :

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Benattou Mohamed ;

Du 1^{er} mai 1956 : M. Fabrer Georges,

commis de 1^{re} classe.

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956 : M. Houedry René, commis stagiaire.

Est promue *agent public de 4^e catégorie, 6^e échelon* du 1^{er} janvier 1956 : M^{lle} Bohbot Létitia, agent public de 4^e catégorie, 5^e échelon.

Est placé dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 1^{er} avril 1956 : M. Devaux Claude, commis de 3^e classe.

L'ancienneté de M^{lle} Benhamou Arlette, dactylographe, 1^{er} échelon, est reportée du 29 décembre 1955 au 17 mai 1954 (bonification pour services d'auxiliaire : 1 an 7 mois 12 jours).

Arrêtés des 28 et 29 février, 7 et 8 mars 1956.)

Est nommé *secrétaire-greffier en chef de 4^e classe* du 1^{er} avril 1956 : M. Connat Maurice, secrétaire-greffier de 4^e classe ;

Est reclassé en qualité de *secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe* du 1^{er} octobre 1955, *secrétaire-greffier de 5^e classe* dudit jour, avec ancienneté du 4 janvier 1953, et *secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe* du 4 janvier 1955, avec ancienneté du 28 août 1954 (bonifications pour services militaires de guerre : 6 ans 8 mois 27 jours, et pour services civils antérieurs : 4 mois 6 jours) : M. Puel René, secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe ;

Est dispensé du stage, titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 29 décembre 1955 et reclassé *commis principal de 3^e classe* dudit jour, avec ancienneté du 23 avril 1953 (bonifications pour services militaires et de guerre : 4 ans 14 jours, et pour services civils antérieurs : 7 ans 1 mois 22 jours) : M. Loutrel Marceau, commis stagiaire ;

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956 et reclassé *commis de 3^e classe* du 30 mars 1955 : M. Waze Marc, commis stagiaire ;

L'ancienneté de M. Monégo Raphaël, commis de 3^e classe du 1^{er} septembre 1954 est reportée au 1^{er} mars 1953 (bonifications pour services civils antérieurs : 1 an 6 mois) ;

L'ancienneté de M. Lopez Jean, commis de 3^e classe du 16 mars 1955 est reportée au 10 octobre 1954 (bonifications pour services civils antérieurs : 5 mois 6 jours) ;

Les dispositions des arrêtés des 29 février et 7 mars 1956 concernant M^{me} Boulad Jeannine sont rapportées ;

L'ancienneté de M^{me} Boulad Jeannine, dactylographe, 1^{er} échelon du 29 décembre 1955 est reportée au 2 juin 1954 (bonifications pour services civils antérieurs : 1 an 6 mois 28 jours) ;

Est promu *chaouch de 3^e classe* du 1^{er} juin 1956 : M. Mohamed Farid, chaouch de 4^e classe ;

Est titularisé et nommé *sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon* du 1^{er} octobre 1955 et promu au 4^e échelon du 15 octobre 1955 (bonifications pour services civils antérieurs : 13 ans 11 mois 16 jours) : M. Ghaziani Salah, homme de peine temporaire ;

Est placé dans la position de service détaché auprès du ministère de la justice, en qualité de *chef du secrétariat particulier du ministre* du 6 février 1956 : M. Lamrani Abdelkadèr, interprète judiciaire de 5^e classe.

(Arrêtés des 13 décembre 1955, 20, 21 mars, 15, 20, 24, 26 avril et 7 mai 1956.)

Sont promus du 1^{er} juillet 1956 :

Secrétaire-greffier en chef hors classe, 2^e échelon : M. Bourgoin Marcel, secrétaire-greffier en chef hors classe, 1^{er} échelon ;

Secrétaire-greffier de 3^e classe : M. Louisadat Prosper, secrétaire-greffier de 4^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe : M. Ollier Jean, secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe : M. Verdier Charles, secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe ;

Commis principal de classe exceptionnelle : M^{me} Camand Henriette, commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans) ;

Commis principal de 2^e classe : M. Coulon André, commis principal de 3^e classe ;

Dactylographe, 4^e échelon : M^{lle} Marques Germaine, dactylographe, 3^e échelon ;

Dactylographe, 3^e échelon : M^{lle} Julienne Alice, dactylographe, 2^e échelon ;

Interprètes judiciaires de 4^e classe : MM. Chebihi Hassan et Kadiri Zin el Abidin, interprètes judiciaires de 5^e classe.

(Arrêtés du 18 mai 1956.)

Est reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe* du 1^{er} mars 1955, avec ancienneté du 25 mars 1953, et promu *secrétaire-greffier adjoint de 5^e classe* du 1^{er} avril 1955 : M. Pronost Paul, secrétaire-greffier adjoint ;

Est reclassé *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} mars 1953, avec ancienneté du 26 juillet 1952, *commis principal de 2^e classe* du 10 janvier 1954, avec ancienneté du 24 février 1952, et promu *commis principal de 1^{re} classe* du 24 août 1954 : M. Raczyc Marjan, commis de 2^e classe ;

Est reclassé *commis de 2^e classe* du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 22 janvier 1952, *commis de 1^{re} classe* du 26 juillet 1954, avec ancienneté du 23 septembre 1952, et promu *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} avril 1955 : M. Roy Jean, commis de 2^e classe ;

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 29 décembre 1955 et reclassé *commis principal de 2^e classe* dudit jour, avec ancienneté du 8 juin 1954 : M. Colombani Georges, commis stagiaire ;

Est nommée *dactylographe, 1^{er} échelon* du 29 décembre 1955 : M^{me} Venuto Giacomina ;

Est promu *chaouch de 5^e classe* du 1^{er} juillet 1956 : M. Bouchti Abderrahman, chaouch de 6^e classe.

(Arrêtés des 4, 27, 30 avril, 15 mai, 2 et 4 juin 1956.)

Est placé dans la position de service détaché auprès du ministère du commerce, de l'artisanat, du tourisme et de la marine marchande du 1^{er} février 1956 : M. Sraïri Mustapha, interprète judiciaire de 5^e classe. (Arrêté du 27 janvier 1956.)

Sont titularisés et nommés *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956 et reclassés *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1955 :

Avec ancienneté du 27 mai 1954 (bonifications pour services militaires : 1 an 6 mois, et pour services civils antérieurs : 3 mois 4 jours) : M. Rullière Jean ;

Avec ancienneté du 16 janvier 1954 (bonifications pour services militaires : 1 an 6 mois, et pour services civils antérieurs : 7 mois 15 jours) : M. Marrier Paul.

(Arrêtés du 25 avril 1956.)

Est placé dans la position de disponibilité pour convenances personnelles du 1^{er} juin 1956 : M. Soleilhavoup Alain, secrétaire-greffier de 4^e classe ;

Est nommé *commis stagiaire* du 1^{er} avril 1956 : M. Porcar Antoine ;

Est incorporé dans le cadre des chaouchs titulaires, en qualité de *chaouch de 8^e classe* du 1^{er} avril 1956, et reclassé en la même qualité avec ancienneté du 1^{er} mai 1953 (bonification pour services militaires de guerre : 2 ans 11 mois) : M. Boujdi Mohamed Miloud ;

M. Ruff Émile, *secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe*, décédé en activité de service le 22 janvier 1956, est rayé des cadres du 23 janvier 1956.

(Arrêtés des 12 mars, 4, 16 avril et 25 mai 1956.)

Est détaché dans le cadre des *secrétaires-greffiers* en qualité de *secrétaire-greffier stagiaire* du 1^{er} juin 1956 : M. Puel René, secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe, licencié en droit. (Arrêté du 20 mai 1956.)

Sont nommés *interprètes judiciaires principaux de 2^e classe* du 1^{er} juillet 1956 : MM. Abou-Bekr Moulay Idriss et Idrissi Kaïtouni Fatmi, interprètes judiciaires hors classe.

Est détaché dans le cadre des *secrétaires-greffiers* en qualité de *secrétaire-greffier stagiaire* du 1^{er} juin 1956 : M. Verdier Charles, secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe, licencié en droit.

Est nommé *secrétaire-greffier stagiaire* du 1^{er} juin 1956 : M. Jurek Daniel, secrétaire-greffier adjoint stagiaire, licencié en droit.

Est reclassé *secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe* du 1^{er} novembre 1950, avec ancienneté du 4 juin 1950, et *secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe* du 1^{er} octobre 1952 : M. Pinto Lévy, secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe.

Est dispensé de stage, titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 29 décembre 1955, et reclassé *commis principal de 2^e classe* du 29 décembre 1955, avec ancienneté du 9 septembre 1954 : M. Boyer Jean, commis stagiaire.

(Arrêtés des 15, 20, 23 mai et 4 juin 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 15 février 1950, et *commis principal de 3^e classe* du 1^{er} novembre 1952 (bonification pour services de guerre : 8 mois 13 jours) : M. Courrège Raymond, commis principal de 3^e classe.

Est promu *commis principal de 2^e classe* du 1^{er} mai 1955 : M. Courrège Raymond, commis principal de 3^e classe.

(Arrêtés des 7 mars et 25 février 1956.)

L'ancienneté de M^{lle} Oustry Monique, *dactylographe, 1^{er} échelon* du 29 décembre 1955, avec ancienneté du 15 février 1953, est reportée au 7 février 1952. L'intéressée est reclassée *dactylographe, 2^e échelon* du 29 décembre 1955, avec ancienneté du 7 février 1955 (bonification pour services d'auxiliaire : 1 an 8 jours). (Arrêté du 21 juin 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *secrétaire-greffier en chef de 1^{re} classe* du 1^{er} mars 1951, avec ancienneté du 13 avril 1950, *secrétaire-greffier en chef hors classe, 1^{er} échelon* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et *secrétaire-greffier en chef hors classe, 2^e échelon* du 1^{er} mai 1954 (bonification pour services militaires de guerre : 10 mois 18 jours) : M. Vernes Paul, secrétaire-greffier en chef hors classe.

Sont titularisés et nommés *secrétaires-greffiers adjoints de 7^e classe* :

Du 1^{er} juillet 1956 : M. Dallas Pierre ;

Du 9 juillet 1956 : M. Dansard Jacques, secrétaires-greffiers adjoints stagiaires.

Sont titularisés et nommés *commis de 3^e classe* :

Du 4 juillet 1956 : M. Ben Arbane Ahmed ;

Du 13 juillet 1956 : M. Himri Brahim, commis stagiaires.

L'ancienneté de M^{me} Venuto Giacomina, *dactylographe, 1^{er} échelon* du 29 décembre 1955, est reportée au 15 février 1954 (bonification pour services civils antérieurs : 1 an 10 mois 14 jours).

(Arrêtés des 20, 21 et 25 juin 1956.)

Est nommé *secrétaire-greffier en chef de 3^e classe* du 31 décembre 1955 : M. Le Guyader Jean, secrétaire-greffier de 3^e classe.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *commis de 3^e classe* du 1^{er} mai 1954, avec ancienneté du 11 juin 1952, *commis de 2^e classe* du 11 décembre 1954, avec ancienneté du 8 mars 1953, et promu *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} septembre 1955 (bonification pour services militaires de guerre : 10 mois 25 jours) : M. Roy Jean, commis de 2^e classe.

(Arrêtés du 30 avril 1956.)

Est promu *commis principal de classe exceptionnelle* (avant 3 ans) du 1^{er} janvier 1956 : M. Couderc Paul, commis principal hors classe.

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} décembre 1951, avec ancienneté du 28 février 1950, promu *commis principal de 3^e classe* du 30 août 1952 et *commis principal de 2^e classe* du 1^{er} mars 1955 (bonification pour services militaires de guerre : 1 an 4 mois) : M. Coulon André, commis principal de 2^e classe.

Est promu *commis principal de 2^e classe* du 1^{er} août 1956 : M. Gérardin Jean-Louis, commis principal de 3^e classe.

Est promu *commis de 2^e classe* du 1^{er} septembre 1955 : M. Monégo Raphaël, commis de 3^e classe.

Est promue *dactylographe, 4^e échelon* du 1^{er} janvier 1955 : M^{me} Pascalon Madeleine, dactylographe, 3^e échelon.

(Arrêtés des 23 mai, 8 et 20 juin 1956.)

Sont promus du 1^{er} août 1956 :

Secrétaire-greffier de 4^e classe : M. Sampiéri Antoine, secrétaire-greffier de 5^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 2^e classe : M. Oliviéri Robert, secrétaire-greffier adjoint de 3^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 3^e classe : M. Causse Henri, secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe ;

Secrétaire-greffier adjoint de 6^e classe : M. Marinetti André, secrétaire-greffier adjoint de 7^e classe ;

Commis principal hors classe : M^{lle} Galvez Amélie, commis principal de 1^{re} classe ;

Commis principal de 1^{re} classe : M. Cucchi Jacques, commis principal de 2^e classe ;

Commis principal de 3^e classe : M. Haffa Ali, commis de 1^{re} classe ;

Commis de 1^{re} classe : M. Victoria Guy, commis de 2^e classe ;

Commis de 2^e classe : M. Tissot Roger, commis de 3^e classe ;

Dactylographe, 4^e échelon : M^{lle} Anton Annette, dactylographe, 3^e échelon ;

Dactylographes, 3^e échelon : M^{me} Juanico Joséphine et M^{lle} Bardet Michèle, dactylographes, 2^e échelon ;

Dactylographes, 2^e échelon : M^{me} Adamo Jeanne, M^{lle} Perrot Monique et M^{me} Taiclet Yvette, dactylographes, 1^{er} échelon ;

Interprète judiciaire principal de 1^{re} classe : M. Bekkoucha Driss, interprète judiciaire principal de 2^e classe.

Est reclassé, en application des dispositions du dahir du 4 décembre 1954, *chef d'interprétariat judiciaire de classe exceptionnelle* du 1^{er} janvier 1950, avec ancienneté du 4 août 1949 : M. Laffon René, chef d'interprétariat judiciaire de classe exceptionnelle.

Sont placés dans la position de disponibilité pour convenances personnelles :

Du 1^{er} juillet 1956 : M^{lle} Viallet Suzanne, dactylographe, 1^{er} échelon ;

Du 11 août 1956 : M. Piat Michel, commis de 3^e classe ;

Est incorporé, à compter du 1^{er} octobre 1955, dans le cadre des chaouchs titulaires en qualité de *chaouch de 8^e classe* et reclassé *chaouch de 7^e classe* dudit jour, avec ancienneté du 17 mars 1955 (bonification pour services militaires de guerre : 3 ans 6 mois 14 jours) : M. Hamdi Mohamed, chaouch temporaire.

(Arrêtés des 28 décembre 1955, 31 mai, 12, 14, 18, 21 et 30 juin 1956.)

Est nommé *secrétaire-greffier en chef de 1^{re} classe* du 1^{er} avril 1956 : M. Cannac Pierre, secrétaire-greffier de 1^{re} classe.

Est promu *commis de 2^e classe* du 1^{er} mai 1955 : M. Senhadji Elhadi, commis de 3^e classe.

Est dispensé du stage, titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1955, reclassé en cette qualité dudit jour, avec ancienneté du 17 avril 1949, et promu *commis de 1^{re} classe* du 1^{er} mars 1955, avec ancienneté du 17 avril 1954 (bonification pour services militaires : 5 ans 10 mois 14 jours), et ancienneté reportée au 18 décembre 1953 (bonification pour services civils antérieurs : 3 mois 29 jours) : M. Clerjeaud Jean-Paul, commis stagiaire.

Est acceptée du 1^{er} avril 1956 la démission de son emploi présentée par M^{lle} Bigot Raymonde, dactylographe, 1^{er} échelon.

Est incorporé, à compter du 1^{er} octobre 1955, dans le cadre des chaouchs titulaires en qualité de *chaouch de 5^e classe* : M. Abdeslem ben M'Bark Bensaqi, chaouch temporaire.

(Arrêtés des 28 décembre 1955, 10, 29 mars, 3, 4 et 7 avril 1956.)

Est dispensé du stage, titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 29 décembre 1955 et reclassé *commis de 1^{re} classe* dudit jour, avec ancienneté du 22 mars 1954 (bonifications pour services militaires : 6 ans 3 mois 23 jours, et pour services antérieurs : 5 mois 14 jours) : M. Benabdallah Abdesselam, commis stagiaire.

Est nommé *commis stagiaire* du 29 décembre 1955 : M. Loutrel Marceau, commis temporaire.

(Arrêtés du 31 janvier 1956.)

Est remis à la disposition de la direction générale de la sûreté nationale du 1^{er} avril 1956 : M. Marguerite Robert, détaché dans le cadre des interprètes judiciaires. (Arrêté du 5 avril 1956.)

Est titularisé et nommé *commis de 3^e classe* du 1^{er} mars 1956 et reclassé *commis de 2^e classe* du 6 avril 1955, avec ancienneté du 16 novembre 1954 (bonifications pour services militaires et majoration de guerre : 3 ans 4 mois 25 jours, et pour services civils antérieurs : 4 mois 20 jours) : M. Coyo Charles, commis stagiaire.

Est acceptée du 15 avril 1956 la démission de son emploi présentée par M. Laffin Marc, commis stagiaire.

(Arrêtés des 28 février et 12 avril 1956.)

*
* *

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Sont promus, dans le corps des sapeurs-pompiers professionnels du Maroc :

Sergent, 2^e échelon du 16 juin 1956 : M. Causse Roger, sergent, 3^e échelon ;

Caporaux, 5^e échelon :

Du 1^{er} juin 1956 : M. Amane Mohamed, sapeur, 4^e échelon ;

Du 1^{er} août 1956 : MM. Bradli Omar, sapeur, 4^e échelon, et Rhaziaoui Abdeslem, sapeur stagiaire.

(Décisions du pacha de la ville de Fedala du 31 juillet 1956.)

Sont promus, dans le corps des sapeurs-pompiers professionnels :

Adjudant, 2^e échelon du 1^{er} août 1955 : M. Perroud Louis, sergent-chef, 1^{er} échelon ;

Sergent-chef, 3^e échelon du 1^{er} août 1956 : M. Bègue Bernard, sergent-chef, 4^e échelon ;

Caporal, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1956 : M. Khalfi Allal, caporal, 2^e échelon ;

Caporaux, 2^e échelon :

Du 1^{er} janvier 1956 : MM. Farah Sellam et Soumani Bouchta ;

Du 1^{er} février 1956 : MM. Bouamar Bouazza et Dhaïd Allal ;

Du 1^{er} décembre 1956 : M. Bourri Haïmoud, sapeurs de 1^{re} classe, 1^{er} échelon ;

Caporal, 3^e échelon du 1^{er} juin 1956 : M. Metaï Mohamed, sapeur de 1^{re} classe, 2^e échelon ;

Caporal, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1956 : M. Chouiref Lahbib, sapeur, 1^{er} échelon ;

Sapeurs de 1^{re} classe, 2^e échelon :

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Mrakni Mbarek, sapeur, 1^{er} échelon ;

Du 1^{er} octobre 1956 : M. Kahlaoui Mohamed, sapeur, 5^e échelon ;

Sapeurs, 4^e échelon :

Du 1^{er} février 1956 : Khadir Mohamed et Fahlaoui Mohamed ;

Du 1^{er} juin 1956 : M. Lahdidiou Abderrahman ;

Du 1^{er} juillet 1956 : M. Chitaoui M'Hamed ;

Du 1^{er} août 1956 : MM. Amouri Mahjoub et Bouaffia Aomar, sapeurs, 5^e échelon ;

Sont titularisés et nommés sapeurs, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Aquariden Mohamed, Boujabèr Hammou, Mahjab Abdelkadèr, Chbab Hadi, Laksire Larbi et Mnaï Abdelkadèr, sapeurs stagiaires.

(Décisions des pachas des villes de Fès et Safi des 17 et 18 juillet 1956.)

Sont promus, aux services municipaux de Marrakech

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon du 1^{er} mai 1952 et 7^e échelon du 1^{er} février 1956 : M. Kanbar Abdallah, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953 et 6^e échelon du 1^{er} août 1956 : M. Chafouane M'Barek, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} décembre 1953 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon : M. Laazri Ahmed, sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon : M. Karssane Abdallah, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Du 1^{er} janvier 1954 :

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon et 6^e échelon du 1^{er} octobre 1956 : M^{me} Jelbi Fatima, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon : MM. Naïm Larbi, Mohamed ben Abdallah, Tkouki Mohamed, Jouwate Ahmed, Artal Bouih, Igougga Mohamed et Kazzib Naceur, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Likama Mohamed, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} mai 1954 : M. M'Selek, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Haïmane Brahim, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} novembre 1954 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon : M. Boukar Farès, sous-agent public de 2^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. El Hassouni Mohamed, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Naït Ouhnia Lahcèn, Elkenaoui Embarek et El Hajbir Brahim, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. El Kas Mehdi, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} juillet 1955 :

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon : M. Attahane Brahim, sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon : M. Ghaldane Mohamed, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Haddouga Djilali, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} janvier 1956 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon : M. Ghalem Mekki, sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon : MM. Noubass Mahjoub, Dislam Lahcèn et Loumadi Brahim, sous-agents publics de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} février 1956

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 9^e échelon : M. Salami Abderrahman, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 8^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon : M. Aït Aïssa Belaid, sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon ;

Du 1^{er} avril 1956 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 9^e échelon : M. Fedoua Salah, sous-agent public de 2^e catégorie, 8^e échelon ;

Sous-agents publics de 2^e catégorie, 6^e échelon : MM. N'Haïli Mohamed, Mamoud Hassan et Aït Salah Mohamed, sous-agents publics de 2^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 6^e échelon : MM. Ezzazi Ahmed, Haïd Kabbour, Rkimi Lhoucine, Afoullouss Lahoucine, Abdouh Lahcèn, Belaïssaoui Lahoucine et Oïrgari Thami, sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Harime Hassan, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 1^{er} mai 1956 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 6^e échelon : M. Aït Abdelali Brick, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 5^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon : M. Nejd Larbi, sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

Du 1^{er} juin 1956 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon : M. Addahar Mohamed, sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 8^e échelon : M. Hami Mohamed, sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agents publics de 3^e catégorie, 6^e échelon : MM. Errkhila Moulay Houmad et Teghlabi Moulay Aomar, sous-agents publics de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Du 1^{er} juillet 1956 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 7^e échelon : M. Khaljali Mohamed, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 8^e échelon : M. Bay Abdallah, sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon : M. Khachia Abdeslem, sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon : M. Yasri Ali, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Du 1^{er} août 1956 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 8^e échelon : M. Dkouk M'Barreck, sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon : M. Lamris Hassan, sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon : M. Issaoune Aomar, sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Afal Tahar, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 2^e catégorie, 8^e échelon du 1^{er} septembre 1956 : M. Hafaj Lahoucine, sous-agent public de 2^e catégorie. 7^e échelon ;

Du 1^{er} octobre 1956 :

Sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon : M. Abod Farès, sous-agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon : M. Kharas Abderahman, sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon ;

Du 1^{er} novembre 1956 :

Sous-agent public de 1^{re} catégorie, 7^e échelon : M. Hakmoun Farès, sous-agent public de 1^{re} catégorie, 6^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Aalmate Aomar, sous-agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 9^e échelon du 1^{er} décembre 1956 : M. El Haïl Larbi, sous-agent public de 3^e catégorie. 8^e échelon.
(Décisions du gouverneur de la ville de Marrakech du 5 juin 1956.)

Est nommé, après concours, *commis d'interprétariat stagiaire* du 1^{er} juin 1954 : M. Mouqadem Bouzekri. (Arrêté du 5 juillet 1956.)

Sont promus :

Du 1^{er} juillet 1956 :

Chef de bureau d'interprétariat de 1^{re} classe : M. Rahal Smaïn, chef de bureau d'interprétariat de 2^e classe ;

Interprète de 1^{re} classe : M. Derradji Ahmed, interprète de 2^e classe ;

Commis principal hors classe : M. Melia Gabriel, commis principal de 1^{re} classe ;

Commis d'interprétariat principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) : M. Zeghadi Mohamed ben Mohamed, commis d'interprétariat principal hors classe ;

Commis d'interprétariat principal de 1^{re} classe : M. Rami Tayeb, commis d'interprétariat principal de 2^e classe ;

Dactylographe, 3^e échelon : M^{me} Aucoin Yvette, dactylographe, 2^e échelon ;

Dame employée de 5^e classe : M^{me} Legoux Neigette, dame employée de 6^e classe ;

Agent public de 2^e catégorie, 9^e échelon : M. Steffen Marcel, agent public de 2^e catégorie, 8^e échelon ;

Du 1^{er} août 1956 :

Attaché de 3^e classe, 3^e échelon : M. Bardon Claude, attaché de 3^e classe, 2^e échelon ;

Interprète principal hors classe : M. Haddadi Ali, interprète principal de 1^{re} classe ;

Secrétaire administratif de 2^e classe, 3^e échelon : M. Candel Joseph, secrétaire administratif de 2^e classe, 2^e échelon ;

Commis principaux de classe exceptionnelle (avant 3 ans) : M^{me} Billand Gertrude, MM. Flori Antoine et Guinet Roger, commis principaux hors classe ;

Commis principaux hors classe : MM. Bailly Louis, Merabet Mohamed, Planeilles Ernest et Vuillemin Charles, commis principaux de 1^{re} classe ;

Commis principaux de 1^{re} classe : MM. Feigre Georges, Messager Ernest et Seyral Max, commis principaux de 2^e classe ;

Commis de 1^{re} classe : M^{lle} Favre Georgette, commis de 2^e classe ;

Commis de 2^e classe : M^{lle} Blachon Danielle, MM. Flicourt Christian, Mestari Abdelkadèr, Simon Gilbert et M^{me} Tribou Marie, commis de 3^e classe ;

Commis d'interprétariat principal hors classe : M. Sebti Abdelkadèr, commis d'interprétariat principal de 1^{re} classe ;

Commis d'interprétariat principaux de 1^{re} classe : MM. Ayoub Khemis, Belkhodja Si Mohamed Cherif et Mounib Ahmed ben Ali, commis d'interprétariat principaux de 2^e classe ;

Commis d'interprétariat principaux de 3^e classe : MM. Iraqui Tayeb et Mesli Abdelmajid, commis d'interprétariat de 1^{re} classe ;

Commis d'interprétariat de 1^{re} classe : M. Hadj Abdelhatif el Mansouri, commis d'interprétariat de 2^e classe ;

Commis d'interprétariat de 2^e classe : MM. El Abassi Mohamed et Nourddine Mohammed, commis d'interprétariat de 3^e classe ;

Dactylographe, 6^e échelon : M^{me} Luccioni Françoise, dactylographe, 5^e échelon ;

Dactylographe, 2^e échelon : M^{me} Desvages Gabrielle, dactylographe, 1^{er} échelon ;

Agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon : M. Meunier Lionnel, agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon ;

Du 4 août 1956 :

Secrétaire administratif de 1^{re} classe, 3^e échelon : M. Zapata Antoine, secrétaire administratif de 1^{re} classe, 2^e échelon ;

Commis principal de 1^{re} classe : M. Rocoplan Jean, commis principal de 2^e classe ;

Dactylographe, 3^e échelon du 7 août 1956 : M^{me} Frutoso Lucienne, dactylographe, 2^e échelon ;

Attaché de 2^e classe, 3^e échelon du 21 août 1956 : M. Touchais André, attaché de 2^e classe, 2^e échelon.

(Arrêtés des 29, 30 juin, 4, 5 et 6 juillet 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} avril 1951, avec ancienneté du 19 octobre 1949, *commis principal de 3^e classe* du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 19 avril 1952, et promu *commis principal de 2^e classe* du 19 décembre 1954 : M. Morcrette Paul, secrétaire administratif ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} novembre 1952, avec ancienneté du 3 mai 1952, et *commis principal de 2^e classe* du 3 avril 1955 : M. Yakhlef Abdelkadèr, commis principal de 2^e classe.

(Arrêtés des 4 et 17 juillet 1956.)

Sont reclassés, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Commis principal de 2^e classe du 1^{er} octobre 1950, avec ancienneté du 9 avril 1949, *commis principal de 1^{re} classe* du 9 avril 1952, avec ancienneté du 2 juin 1951, *secrétaire administratif de 2^e classe, 3^e échelon* du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 27 novembre 1952, *4^e échelon* du 27 novembre 1954, avec ancienneté du 27 novembre 1953, et promu au *5^e échelon* du 22 janvier 1956 : M. Munier Jean, secrétaire administratif de 2^e classe, 4^e échelon (arrêté du 8 juin 1956 rapportant l'arrêté du 5 décembre 1955) ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} décembre 1950, avec ancienneté du 16 août 1949, et *commis principal de 2^e classe* du 16 mars 1952, avec ancienneté du 7 décembre 1951 : M. Rigau Fernand, commis principal de 2^e classe. (Arrêté du 5 juillet 1956 rapportant l'arrêté du 2 novembre 1955.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Est titularisé et nommé *commis d'interprétariat principal de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1950, et promu *commis d'interprétariat principal de 1^{re} classe* du 1^{er} mars 1954 : M. Benouahoud Ahmed, commis d'interprétariat temporaire. (Arrêté du 4 avril 1956.)

Rectificatif au Bulletin officiel n° 2275, du 1^{er} juin 1956.
page 528.

Au lieu de :

« Est titularisé et nommé *agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (chef de parc et de garage de plus de 10 et jusqu'à 50 véhicules)* du 1^{er} juin 1955 : M. Cargol Eugène... » ;

Lire :

« Est titularisé et nommé *agent public de 2^e catégorie, 1^{er} échelon (chef de parc et de garage jusqu'à 10 voitures)* du 1^{er} juin 1955 : M. Cargol Eugène... »

(La suite sans modification.)

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÛRETÉ NATIONALE.

Sont recrutés en qualité de :

Gardiens de la paix stagiaires :

- Du 7 mai 1955 : M. Renon Jean ;
- Du 9 mai 1955 : MM. Gutierrez Georges et Robert Cyprien ;
- Du 14 mai 1955 : M. Grand Justin ;
- Du 5 juin 1955 : M. Maria Alphonso ;
- Du 27 juin 1955 : M. Sanchez Jean ;
- Du 29 juin 1955 : M. Castillo Manuel ;

Gardiens de la paix-élèves :

- Du 26 juillet 1955 : M. Moine Gérard ;
 - Du 1^{er} septembre 1955 : M. Martinez Vincent ;
 - Du 11 septembre 1955 : MM. Not Frédéric et Puigmal Henri ;
 - Du 13 septembre 1955 : MM. Alquié Louis, Covès Joseph et Lopez Maurice ;
 - Du 15 septembre 1955 : M. Guglielmetti Antoine ;
 - Du 30 septembre 1955 : M. Allemand Robert ;
 - Du 1^{er} décembre 1955 : MM. Bras Maurice et Brémond Paul ;
 - Du 4 décembre 1955 : M. Siadous Claude ;
 - Du 29 janvier 1956 : MM. Beaumont Robert et Costaseca Jean ;
 - Du 1^{er} février 1956 : M. Bretin Jacques.
- (Arrêtés des 12 et 14 octobre, 25 novembre, 30 décembre 1955, 22 mars, 10, 24 et 25 avril 1956.)

Sont incorporés dans la police chérifienne en qualité de :

Commissaire principal, 2^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1955, et détaché pour une période de trois ans de la sûreté nationale française du 1^{er} mars 1956 : M. Lemetayer Marcel ;

Commissaire principal, 2^e échelon, et détaché pour une période d'un an de la sûreté nationale française du 1^{er} décembre 1955 : M. Tourne Jean-Jacques ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 6^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} avril 1955, et détaché pour une période de trois ans de la sûreté nationale française du 1^{er} mars 1956 : M. Brande Jacques.

(Arrêtés du 25 avril 1956.)

Sont nommés :

Commissaires principaux, 2^e échelon :

- Du 1^{er} décembre 1954 : M. Champy Marcel ;
- Du 1^{er} mars 1955 : M. Marienval Jean, commissaires principaux, 1^{er} échelon ;

Commissaires de police, 8^e échelon :

- Du 16 décembre 1953 : M. Marienval Jean ;
- Du 16 septembre 1954 : M. Champy Marcel ;
- Du 16 octobre 1954 : M. Morel Armand, commissaires de police, 7^e échelon ;

Commissaire de police, 4^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Enjalbert Georges, commissaire de police, 3^e échelon ;

Officiers de police principaux, 3^e échelon :

Du 1^{er} avril 1953 : MM. At Henri, Auradou Paul, Boillon Edmond, Desmares Roger, Duprat Marcel, Dupuy Luc, Giacometti Louis, Juniot Louis, Maurice René, Mendez Louis, Miliani François et Prudent Constant ;

Du 1^{er} janvier 1954 : MM. Peiffert Raymond, Rosselet-Drouz André, Vernet Maurice et Zenner Joseph ;

- Du 1^{er} avril 1954 : M. Vincent Jean ;
- Du 1^{er} juin 1955 : M. Delphino Roger ;
- Du 11 juin 1955 : M. Pépin Robert,

officiers de police principaux, 2^e échelon ;

Officiers de police principaux, 2^e échelon :

- Du 1^{er} avril 1953 : M. Delphino Roger ;

Du 1^{er} novembre 1954 : MM. Deville Yves et Pallanca Georges ;
 Du 1^{er} décembre 1954 : MM. Marchioni Socrate et Papini Jean ;
 Du 1^{er} janvier 1955 : MM. Grandin Lucien, Pétrelli René et Simon Gabriel ;

- Du 1^{er} février 1955 : MM. Dupuy Jean et Torres Joseph ;
- Du 1^{er} mars 1955 : MM. Campagnac Henri et Dupoisot Joseph ;
- Du 1^{er} mai 1955 : M. Witters André ;
- Du 1^{er} mai 1956 : M. Bourdet Louis, officiers de police principaux, 1^{er} échelon ;

Officiers de police, 7^e échelon :

- Du 1^{er} janvier 1954 : M. Goul Jean ;
- Du 1^{er} mars 1954 : MM. Bellanger Cyrille et Poignant Jean ;
- Du 1^{er} mai 1954 : M. Vela René ;
- Du 1^{er} octobre 1954 : M. Devaud Pierre ;
- Du 1^{er} janvier 1955 : M. Tiran Vincent ;
- Du 1^{er} avril 1955 : M. Lejeune Robert ;
- Du 10 juillet 1955 : M. Pain André, officiers de police, 6^e échelon ;

Officiers de police, 6^e échelon :

- Du 10 juillet 1954 : M. Rouxel Maurice ;
- Du 11 novembre 1954 : MM. Jousset René et Lafon Jean ;
- Du 18 janvier 1955 : M. Mennetret Émile ;
- Du 1^{er} octobre 1955 : MM. Aguilar Pascal et Etori Jean, officiers de police, 5^e échelon ;
- Du 1^{er} décembre 1955 : M. Le Ber Michel, officier de police adjoint de 2^e classe, 6^e échelon ;

Officiers de police, 5^e échelon :

- Du 1^{er} septembre 1953 : M. Aguilar Pascal ;
- Du 1^{er} août 1954 : M. Roche René ;
- Du 11 novembre 1954 : M. Grellier Charles ;
- Du 1^{er} décembre 1954 : M. Serres Paul ;
- Du 1^{er} juin 1955 : M. Plantade Émile ;
- Du 8 juillet 1955 : M. Pichon Marcel ;
- Du 16 septembre 1955 : M. Lamensans Jacques ;
- Du 1^{er} octobre 1955 : M. Pujol Raymond ;
- Du 2 février 1956 : M. Sanchiz Émile ;
- Du 1^{er} mai 1956 : M. Moreau Claude, officiers de police, 4^e échelon ;

Officiers de police, 4^e échelon :

- Du 1^{er} octobre 1953 : M. Trichet Pierre ;
- Du 1^{er} juillet 1954 : M. Gallon Michel ;
- Du 15 octobre 1954 : M. Martinez Roland ;
- Du 11 novembre 1954 : M. Jovet Hubert ;
- Du 16 août 1955 : M. Rèmes Jean ;
- Du 19 septembre 1955 : M. Garcia François ;
- Du 16 octobre 1955 : M. Gaspa Paul ;
- Du 16 décembre 1955 : M. Durand Jean ;
- Du 16 janvier 1956 : M. Villain Roland ;
- Du 16 mars 1956 : M. Monnet Marcel, officiers de police, 3^e échelon ;

Officier de police, 3^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Lesserteur Guy, officier de police, 2^e échelon ;

Officier de police, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Ayrinhac Pierre, officier de police, 1^{er} échelon ;

Officiers de police adjoints de 2^e classe, 3^e échelon :

- Du 16 juillet 1955 : M. Asenjo Pierre ;
- Du 16 novembre 1955 : M. Ghazouani Driss, officiers de police adjoints de 2^e classe, 2^e échelon ;

Officier de police adjoint de 2^e classe, 2^e échelon du 16 novembre 1955 : M. Ghazouani Driss, officier de police adjoint de 2^e classe, 1^{er} échelon ;

Inspecteurs de police principaux, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Cornu Paul, inspecteur de 1^{re} classe, 1^{er} échelon (à titre posthume) ;

Du 1^{er} juillet 1955 : MM. Ahmed Driss ben X..., Aydi Larbi Abderrahman ben Larbi et Bouanani Mohamed, inspecteurs de police de 2^e classe, 6^e échelon (à titre posthume) ;

Du 16 juillet 1955 : MM. Carillo Joseph et Terronès Joseph, inspecteurs de police de 1^{re} classe, 2^e échelon ;

Inspecteurs de police de 1^{re} classe, 2^e échelon :

Du 1^{er} avril 1953 : MM. Carillo Joseph et Terronès Joseph ;

Du 1^{er} août 1955 : M. Cabanne Vincent,

inspecteurs de police de 1^{re} classe, 1^{er} échelon ;

Inspecteurs de police de 1^{re} classe, 1^{er} échelon :

Du 16 juillet 1955 : MM. Beziade René et Cabanne Vincent, inspecteurs de police de 2^e classe, 7^e échelon ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Quintanilla Joseph, inspecteur de police de 2^e classe, 3^e échelon ;

Inspecteurs de police de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953 : MM. Beziade René et Cabanne Vincent, inspecteurs de police de 2^e classe, 5^e échelon ;

Inspecteur de police de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} août 1956 : M. Balzac André, inspecteur de police de 2^e classe, 3^e échelon ;

Inspecteurs de police de 2^e classe, 3^e échelon :

Du 1^{er} juillet 1955 : M. Lopez Antoine ;

Du 16 novembre 1955 : M. Quintanilla Joseph ;

Du 1^{er} mai 1956 : M. Foata Jean-Luc,

inspecteurs de police de 2^e classe, 2^e échelon ;

Brigadier-chef, 1^{er} échelon du 24 février 1956 : M. Urbaniak Eugène, brigadier, 2^e échelon ;

Brigadier, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Urbaniak Eugène, brigadier, 1^{er} échelon ;

Brigadiers, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} juillet 1955 :

M. Boyreau Charles (à titre posthume), gardien de la paix, 6^e échelon ;

M. Cornement Camille (à titre posthume), sous-brigadier, 2^e échelon ;

M. Coulon Roland (à titre posthume), sous-brigadier, 2^e échelon ;

M. Hamdoun Tayebi (à titre posthume), sous-brigadier, 2^e échelon ;

M. Kochert Lucien (à titre posthume), gardien de la paix, 3^e échelon ;

M. Migot René (à titre posthume), sous-brigadier, 2^e échelon ;

M. Ramon Jean (à titre posthume), sous-brigadier, 2^e échelon ;

M. Semsdine Salah (à titre posthume), gardien de la paix, 6^e échelon ;

Du 14 juillet 1955 : M. Cancellieri Joseph (à titre posthume), gardien de la paix, 1^{er} échelon ;

Du 19 septembre 1955 : M. El Jilali Omar Ali, gardien de la paix, 3^e échelon ;

Du 24 septembre 1955 : M. Moutte René, gardien de la paix, 6^e échelon ;

Du 24 octobre 1955 : M. Azaro Hassan, gardien de la paix, 5^e échelon ;

Du 28 octobre 1955 : M. Casotti Jean, sous-brigadier, 2^e échelon ;

Du 14 novembre 1955 : MM. Er Regragui Abdallah et Wali Omar, gardiens de la paix, 6^e échelon ;

Du 16 novembre 1955 : M. Faize Moha, gardien de la paix, 5^e échelon.

(Arrêtés des 21 mars, 14 et 20 avril 1956.)

Sont titularisés et reclassés :

Inspecteurs de police :

De 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 (bonification pour services militaires : 5 ans 8 mois 23 jours) : M. Mohamed ben Salah ben M'Barek ;

De 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 2 septembre 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 29 jours) : M. Najjar Mohamed ben Hseïne ;

Gardiens de la paix :

6^e échelon :

Du 14 mai 1954 :

Avec ancienneté du 11 avril 1953 (bonification pour services militaires : 9 ans 1 mois 3 jours) : M. Abbas ben Moktar ben Jilali ;

Avec ancienneté du 28 septembre 1953 (bonification pour services militaires : 8 ans 7 mois 16 jours) : M. Makhloua Mohamed ;

Du 12 août 1954 :

Avec ancienneté du 9 février 1951 (bonification pour services militaires : 11 ans 6 mois 3 jours) : M. Brahim ben Abderrahmane ben Hamadi ;

Avec ancienneté du 17 janvier 1954 (bonification pour services militaires : 8 ans 6 mois 25 jours) : M. Moha ben Hassaïn ben Hassane ;

Du 23 septembre 1954 :

Avec ancienneté du 13 janvier 1953 (bonification pour services militaires : 9 ans 8 mois 10 jours) : M. Agharbi Oulaïd ben Salha ;

Avec ancienneté du 7 avril 1953 (bonification pour services militaires : 9 ans 5 mois 16 jours) : M. Karra Rahou ;

Avec ancienneté du 10 mars 1954 (bonification pour services militaires : 8 ans 6 mois 13 jours) : M. Ouhamadi ou Jilali Mohamed ;

Du 1^{er} mars 1955 :

Avec ancienneté du 17 octobre 1952 (bonification pour services militaires : 10 ans 4 mois 14 jours) : M. Boutouba Boucetta ;

Avec ancienneté du 13 mars 1954 (bonification pour services militaires : 8 ans 11 mois 18 jours) : M. Benthami Larbi ;

Avec ancienneté du 21 août 1954 (bonification pour services militaires : 8 ans 6 mois 10 jours) : M. El Boukhabî Mohammed ;

Avec ancienneté du 13 décembre 1954 (bonification pour services militaires : 8 ans 2 mois 18 jours) : M. Lkhattab Mohammed ben Lhachemi ;

5^e échelon :

Du 12 août 1954, avec ancienneté du 9 août 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 3 jours) : M. Chakir Kettani ;

Du 13 septembre 1954, avec ancienneté du 26 juin 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 2 mois 17 jours) : M. M'Hamed ben El Lyazid ben Kaddour ;

Du 22 décembre 1954, avec ancienneté du 5 février 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 10 mois 17 jours) : M. Bou-noun Mohammed ;

Du 1^{er} mars 1955 :

Avec ancienneté du 19 avril 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 10 mois 12 jours) : M. Hammadi ben Zengadèn ben Hammadi ;

Avec ancienneté du 18 juin 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 8 mois 13 jours) : M. Mohammed ben Saïd ben X... Barka ;

Avec ancienneté du 8 juillet 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 7 mois 23 jours) : M. Mejdoub Brahim ;

Avec ancienneté du 25 octobre 1953 (bonification pour services militaires : 7 ans 4 mois 6 jours) : M. Ikkal Aïssa ;

4^e échelon :

Du 23 septembre 1954, avec ancienneté du 13 avril 1954 (bonification pour services militaires : 5 ans 5 mois 10 jours) : M. Karb Hajjaj ;

Du 1^{er} janvier 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 8 mois 22 jours) : M. Berjoul L'Haj ;

Du 20 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 4 ans 6 mois 13 jours) : M. Perrel Norbert ;

Du 1^{er} mars 1955 :

Bonification pour services militaires : 4 ans 11 mois 19 jours : M. El Bettache Abdelkadèr ;

Bonification pour services militaires : 4 ans 3 mois 23 jours : M. Hadib Mohamed ;

Du 13 mars 1955, avec ancienneté du 12 novembre 1954 (bonification pour services militaires : 5 ans 4 mois 1 jour) : M. Le Ray Robert ;

3^e échelon :

Du 17 mai 1954 (bonification pour services militaires : 3 ans 4 mois 4 jours) : M. Ammar Mohamed ;

Du 1^{er} janvier 1955 (bonification pour services militaires : 3 ans 6 mois 17 jours) : M. Kaddouri Mohamed ;

Du 1^{er} mars 1955 :

Bonification pour services militaires : 3 ans 9 mois 23 jours : M. Imarirèn Mohammed ;

Bonification pour services militaires : 3 ans 7 mois 18 jours : M. Mbarek ben Fatmi ben Elarbi ;

Bonification pour services militaires : 3 ans 5 mois 28 jours : M. Quandil Mohamed ;

Bonification pour services militaires : 3 ans 5 mois 23 jours : M. Harit Jilali ;

Bonification pour services militaires : 3 ans 2 mois 24 jours : M. Jafir Mhamed ;

Bonification pour services militaires : 3 ans : M. El Bachir ben Dris ben Mohamed ;

Bonification pour services militaires : 2 ans 3 mois 5 jours : M. Touachi Hassan ;

Bonification pour services militaires : 2 ans 2 mois 11 jours : M. Fatah ben Messaoud ben Belkeïr ;

1^{er} échelon :

Du 11 septembre 1954 (bonification pour services militaires : 11 mois 10 jours) : M. Santoni Ange ;

Du 24 septembre 1954, avec ancienneté du 24 octobre 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 11 mois) : M. Jorro Jacques ;

Du 22 décembre 1954, avec ancienneté du 16 juin 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 6 mois 6 jours) : M. Boukad Boubkèr ;

Du 12 février 1955, avec ancienneté du 18 août 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 24 jours) : M. Tallagnon Henri ;

Du 1^{er} mars 1955 :

Avec ancienneté du 21 mai 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 9 mois) : M. Oubah Abdesslam ;

Avec ancienneté du 15 juin 1954 (bonification pour services militaires : 1 an 8 mois 16 jours) : M. Lemaali el Mrir ;

Du 2 mars 1955, ancienneté du 26 janvier 1955 (bonification pour services militaires : 1 an 1 mois 6 jours) : M. Pertuis Claude ;

Du 12 avril 1955 (bonification pour services militaires : 11 mois 18 jours) : M. Maldonado Gratien ;

Du 26 novembre 1955 (bonification pour services militaires : 3 mois 28 jours) : M. Elvin André ;

Du 8 janvier 1956 : M. Bouni Abdelkebir.

(Arrêtés des 24, 27 janvier, 9, 11, 14, 15, 24, 27 février, 1^{er}, 3, 5, 16 et 22 mars 1956.)

Sont reclassés, en application de l'arrêté résidentiel du 27 juin 1955 :

Commissaire divisionnaire de classe exceptionnelle du 1^{er} avril 1953 : M. Martin Lucien ;

Officier de police principal, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1950, remis officier de police, 6^e échelon du

22 juillet 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1950, 7^e échelon du 1^{er} janvier 1954, et remis 5^e échelon du 7 avril 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Delrieu Jean ;

Officiers de police adjoints de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953 : MM. Castillo Jean, Leconet Louis et Siauvaud Paul ;

Officiers de police adjoints de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, et 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953 : MM. Simonetti Raymond et Testa René ;

Inspecteurs principaux, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : M. M'Hamed ben Djemouri ben Bonali ;

Avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952 : M. Mohamed ben Djilali ben Hadj Ahmed ;

Inspecteurs de 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : MM. Abdesslem ben Larbi ben Taïbi et Tamsamani Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951 : M. El Haj Ameur ben Ej Jilali ;

Inspecteur de 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953 : M. Moktar ben Mohamed ben Driss ;

Inspecteur de 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} août 1953 : M. Aomar ben Moha ben Brahim ;

Inspecteurs de 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1954 : MM. Brahim ben Mohamed ben Bella, Menibi Bouchta et Mohammed ben Hammou ben Abdallah ;

Inspecteur de 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Mohammed ben M'Barek ben Youssef ;

Inspecteurs de 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952 : MM. Mohamed ben Amara ben Yaya et Touaf Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952 : MM. Kerroumi M'Barek et Mohammed ben Abbas ben Salha ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M. Bouffi Ahmed ;

Inspecteurs de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 7^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : MM. Hamzi Abdesslam, Mohamed ben Abdesselam el Haman et Saadouni Mohamed ;

Inspecteur de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} avril 1953, et 7^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Giro-lami Charles ;

Inspecteurs de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 7^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Ihou-diguène Mohamed, Khalfi Ahmed, Messaoudi Abdesselam, Mohammed ben El Hachmi ben Ghali, Seghiri Lachemi et Smouni Ahmed ;

Inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 7^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. M'Birik ben Hammadi ben Barck ben Embark ;

Inspecteur de 2^e classe, 7^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1954, et remis 2^e classe, 7^e échelon du 26 janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Ajroud Brahim ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 18 septembre 1950, et inspecteur de 2^e classe, 6^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 18 février 1954 : M. El Hassan Ahmed ;

Inspecteurs de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : MM. Abdallah ben Djilali ben Bouchaïb, Abdelkadèr ben Mohamed ben Moulay Ahmed, Abdelkadèr ben Tahar ben Mati, Ahmedould Bousmaha ben Moussa, Bouz Bouzekri, Brahim ben Abdallah ben Abdallah, El Ghomari Thami ben Ahmed ben Mohamed, El Maroudi el Maati, El Ouazzani Ahmed ben Abdelkrim ben Ahmed, Hamadi ben Ammar ben Dji-

lali, Hassa Djillali, Khyat Ahmed, Khorfi Layachi, Lahsèn ben Ali ben Lahsèn, Larifi Mohamed, Louasmine ben Bouchaïb ben Hadj Mohamed, Mekki ben Cheïk Laïdi ben Ali, Mimouni Abdellah, Mohamed ben Allal ben Saïd, Mohamed ben Kebir ben Mohamed, Mohamed ben Larbi ben Kaddour et Raffa ben Maati ben Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1951 : M. Mohammed ben El Arbi ben Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951 : M. Mohamed ben Brahim ben Lahsèn ;

Avec ancienneté du 1^{er} février 1952 : M. Rarhaï Larbi ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1952 : M. Aghressi Brahim ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M. Lahoussine ben Abdelmalek ;

Inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Bekkaye ben Kaddour ben Ahmed ;

Inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1951, et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Nejdî Abderrahmane ;

Inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Lehalah ben Ahmed ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 13 mai 1954, avec ancienneté du 16 août 1953, et inspecteur de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 4 octobre 1954 : M. Nejmi Ali ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1950, et inspecteur de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 16 mars 1955 : M. Koun Allal ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et inspecteur de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 17 février 1954 : M. Rabah M'Hammed ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951, et inspecteur de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 24 juillet 1952 : M. Haddou ben Bouazza ben El Arbi ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 29 juillet 1951, 6^e échelon du 1^{er} août 1953 et inspecteur de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 7 août 1954 : M. Belaïzar Abdesselam ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et inspecteur de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 24 septembre 1954 : M. M'El Haj ben Daoud ben Azzouz ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, 3^e échelon du 1^{er} août 1953 et inspecteur de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} août 1953 : M. Boubennana Hilali ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 2 avril 1954 : M. Elkibel el Moktar ;

Inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M. Rafaï Mohammed ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1949, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Blal ben M'Barek ben Er Rachid ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Sinjassi Hajjaj ;

Inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, et 3^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Fahim Abdallah ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 7 décembre 1952 : M. Kabbour ben Abdelkadèr ben Allal ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Majdoub Laaziz ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Tayebi ben Mohammed ben Tayebi ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Zarria Snoussi Ahmed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, 6^e échelon du 1^{er} avril 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Ahmed ben Smaïn ben Mohammed ;

Gardiens de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1951, et inspecteurs de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : MM. Behhar Ahmed et Driss ben Aïssa ben Faddel ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Ed Daoudi ben Abderrahmane ben Mohamed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951, 6^e échelon du 1^{er} décembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Hadri Mohamed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, 6^e échelon du 1^{er} août 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Mohamed ben Mouhi ben Abdelkadèr ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 13 novembre 1953, avec ancienneté du 29 février 1953, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 18 mars 1953 : M. Lefhal Bouazza ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Houroro Ahmed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, 6^e échelon du 1^{er} septembre 1953, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Roumani Houssine ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Seghou-Chni Drissi Mohamed ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Sounni Mohamed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, 6^e échelon du 1^{er} novembre 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Ali ben M'Hammed ben Omar ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, 6^e échelon du 1^{er} juillet 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Belcaïd Bouazza ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Mohammed ben Hamou ben Abdelkadèr ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, 6^e échelon du 1^{er} décembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Talbi Mohamed ;

Inspecteur de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, remis 2^e échelon du 27 janvier 1955, avec ancienneté du 27 janvier 1953 et 3^e échelon du 27 janvier 1955 : M. Belmati Ahmed ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 7 septembre 1953 : M. Mohammed ben Ahmed ben Allal ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 24 octobre 1953 : M. El Houssine ben Matt ben Ahmed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, 6^e échelon du 1^{er} septembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 24 octobre 1953 : M. Mohammed ben Brahim ben Haj Brahim ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, 6^e échelon du 1^{er} mai 1953 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 24 octobre 1953 : M. Taleb Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 25 avril 1953, et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 25 octobre 1953 : M. Bouzeguia el Ayachi ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1951, 6^e échelon du 1^{er} juillet 1953, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Alami Boute Ahmed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1953, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Echarab Taïbi ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1948, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. El Mogharem el Miloudi ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Tounami Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 16 juillet 1953, 5^e échelon du 1^{er} février 1955 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 8 septembre 1954 : M. Bouazza ben Chouiref ben Mhammed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, 6^e échelon du 1^{er} août 1953 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 7 mars 1954 : M. Rouzekri ben Mhammed ben Mati ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, 6^e échelon du 1^{er} juillet 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 7 novembre 1954 : M. Mohammed ben Mahjoub ben Ahmed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, 6^e échelon du 1^{er} septembre 1954 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 3 avril 1955 : M. Nacér ben Mohammed ben Moha ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, 6^e échelon du 1^{er} mars 1955 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Haj ben Bennisser ben Aïssa ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Ouadoudi Jilali ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953, 6^e échelon du 1^{er} avril 1955 et inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Selmane Saïd ;

Inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 3^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Chergui Jellah ;

Inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953 : M. Touzaa Roland ;

Inspecteur de 2^e classe, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et remis 2^e échelon du 25 juillet 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : M. Bark ben Saïd ben X... ;

Inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et 2^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Bourelam Mohammed ;

Inspecteur de 2^e classe, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et remis 1^{er} échelon du 29 juin 1954, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, et 2^e échelon du 29 juin 1954 : M. Laati el Housseïn ;

Inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 16 juillet 1953, avec ancienneté du 16 juillet 1952, et 2^e échelon du 1^{er} août 1954 : M. Mohamed ben Hadj ben Hamadi ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, 5^e échelon du 1^{er} mai 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 7 décembre 1952 : M. Abdelkadèr ben Miloud ben Tayeb ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 9 mars 1953, 4^e échelon du 1^{er} août 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 9 novembre 1953 : M. Dououfo Hammou ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} septembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 17 juin 1954 : M. Cadaf Ahmed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 20 juin 1954 : M. Tounsi ben El Haj ben Shaïm ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Haïme Chaaïbia ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Mahdi ben Mohammed ben El Haj Mohammed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 15 février 1953 : M. Mohammed ben Houssine ben Kessou ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 2 septembre 1953 : M. Mir Kebbour ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 30 mai 1954 : M. Benabdelfadel Ahmed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953, et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Armchi Lahsen ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, 5^e échelon du 1^{er} novembre 1954 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Bennouna Mohamed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 8 septembre 1953 : M. Mohamed ben Laroussi ben Hida ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953, 4^e échelon du 1^{er} avril 1954 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 18 décembre 1953 : M. Chyate Kacem ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, 5^e échelon du 1^{er} octobre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 7 mars 1954 : M. Moha ou Saïd ou Haj ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1955 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 30 juin 1954 : M. Mohammed ben Omar ben Hadj ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, 5^e échelon du 1^{er} décembre 1954 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 30 décembre 1954 : M. Biggedi Houssine ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 16 novembre 1952, 4^e échelon du 1^{er} juin 1953 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 8 février 1955 : M. Bouzid ben Omar ben Hamidou ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 12 mai 1954 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 1^{er} mars 1955 : M. El Asri Mohammed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} février 1955 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 29 avril 1955 : M. Dahhan Bouchaïb ;

Gardien de la paix, 4^e échelon, du 1^{er} avril 1953, 5^e échelon du 1^{er} juin 1955 et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Aamri Mohamed ;

Inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 8 juin 1954, avec ancienneté du 8 juin 1953, et 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Ben-Hachem el Harroni Abdel Ali ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953, et inspecteur de 2^e classe, 2^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Zhotte Abdesselam ;

Inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 8 juin 1954, avec ancienneté du 8 juin 1953 : M. Mohammed ben Allal ben Mohammed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} mai 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 10 février 1953 : M. Boulboul Kacem ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 9 juillet 1952, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 24 avril 1953 : M. Saisad Lhacèn ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} août 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 8 juin 1953 : M. Sbiaa Mahjoub ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 29 octobre 1953 : M. Abdelkamel ben Mohammed ;

Gardien de la paix, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, 3^e échelon du 1^{er} juin 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Abdallah ben Lahsèn ben M'Bark ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Mohammed ben Abdelkadèr ben X... ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 26 décembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Ziyat Larbi ;

Gardien de la paix, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, 3^e échelon du 1^{er} août 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 25 septembre 1953 : M. Sallares Jacques ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 16 novembre 1953 : M. Borreil Pierre ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 16 novembre 1954, avec ancienneté du 14 janvier 1954 : M. Frappier Bernard ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} août 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 23 mai 1953 : M. Moha ou Moha ou Khoujia ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 10 juin 1953 : M. N'Sèr Bouazza ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1954, avec ancienneté du 2 février 1954 : M. Mohammed ou Lahsèn ou Jilali ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Abdelkadèr ben Lachemi ben Abdallah ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} mars 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Bennis Mohamed ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 23 novembre 1952, 3^e échelon du 1^{er} décembre 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Marzak Moha ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, 4^e échelon du 1^{er} juin 1953 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Simehdi ben Driss ben Djillali ;

Inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} mai 1955, avec ancienneté du 1^{er} mai 1954 : M. Tensamani Mokhtar ;

Inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 21 juin 1955, avec ancienneté du 21 juin 1954 : M. Boudriss Larbi ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} mars 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 8 septembre 1954 : M. Mouayad Ali ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 13 septembre 1954 : M. Salah ben Moha ben Ali ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1955, avec ancienneté du 25 avril 1955 : M. Madi Mohammed ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 13 mai 1955 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Hella Eddi ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 18 décembre 1954 et inspecteur de 2^e classe, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Senbaty Mostapha ;

Officier de paix, 4^e échelon du 2 octobre 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, officier de paix principal, 1^{er} échelon du 2 octobre 1953 et commandant des gardiens de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Dauge Roger ;

Officier de paix principal, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1948 : M. Delaporte Paul ;

Brigadier-chef, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1944, et officier de paix, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Boucheny Georges ;

Brigadier-chef, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1946, et officier de paix, 4^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Coussanes Noël ;

Brigadiers-chefs, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 26 juin 1942 : M. Dahlous Mhamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1950 : M. Benkhalek Abdelkadèr ;

Avec ancienneté du 1^{er} novembre 1951 : M. Abdelkadèr ben Hadj Bark ben Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1952 : M. Hafid ben Mohamed Miloud ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952 : M. Allel ben Larbi ben Larizi ;

Brigadiers, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 10 novembre 1945 : M. Loureissi Ahmed ;

Avec ancienneté du 15 octobre 1947 : M. Bakkal Larbi ;

Avec ancienneté du 1^{er} mai 1948 : M. Mohamed ben Saïd ben Saïd ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1949 : M. Gharbi Mohamed ;

Brigadiers, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 3^e échelon du 1^{er} août 1954 : MM. Mimoun ben Mohamed ben Amor et Mohammed ben El Bachir Ammar ;

Brigadiers, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1949 : M. Quesada Pierre ;

Sans ancienneté : MM. Bouazza ben Larbi ben Bark, Chahm Mohamed, Jilali ben Fatah ben Faraji et Miloud ben M'Barek ben Mokadem ;

Brigadiers, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952 : M. Miloudi ben Bouazza ben Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M. Rajraji Mohamed ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, 3^e échelon du 1^{er} août 1953 et brigadier, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Bouchaïb ben Messaoud ben Bel Haji ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et brigadier, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Kharraba Mohamed ;

Sous-brigadier, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952 : M. Boucif ben Hadj Bouazza ;

Sous-brigadier, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, et 3^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Youssef ben Ahmed ;

Sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, et 3° échelon du 1^{er} janvier 1954 : MM. Assouli Aomar ben Ahmed et Belaïd ben Embark ;

Sous-brigadiers, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et 3° échelon du 1^{er} juillet 1954 : MM. Abidad el Miloudi et Chafaï Elkebir ;

Sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 3° échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Jimili Abdelaziz ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} juin 1953 et 3° échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Mekaoui Abdelkrim ;

Sous-brigadiers, 2° échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952 : MM. Ahmed ben Mohammed ben Ali, Boukli Hacène Tami et Hassane ben Mohammed ben Hammou ;

Avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952 : MM. Mohamed ben Ali ben Abdelkadi et Salem ben Bannani ben Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : MM. Abdelkadèr ben Brik ben Haj Habou, Azouzi Mohammed et Messaoud ben Abdad ben El Arbi ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1951, 6° échelon du 1^{er} mai 1953 et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Armiki Ali ;

Gardien de la paix, 4° échelon du 1^{er} avril 1953 et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. El Baroudi Mohamed ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1949, et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Hamdoun Taïbi ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Houassaine ben Bouchta ben Houassaine ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1950, et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Khadir Mohammed ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Saaid Ahmed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, 6° échelon du 1^{er} octobre 1953 et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Sellam ben Bouselham ben El Rhazi ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et sous-brigadier, 2° échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Carlini Pascal ;

Gardiens de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 29 août 1937 : M. Soussi Ahmed ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1941 : M. Maniar Rahali Moulay Tahar ;

Avec ancienneté du 5 juin 1941 : M. Mohamed ben Djillali ben Kelifa ;

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1941 : M. Bouchaïb ben Azou ben Bouchaïb ;

Avec ancienneté du 13 juillet 1942 : M. Mohamed ben Embarek Doukali ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1942 : M. Ahmed ben Mohamed ben Salah ;

Avec ancienneté du 1^{er} février 1944 : M. Amar Mohamed ;

Avec ancienneté du 4 mai 1944 : M. El Hassèn ben Hocine ben Mohamed Kalaï ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1945 : M. Mohamed ben Ahmed ben Ahmed ;

Avec ancienneté du 1^{er} novembre 1945 : M. Embark ben Faradji ;

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1947 : M. Bouchiab ben Abdelkadèr ;

Avec ancienneté du 1^{er} novembre 1947 : MM. Abdesslem ben Ahmed ben Belkeïr et Le Bourhis Raymond ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1948 : M. Ahmed ben Mati ben Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1948 : M. Bouchaïb ben Lhassèn ben Taïbi Boukkali ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1948 : M. Ahmed ben Ahmed ben Abderrahman ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1948 : M. Hamiti Ahmed ;

Avec ancienneté du 4 avril 1949 : M. Fellah Ghnimi Moulay el Arbi ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1949 : M. Khettaby Larbi ;

Avec ancienneté du 29 septembre 1949 : M. Folacci Noël ;

Avec ancienneté du 23 novembre 1949 : M. Zekkouri Ameer ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1949 : M. El Fdali ben El Houssine ben El Haj Abderrahmane ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1950 : MM. Assal Abdallah, Berek ben Ali ben M'Barek et El Arbi ben Mahjoub ben Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} mai 1950 : M. Mouha ben Smaïl ben Mohammed ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1950 : M. Ouakli Mohamed ;

Avec ancienneté du 29 septembre 1950 : M. Elaarous Slimane ben Hammadi ;

Avec ancienneté du 1^{er} octobre 1950 : M. Mohammed ben El Mati ben X... ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1951 : M. Boudalî ben Hamadi ben Taïbi ;

Avec ancienneté du 29 mars 1951 : M. Rhazi Rahhal ;

Avec ancienneté du 1^{er} avril 1951 : M. Ahmed ben Driss ben El Hachmi ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1951 : MM. Boudama Taïb et Mohammed ben Thami ben Omar ;

Avec ancienneté du 19 août 1951 : M. Douddouz Lahcèn ;

Avec ancienneté du 12 novembre 1951 : M. Smaïl ben Driss ben Bachir ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952 : MM. Abdelaziz ben Amar ben El Haj et Chamma Bouchaïb ;

Avec ancienneté du 16 février 1952 : M. Hilali Abbès ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1952 : M. Razek Hamou ;

Avec ancienneté du 2 mars 1952 : M. Mohamed ben Haj Mohamed ben Ahmed ;

Avec ancienneté du 3 mars 1952 : M. Mekki ben Mohamed ben Mekki ;

Avec ancienneté du 16 mars 1952 : M. Hadj Maati ben Hadj Miloudi ;

Avec ancienneté du 1^{er} mai 1952 : M. Azzouz ben Abdelaziz ben El Houssine ;

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1952 : M. Bouaouda Lahcèn ;

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952 : MM. Amar ben Moussa ben Akka et Hajji Akka ;

Avec ancienneté du 25 septembre 1952 : M. Ali ben Larbi ben Abdelouahad ;

Avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952 : MM. Aïssa ben Omar ben Moha, Dehmani Mohamed, Hammadi ben Bouazza ben Hammou, Lahsèn ben Rhali ben Khalifa et Lhasèn berr Ahmed ben Taleb ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952 : M. Miloudi ben Mohammed ben Lahsèn ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M. Tannach Belkeïr ;

Avec ancienneté du 1^{er} février 1953 : M. Moha ou Hammou ou Houssine ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1953 : M. Haddoudi Ahmed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1951, et 6° échelon du 1^{er} mai 1953 : M. Mohammed ben Benachir ben Bouchaïb ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951 (ancienneté ramenée au 1^{er} juin 1953 pour interruption de service de 18 mois) : M. Scapula Jean ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1951, et 6° échelon du 1^{er} juin 1953 : M. Anijar Mohamed ;

Gardiens de la paix, 6° échelon du 1^{er} juillet 1953 :
Avec ancienneté du 7 août 1952 : M. Nali Houssine ;
Avec ancienneté du 28 avril 1953 : M. Mikène Lahcèn ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 10 mai 1951, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Drif Lahsèn ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1951, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Fadli Moha ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 16 juillet 1953, avec ancienneté du 10 mai 1951, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Kassem ben Ali ben Saïd ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Zouhri Moha ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 16 juillet 1953, avec ancienneté du 8 mai 1953 : M. Lazrek Ahmed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, et 6° échelon du 1^{er} août 1953 : M. Saïd ou Mohammed ou Hammou ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, et 6° échelon du 1^{er} octobre 1953 : M. Salah ben Ahmed ben Ahmed ;

Gardiens de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1951, et 6° échelon du 1^{er} octobre 1953 : MM. Gamra Rahal, Mohammed ou Moha ou Salah et Youmir Khalla ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 9 novembre 1953, avec ancienneté du 6 août 1951 : M. Benkhaled Abdelkader ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} décembre 1953, avec ancienneté du 28 octobre 1953 : M. Lemcelli Tayeb ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 23 novembre 1951, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Amellal Ali ou Ahmed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1949, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Boudoïya Salem ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Diallah ben Mohammed ben Allah ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 8 novembre 1951, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Touhiya Mati ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 4 novembre 1951, et 6° échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. El Msiyan Mohammed ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 18 janvier 1954, avec ancienneté du 10 octobre 1953 : M. Hammou ben Lahsèn ben Ali ;

Gardien de la paix, 6° échelon du 1^{er} février 1954, avec ancienneté du 23 août 1953 : M. Abdesslem ben Hammou ben Ammara ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et 6° échelon du 1^{er} février 1954 : M. Mohammed ben Saïd ben Bellal ;

Gardiens de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et 6° échelon du 1^{er} avril 1954 : MM. Belkas Hammoune et Mohammed ben Salem ben Ahmed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et 6° échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Abdesslem ben Omar ben Krim ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et 6° échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Hassane ben Benassèr ben Kassi ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et 6° échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Mizhar Salem ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et 6° échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Saïdi Layachi ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 12 février 1952, et 6° échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Allam Ali ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et 6° échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Saadaoui Thami ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Laaziri Mohammed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 20 juin 1952, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1952 : M. Mohammed ben Hammadi ben Bonnaceur ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Moujane Moha ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et 6° échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Nachouane Addi ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et 6° échelon du 1^{er} août 1954 : M. Benhafid Mhammed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 6° échelon du 1^{er} août 1954 : M. El Houssine ben Abdeljalil ben Abdeljelbar ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et 6° échelon du 1^{er} août 1954 : M. Tissi Haddour ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 18 février 1952, et 6° échelon du 1^{er} septembre 1954 : M. Lhasèn ben Saïd ben Ali ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 6° échelon du 1^{er} septembre 1954 : M. Addou ben Abdesslem ben Thami ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 6° échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Ali ben Ahmed ben Madani ;

Gardiens de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et 6° échelon du 1^{er} octobre 1954 : MM. Badis Ahmed et Abdallah ben Mati ben Tayebi ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et 6° échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Abdelkader ben Allal ben Rahhal ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 10 juillet 1952, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Benakka Mohamed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Chane Moha ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Daïsaq Kaddour ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 17 août 1952, et 6° échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Saoud Miloud ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 24 janvier 1952, et 6° échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Ajerar Abdelkader ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 11 septembre 1952, et 6° échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Jaddachem el Mekki ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et 6° échelon du 1^{er} février 1955 : M. Abitar Ahmed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, et 6° échelon du 1^{er} février 1955 : M. Akka Moha ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 6° échelon du 1^{er} février 1955 : M. Loubab Mohamed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} juillet 1953, avec ancienneté du 25 octobre 1952, et 6° échelon du 1^{er} février 1955 : M. Nakra Mohamed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 6° échelon du 1^{er} février 1955 : M. Touahri Mhammed ;

Gardien de la paix, 5° échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et 6° échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Ali ou Ahmed ou Rahhal ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 11 janvier 1953, et 6^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Benkhaye Khalifa ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, et 6^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Sid Ghazi ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et 6^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Aïtbenali Oulaïd ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 11 décembre 1952, et 6^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Ghaouas Saïd ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1949, et 6^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Jolly Henri ;

Gardiens de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 6^e échelon du 1^{er} mai 1955 : MM. Khelloqi Hammou et Ribî Ali ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, 5^e échelon du 1^{er} mai 1953 et 6^e échelon du 1^{er} juin 1955 : MM. Alkama Milouda et Moha ben Messaoud ben Laoud ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 6^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Haddou ou Ali ou Hammou ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, 5^e échelon du 1^{er} juin 1953 et 6^e échelon du 1^{er} juin 1955 : MM. Ouchamel Zeïd et Salha ben Brahim ben X... ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 6^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Abdallah ou Moussa Hammou ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 23 mars 1952, 5^e échelon du 1^{er} mai 1953 et 6^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Ahmed ben Ali ben Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, 5^e échelon du 1^{er} mai 1953 et 6^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Bousague Omar ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 16 juillet 1953, avec ancienneté du 9 juin 1953, et 6^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Dris ben Mohammed ben Arbi ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, 5^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 6^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Harti ben Jilali ben Larbi ;

Gardiens de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953 :

Avec ancienneté du 1^{er} février 1951 : M. Ali ben El Mahjoub ben Dehmane ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951 : M. El Mansour ben Selam ben Jelloul ;

Avec ancienneté du 1^{er} juin 1952 : M. Rajraji Abbès ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1952 : M. Ahmed ou Moha ou Ali ;

Avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952 : M. Rouimi Kebir ;

Avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952 : MM. Azziz ben Haj ben Zeroual, Bentaleb Bouchaïb et El Faddah Mahyoub ;

Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952 : M. Bekouchi Salleh ;

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953 : M. Ouhadiou Mohamed ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1953 : MM. Danime Haddi et Mohammed ben Mohammed ben Dasèr ;

Sans ancienneté : MM. Mohamed ben Ahmed ben Mohamed et Sougdali Salh ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et 5^e échelon du 1^{er} mai 1953 : M. Benbassou Saïd ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1951, et 5^e échelon du 1^{er} mai 1953 : M. El Hamdi Mohammed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 19 avril 1951, et 5^e échelon du 1^{er} mai 1953 : M. Kebir ben Brahim ben Lahsèn ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et 5^e échelon du 1^{er} juin 1953 : M. Allal ben Kbir ben Allal ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1949, et 5^e échelon du 1^{er} juin 1953 : M. Louadoudi Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951, et 5^e échelon du 1^{er} juin 1953 : M. Saaid Lahoussine ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Lahsèn ou Akka ou Mohammed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Maghnia Driss ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1952, et 5^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Zerhouani M'Hamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 30 mars 1952, et 5^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Moustabchir Thami ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et 5^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Ouhrir Moha ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 5^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Boutayeb ben Mohammed ben Boutayeb ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et 5^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Oulahsèn Lhoussine ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1952, et 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953 : M. Mazouzi Hamou ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953 : M. Tarrak Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} septembre 1953 : M. Tabarani Bouih ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 5^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : MM. Boutarkas Haddou et Ali ben Moussa ben Houssine ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1952, et 5^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Aargoub Maati ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et 5^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : MM. Allaoui Brahim et Moha ou Saïd ou Moha ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : M. Hassane ben Tahmi ben Hassane ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : MM. Boutzari Brahim et Abdallah ben Belkasssem ben Kessou ;

Gardiens de la paix, 5^e échelon du 1^{er} novembre 1953 :

Avec ancienneté du 5 janvier 1952 : M. Amermouche Mohammed ;

Avec ancienneté du 26 janvier 1952 : M. Lakouassemi Hammani ;

Avec ancienneté du 14 août 1952 : M. Aouibat Abdelkadèr ;

Avec ancienneté du 21 janvier 1953 : M. Benassèr Ali ;

Avec ancienneté du 12 mars 1953 : M. Rafiki Larbi ;

Avec ancienneté du 26 septembre 1953 : M. Moumen Abdesslem ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et 5^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : M. Rami Mohamed ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : MM. Manfouh M'Bark et El Fadli Mohammed ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : MM. Touhaf Mohamed, Oublal Hamadi, Mohammed ben Hammou ben Tayeb, Houssine ben Mohammed ben Abdelkrim et Ali ou Halim ou Bouazza ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : M. Dris ben Arbi ben Bouchaïb ;

Gardiens de la paix, 5^e échelon :

Du 9 novembre 1953, avec ancienneté du 27 août 1953 : M. Amzel Ahmed ;

Du 25 novembre 1953, avec ancienneté du 19 septembre 1952 : M. Badi Ali ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Ben Aïssa Ahmed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Haddoudi Larbi ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Benayada Lahoussine ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : MM. Ouchao Ali, Mohammed ben Nassèr ben Miloudi, Moha ou Ahmed ou Ali, Kebbour ben Smail ben Arbi, Haddou ben Bouchkouk ben Mamoun, Boucharnou Mouloud, Abdesselem ben Lahsèn ben Makdet et Amar ben Mohammed ben Ahmou ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : MM. Mouahed Miloudi et Bernate Ahmed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 11 décembre 1953, avec ancienneté du 5 octobre 1952 : M. Namari Brahim ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1951, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Aroui Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1952, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Maanan Hammou ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Bouadi Lahcèn ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : MM. Louadoudi ben Bahloul ben Thami et Ali ben Kabbour ben X... ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : MM. Mimoun ou Zeïd ou Moha, Khouya Mimoune, Ennajdi Aeham et Aachati Alla ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : MM. Rharbaoui Thami, Moumèn Mustapha et Akdim Ali ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 25 octobre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Mesary Kacem ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 30 octobre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} février 1954 : M. Boudène Ahmed ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : MM. El Bordj Salah ben Cheggour, Mohammed ben Achir ben Bouazza et Saïd ou Mimoun ou Saïd ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, et 5^e échelon du 1^{er} février 1954 : MM. Lih Abbès et Baayou Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 5^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Mhammed ben Mohammed ben Jilali ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 8 février 1953, et 5^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Oulayd ben Mati ben Slimane ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Aznadi Ahmed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1953, et 5^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Elmers Ahmed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Arrab el Houssine ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 8 février 1953, et 5^e échelon du 1^{er} mai 1954 : M. Kahili Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} septembre 1954 : M. Mesoudi Thami ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : MM. Ahmed ben Salah ben Hammou, Ech Cherki ben Mati ben Mhammed, Rachidi Mohamed et Moha ou Ali ou Bassou ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et 5^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. El Mohammadi Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, et 5^e échelon du 1^{er} novembre 1954 : M. Querrouach Mohamed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Akraide Mohamadine ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : MM. Arif Mohammed, Haddou ou Akka ou Haj, Hadèr Abdallah, Ihbane el Yazid et Mohammed ben Hajjaj ben Arbi ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} février 1953, et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Bouimid Moha ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Adioui Moha et Hmaoui Omar ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1950, remis 4^e échelon du 26 janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} août 1950, et 5^e échelon du 26 janvier 1955 : M. El Karroumi Omar ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} mars 1955 : MM. Altamer Moha, Boutiba Lahcèn, Kabbour ben M'Barek ben Cheïkh et Zougatt Ikkan ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 16 octobre 1953 et 5^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Boulal Rahal ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} avril 1955 : MM. Bami Saïd et Bouchaïb ben Mohammed ben Bouchaïb ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 5^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. El Fallaki M'Barek ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 5^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Aïdani Ahmed ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} juin 1955 : MM. Anibou Thami, El Mourid Mohamed et Ouakidi Larbi ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : MM. Hajjari Mohammed et Ouhmidane Ahmed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952, et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Kotbi Lahoussine ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, remis 4^e échelon du 14 avril 1954, avec ancienneté du 14 juillet 1951, et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Noaa Mohamed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 6 mars 1953, 4^e échelon du 1^{er} juin 1953 et 5^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Zeroual Mohammed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 24 décembre 1952 : M. Mokhayère Ahmed ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1952, et ancienneté ramenée au 1^{er} février 1955 pour interruption de service de 2 ans 5 mois : M. Badda Mohammed ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 :
Avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952 : M. Rhazi Lahsèn ben Omar ;
Avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952 : M. Moumouh ben Mohamed ben Boubekèr ;

Avec ancienneté du 1^{er} mars 1953 : M. Mohammed ben Jilali ben Ahmed ;

Sans ancienneté : MM. Addaji ben Ahmed ben Mohammed, Bouhdili Abbas, Haddad Kessou, Marchaoui Mohammed, Mouisse Mohamed, Ouegouri Ahmed, Saïd ou Benasseur ou Mimoun et Yittir Benna-ceur ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 22 mars 1953, et 4^e échelon du 1^{er} mai 1953 : M. Belghrbaoui Rahal ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Dabar Mohamed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} août 1951, et 4^e échelon du 1^{er} août 1953 : M. Mohamed ben Bouchaïb ben Faraji ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} octobre 1953 : MM. Abdallah ben Salha ben Mohammed, Mokhtari Ahmed et Omar ben Rahhal ben Toumi ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1951, et 4^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : M. Badi Abdelkader ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : M. Laafar Abbès ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : MM. Belhouli Moha, Chaïeb Mohamed et Necha Ahmed ;

Gardiens de la paix, 4^e échelon :

Du 9 novembre 1953, avec ancienneté du 10 décembre 1952 : M. Aghzif Salah ;

Du 12 novembre 1953, avec ancienneté du 29 décembre 1952 : M. Amar Ismail ;

Du 12 novembre 1953 : M. Sellami Horma ;

Du 14 novembre 1953, avec ancienneté du 15 mars 1953 : M. Zaïri Driss ;

Du 25 novembre 1953, avec ancienneté du 17 décembre 1952 : M. Kebabi Bouazza ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 7 janvier 1953, et 4^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : M. Bougar-moun Mohammed ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} décembre 1953 : MM. Kadada Embark et Sebbar Omar ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. Marsamane Tahar ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1949, 6^e échelon du 1^{er} septembre 1953 et remis 4^e échelon du 6 février 1954, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1953 : M. El Wardi Boumahdi ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} février 1954 : M. Ahmed ben Miloud ben Aïda ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 12 février 1954, avec ancienneté du 14 juin 1953 : M. Boualila Hammou ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 29 février 1953, et 4^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Hajji Bouazza ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Saoud Mohamed ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} mai 1954 : MM. Elhachimi M'Barek et Elhimèr Boujema ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} juin 1952, et 4^e échelon du 17 mai 1954 : M. El Mahi Mohammed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} juin 1954 : M. Jamal Abderrahmane ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 16 juin 1953 et 4^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Mazzouz Hammadi ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 4^e échelon du 1^{er} juillet 1954 : M. Dris ben Ali ben Kaddour ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} août 1954 : M. Kassou ben Dris ben Kassou ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 16 juillet 1953 et 4^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Selmy Sliman ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : MM. Abdesselam ben Addou ben Khadir, Azza ben Ahmed ben Akki et Mohammed ben Houssine ben Brahim ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 16 juillet 1953 et 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Ayate M'Hamed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 25 novembre 1953 et 4^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Zayer Abdallah ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : MM. Fourari Mohamed et Omar ben Slimane ben Mohamed ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952, remis 4^e échelon du 26 janvier 1955, avec ancienneté du 1^{er} mai 1952 : M. Quaboul Mohamed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} février 1955 : M. Nana Ali ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 4^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Atabou Bennaceur ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} avril 1955 : MM. Fatih Mahjoub et Haddou ou Haj Ahmed ou Lahsèn ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1953 et 4^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Jamâl Abdeljalil ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Filali-Ansary Abdesselam ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 4^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Rafahya Mohammed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et 4^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Calt Omar ;

Gardien de la paix, 6^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} mars 1951, remis 3^e échelon du 4 juin 1955, avec ancienneté du 1^{er} mars 1951, et 4^e échelon du 4 juin 1955 : M. El Kbir ben Boukhari ben Ahmed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 4^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. El Bezzaz Mohamed ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} novembre 1953 et 4^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Gtili Lahcèn ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon du 1^{er} avril 1953 : MM. Boumli Mohammed, Bouhou ou Mimoun ou Ikhlef, El Mostafa ben Abdelaziz ben El Arbi, Haj Mohammed ben Smaïl ben Dris, Laaraïchi Abderrahmane Badoui, Mohammed ben El Kbir ben Dehhou et Sougrati ben M'Hammed ben Tahar ;

Gardien de la paix, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953 et 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 : M. Moha ou Hassane ou Omar ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 9 avril 1952, et 3^e échelon du 1^{er} septembre 1953 : M. Boukarma M'Hammed ;

Gardiens de la paix, 3^e échelon du 1^{er} novembre 1953 : MM. Chayeb Ahmed et Hassani Tayeb ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et 3^e échelon du 1^{er} janvier 1954 : M. El Fadel Abderrahmane ;

Gardien de la paix, 3^e échelon du 1^{er} mars 1954 : M. Mjahed Mohammed ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 23 février 1953, et 3^e échelon du 1^{er} mai 1954 : M. El Habib ben Mokhtar ben Ali ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, 6^e échelon du 1^{er} juin 1953 et remis 3^e échelon du 29 juin 1954, avec ancienneté du 1^{er} juin 1953 : M. El Madani ben Mohammed ben Ahmed ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 16 juillet 1953 et 3^e échelon du 1^{er} septembre 1954 : M. Derissy Moulay Ahmed ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} avril 1953 et 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Aomar ben Abderrahmane ben Mohamed ben Hadj ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et remis 3^e échelon du 2 mars 1955, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952 : M. Brahim ben Ahmed ben Mohammed ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} février 1954 et 3^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Bardem Lahcèn ;

Gardien de la paix, 1^{er} échelon du 1^{er} décembre 1953 et 3^e échelon du 1^{er} avril 1955 : M. Seddik ben Smaïn ben Saïd ;

Gardien de la paix, 5^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} avril 1951, 6^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et remis 2^e échelon du 27 novembre 1953, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 : M. Bouardi Omar ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952, et remis 2^e échelon du 13 janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1952 : M. Ali ben Seddik ben Hammadi ;

Gardien de la paix, 4^e échelon du 1^{er} avril 1953 et remis 2^e échelon du 13 janvier 1954, avec ancienneté du 1^{er} avril 1953 : M. Bady Ahmed ;

Gardien de la paix, 2^e échelon du 1^{er} avril 1953, 3^e échelon du 1^{er} juillet 1953 et remis 2^e échelon du 1^{er} novembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1953 : M. El Fatih Allal ;

Gardiens de la paix, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} avril 1953, avec ancienneté du 13 novembre 1951 : M. Nasry Mohammed Bensalem ;

Du 1^{er} novembre 1953, avec ancienneté du 22 septembre 1953 : M. Bouabaa el Kamel ;

Du 1^{er} juillet 1954 : M. Boukhayou Saïd ;

Du 1^{er} janvier 1955 : M. Taj Mohamed ;

Du 16 avril 1955 : M. El Mahri M'Barek ;

Du 12 mai 1955 : M. Chahboune Mohamed.

(Arrêtés des 26, 28, 30 janvier, 1^{er}, 2, 4, 10, 15, 21, 24, 27 février, 3, 10, 14, 22 mars, 25 avril et 11 juin 1956.)

*
*
*

MINISTÈRE DES FINANCES.

Sont reclassés, au service des impôts, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur-rédacteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 5 septembre 1951, inspecteur-rédacteur principal de 3^e classe (indice 380) du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 5 septembre 1951, indice 420 du 5 septembre 1953 et promu inspecteur-rédacteur principal de 2^e classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Faure Robert ;

Inspecteur hors classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 16 août 1949, inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 16 décembre 1951, 2^e échelon du 1^{er} mai 1954, inspecteur principal de 3^e classe (indice 420) du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 1^{er} mai 1953, et promu inspecteur principal de 2^e classe du 1^{er} août 1955 : M. Vigneron Jean.

(Arrêtés du 17 mai 1956.)

Sont titularisés et nommés *inspecteurs adjoints de 3^e classe des impôts urbains* du 18 juin 1956 et reclassés au même grade :

Du 26 juillet 1955, avec ancienneté du 26 janvier 1954 (bonification pour services militaires : 10 mois 22 jours et rappel de stage : 1 an 6 mois) : M. Cazals Marcel ;

Du 18 juin 1956, avec ancienneté du 18 décembre 1954 (rappel de stage : 1 an 6 mois) : M. Bernard Jean,

inspecteurs adjoints stagiaires.

(Arrêtés du 22 juin 1956.)

Est reclassé *agent de constatation et d'assiette (4^e échelon des impôts urbains* du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 29 novembre 1951, et promu au 5^e échelon du 29 juin 1954 : M. Lafqui Haj, agent de constatation et d'assiette (5^e échelon). (Arrêté du 22 juin 1956 modifiant l'arrêté du 24 juillet 1952.)

Est reclassé, au service des impôts urbains, en application du dahir du 4 décembre 1954, *inspecteur de 1^{re} classe* du 1^{er} juin 1952, avec ancienneté du 10 juillet 1950, *inspecteur hors classe* du 10 no-

vembre 1952 et nommé *inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon* du 1^{er} mars 1955 : M. Corrotti Marc, inspecteur hors classe. (Arrêté du 19 juin 1956.)

Sont promus, au service des impôts urbains :

Chefs chaouchs de 2^e classe :

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Qachri Ahmed ;

Du 1^{er} juillet 1956 : M. Khemlich Jilali, chaouchs de 1^{re} classe ;

Chaouch de 3^e classe du 1^{er} février 1956 : M. Benzbir Hamou, *chaouch de 4^e classe ;*

Chaouchs de 5^e classe :

Du 1^{er} février 1956 : M. Zougry Mohamed ;

Du 1^{er} juillet 1956 : M. El Ouarraq el Maâti, chaouchs de 6^e classe ;

Chaouchs de 6^e classe :

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Ljabi Ali ;

Du 1^{er} février 1956 : M. Terzi Khalifa, chaouchs de 7^e classe.

(Arrêtés du 22 juin 1956.)

Est titularisé et nommé *inspecteur adjoint de 3^e classe des impôts urbains* du 18 juin 1956 et reclassé *inspecteur adjoint de 1^{re} classe* du 18 décembre 1954, avec ancienneté du 16 avril 1954 (bonification pour services militaires : 3 ans 10 mois 9 jours, majoration pour services de guerre : 9 mois 23 jours, et rappel de stage : 1 an 6 mois) : M. Julia André, inspecteur adjoint stagiaire. (Arrêté du 22 juin 1956.)

Sont reclassés, dans l'administration des douanes et impôts indirects, en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Inspecteur central-receveur de 2^e catégorie, 2^e échelon, avec ancienneté du 2 décembre 1950, et 3^e échelon du 21 juillet 1952 : M. Pesqué Antoine ;

Inspecteur central de 2^e catégorie, 2^e échelon, avec ancienneté du 4 janvier 1951 et 3^e échelon du 4 mai 1953 : M. Santucci Roger ;

Inspecteur adjoint de 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 8 février 1950, de 1^{re} classe du 1^{er} août 1952 et *inspecteur-rédacteur de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Marchioni Albert ;

Agent de constatation et d'assiette, 5^e échelon, avec ancienneté du 17 juin 1949, agent principal de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon, avec ancienneté du 17 décembre 1951, et 2^e échelon du 17 décembre 1954 : M. Djian Paul ;

Lieutenant de 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 9 novembre 1950, et de 1^{re} classe du 9 juin 1953 : M. Guigue Pierre.

(Arrêtés des 26 janvier, 9 février, 3 mars et 13 avril 1956.)

Sont reclassés, dans l'administration des douanes et impôts indirects, en application des dahirs du 27 décembre 1924 et du 4 décembre 1954 :

Inspecteur adjoint de 1^{re} classe du 16 avril 1954, avec ancienneté du 17 janvier 1951, *inspecteur de 2^e classe* du 16 avril 1954, avec ancienneté du 17 janvier 1953, et de 1^{re} classe du 1^{er} septembre 1955 : M. Coutelle Louis ;

Agent de constatation et d'assiette, 2^e échelon du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 3 avril 1954 : M. Gain Paul ;

Agent de constatation et d'assiette, 2^e échelon du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 10 février 1955 : M. Girard Gilbert.

(Arrêtés des 14 mars et 19 avril 1956.)

Sont titularisés et reclassés *inspecteurs adjoints de 3^e classe* du 15 mai 1956 :

Avec ancienneté du 15 novembre 1953 : M. Cros Gérard ;

Avec ancienneté du 15 novembre 1954 : MM. Daumarie Roger et Lacape-Nadau Émile,
inspecteurs adjoints stagiaires des douanes.
(Arrêtés du 6 juin 1956.)

Est nommé, après concours, dans l'administration des douanes et impôts indirects, *inspecteur adjoint stagiaire* du 16 mars 1956 : M. Faure Jean. (Arrêté du 8 juin 1956.)

Est reclassé, dans l'administration des douanes et impôts indirects, *commis de 3^e classe* du 15 décembre 1954, avec ancienneté du 15 juin 1954 (bonification d'ancienneté pour services militaires légaux et de guerre : 11 mois 22 jours ; majoration pour services de guerre : 16 jours, et bonification d'ancienneté pour services civils : 5 mois 22 jours) : M. Boidec André. (Arrêté du 23 février 1956.)

Sont recrutés en qualité de *fqihs de 7^e classe des douanes* :
Du 1^{er} septembre 1955 : M. Abderrahman ben Saïd ;
Du 1^{er} octobre 1955 : M. Boumahdi Omar.
(Arrêtés des 24 avril et 2 juin 1956.)

Sont réintégrés dans leurs fonctions :
Du 1^{er} mars 1956 : M. Huillet Georges, agent de constatation et d'assiette, 1^{er} échelon (stagiaire) ;
Du 1^{er} mai 1956 : M. Ruffié Édouard, agent de constatation et d'assiette, 2^e échelon,
en disponibilité pour services militaires.
(Arrêtés des 4 juin et 15 mai 1956.)

Sont nommés :
Secrétaire d'administration de 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} août 1956 : M^{lle} Pauline Thirion ;
Secrétaire d'administration de 1^{re} classe, 1^{er} échelon du 1^{er} août 1956 : M^{me} Marcelle Quilichini ;
Secrétaires d'administration de 2^e classe, 2^e échelon :
Du 1^{er} juillet 1956 : M. Mohamed Ouazzani ;
Du 1^{er} août 1956 : M. M'Hamed Alibouch ;
Opérateur, 5^e échelon du 3 juillet 1956 : M. Jean Legname ;
Commis principaux de 2^e classe :
Du 1^{er} juillet 1956 : M^{lle} Germaine Moreau ;
Du 1^{er} juillet 1956 : M^{lle} Rachel Polacsek ;
Commis de 2^e classe du 7 juillet 1956 : M^{lle} Liliane Angot ;
Dame employée de 4^e classe du 11 juillet 1956 : M^{me} Ginette Colinet ;
Dame employée de 6^e classe du 16 juillet 1956 : M^{me} Josette Bergeaud ;
Dactylographe, 3^e échelon du 22 juillet 1956 : M^{me} Anne-Marie Chateau.
(Arrêtés du 10 juillet 1956.)

Sont promus :
Contrôleurs, 6^e échelon :
Du 1^{er} janvier 1955 : M. Amic Michel ;
Du 1^{er} septembre 1955 : M. Barthelet Claude ;
Agent principal de poursuites de 4^e classe du 1^{er} mai 1955 : M. Wolff Sylvain ;
Agent principal de recouvrement, 1^{er} échelon du 1^{er} novembre 1953 : M. Bougouin Louis.
(Arrêtés du 15 mai 1956.)

Sont rayés des cadres de l'administration chérifienne et remis à la disposition de leur administration d'origine du 1^{er} octobre 1956 : MM. Jouault Pierre et Rouché Jean, administrateurs civils de 2^e classe, 7^e échelon à l'administration centrale du ministère des finances en service détaché au Maroc. (Arrêtés du président du conseil du 3 juillet 1956.)

Est titularisé et nommé *secrétaire d'administration de 2^e classe (1^{er} échelon)* du 1^{er} mai 1956 et reclassé, en application des dispositions du dahir du 27 décembre 1924, *secrétaire d'administration de 2^e classe (2^e échelon)* du 1^{er} mai 1955, avec ancienneté du 17 mars 1954, et *secrétaire d'administration de 2^e classe (3^e échelon)* du 17 mars 1956 : M. Colombani Ange, secrétaire d'administration stagiaire. (Arrêté du 25 juin 1956.)

En application des dispositions des dahirs des 27 décembre 1924 et 4 décembre 1954, est reclassé *commis de 3^e classe* du 15 décembre 1954, avec ancienneté du 20 octobre 1953, et, en application des dispositions de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945, nommé *commis de 2^e classe* du 15 décembre 1954, avec ancienneté du 9 septembre 1954 : M. Desbois Jean-Marie, commis de 3^e classe. (Arrêté du 26 mai 1956.)

Est nommé, après concours, *commis stagiaire* du 26 décembre 1955 : M. Blot Jean, agent journalier. (Arrêté du 28 mai 1956.)

Sont nommés :

Inspecteurs principaux de comptabilité de 2^e classe :

Du 7 février 1956 : M. Ambrosi Alexandre ;

Du 9 janvier 1956 : M. Rabot Georges ;

Du 4 février 1956 : M. Mesnard Guy ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Coll Justin ;

Inspecteur principal de comptabilité de 3^e classe du 1^{er} janvier 1956 : M. Renier René ;

Secrétaire d'administration de classe exceptionnelle du 5 janvier 1956 : M. Simonetti Mathieu ;

Secrétaires d'administration principaux, 2^e échelon :

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Blanchard Raymond ;

Du 24 juin 1956 : M. Braizat Paul ;

Secrétaires d'administration principaux, 1^{er} échelon :

Du 22 mai 1956 : M. Gomila Jean ;

Du 21 mai 1956 : M. Porri Dominique ;

Du 1^{er} mars 1956 : M^{me} Monin Raymonde ;

Secrétaires d'administration de 1^{re} classe (3^e échelon) :

Du 10 juillet 1956 : M. Dos Reis Antoine ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Nosmas Marguerite ;

Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon) du 1^{er} février 1956 : M. Thuau André ;

Secrétaires d'administration de 2^e classe (3^e échelon) :

Du 29 mars 1956 : M. Bonelli Jean ;

Du 2 juin 1956 : M^{me} Chevallier Suzanne ;

Du 11 mai 1956 : M. Petit Maurice ;

Secrétaires d'administration de 2^e classe (2^e échelon) :

Du 1^{er} février 1956 : M^{lle} Ducros Éliane ;

Du 16 janvier 1956 : M. Vêlin Isidore ;

Du 11 mai 1956 : M^{lle} Guerrini Marie ;

Commis chef de groupe de 3^e classe du 1^{er} janvier 1956 : M. Ximay Charles ;

Commis chefs de groupe de 4^e classe :

Du 1^{er} mars 1956 : M. Coulon Raymond ;

Du 1^{er} juin 1956 : M. Collet Arsène ;

Commis principaux de classe exceptionnelle :

Du 20 avril 1956 : M. Silve Raoul ;

Du 24 mars 1956 : M. Tallon William ;

Commis principal hors classe du 14 juin 1956 : M^{me} Lemoine Blanche ;*Commis principaux de 1^{re} classe :*

Du 3 juin 1956 : M. Rigaud Louis ;

Du 3 mai 1956 : M. Choucroun Isaac ;

Du 28 mai 1956 : M. Castillo François ;

*Commis principaux de 2^e classe :*Du 1^{er} janvier 1956 : M. Mekies Joseph ;

Du 15 janvier 1956 : M. Duquenne Robert ;

Du 1^{er} avril 1956 : M^{me} Fagnou Jeanne ;*Commis de 1^{re} classe :*Du 1^{er} février 1956 : M. Enver Lyemni ;

Du 22 avril 1956 : M. Bragoni Joseph ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Thiébaud Geneviève ;*Commis de 2^e classe :*

Du 12 janvier 1956 : M. Marin Jean ;

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Delcasse Michel ;Du 1^{er} mai 1956 : M^{me} Carreno Lucienne ;*Opérateurs, 6^e échelon :*Du 1^{er} mai 1956 : M. Viallet Émilien ;Du 1^{er} janvier 1956 : M. Garcia Roger ;*Opérateur, 3^e échelon* du 1^{er} janvier 1956 : M. Pepi Claude ;*Monitrice de perforation, 5^e échelon* du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Viallet Josette ;*Perforeuse-vérifieuse, 6^e échelon* du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Bertrand Huguette ;*Secrétaire sténodactylographe, 4^e échelon* du 1^{er} janvier 1956 : M^{me} Dutruch Pierrette ;*Sténodactylographe de 5^e classe* du 17 février 1956 : M^{me} Segado Odette ;*Dactylographe, 5^e échelon* du 1^{er} mai 1956 : M^{me} Sabatier Madeleine ;*Dactylographes, 2^e échelon :*Du 26 janvier 1956 : M^{me} Chalton Jacqueline ;Du 22 mars 1956 : M^{me} Reybaud Roberte.

(Arrêtés des 26, 27, 29 et 30 juin 1956.)

Est reclassé, en application des dispositions du dahir du 5 avril 1945, complété par celui du 7 mai 1955, *inspecteur de 3^e classe, 1^{er} échelon* du 10 juin 1955, avec ancienneté du 12 mars 1955 : M. Farbos de Luzan Arnaud, titularisé dans le grade d'inspecteur adjoint du 10 juin 1955. (Arrêté du 15 juin 1956.)

Sont titularisés et nommés *inspecteurs adjoints, 1^{er} échelon* du 1^{er} mai 1956, avec ancienneté du 1^{er} mai 1955 : MM. Afriat Simon et Fayaud Michel, inspecteurs adjoints stagiaires. (Arrêtés du 5 juillet 1956.)

Sont nommés :

Chef opérateur, 5^e échelon du 2 juin 1956 : M. Gentil Georges ;*Secrétaire d'administration de 1^{re} classe (1^{er} échelon)* du 8 novembre 1955 : M. Colombani Bernardin ;*Secrétaire d'administration de 2^e classe (3^e échelon)* du 1^{er} janvier 1956 : M. Afriat Simon ;*Commis chef de groupe de 3^e classe* du 1^{er} janvier 1956 : M. Baulard Maurice ;*Commis principaux de 3^e classe :*Du 1^{er} janvier 1956 : M. Lahbib Daoudi ;

Du 15 janvier 1956 : M. Lombard Pierre ;

Du 1^{er} août 1956 : M. Penalva Christian ;*Dame employée de 2^e classe* du 1^{er} mai 1956 : M^{me} Basset Françoise ;*Dactylographe, 2^e échelon* du 1^{er} mars 1956 : M^{me} Ribouchon Ginette ;*Chefs chaouchs de 1^{re} classe :*Du 1^{er} avril 1956 : M. Gaïtouni Allal ;Du 1^{er} octobre 1955 : M. Bammou Mohamed ;*Chaouch de 2^e classe* du 1^{er} janvier 1955 : M. Dilami Mohamed ;*Chaouch de 5^e classe* du 4 octobre 1955 : M. Raoui Belkheïr ;*Chaouch de 5^e classe* du 16 octobre 1955 : M. Lamkadite Ahmed.

(Arrêtés des 26, 27, 29, 30 juin, 6 et 10 juillet 1956.)

Sont promus au service des perceptions :

Sous-directeur régional adjoint, 2^e échelon du 1^{er} septembre 1955 : M. Mariton Jean, sous-directeur régional adjoint, 1^{er} échelon ;*Percepteurs de 1^{re} classe (3^e échelon) :*Du 1^{er} janvier 1955 : M. El Koubbi Robert ;Du 1^{er} septembre 1955 : M. Tardi Jean ;*Percepteurs de 1^{re} classe (2^e échelon) :*Du 1^{er} février 1955 : M. Poupert Marius ;Du 1^{er} avril 1955 : M. Bénédicti Dominique ;Du 1^{er} août 1955 : M. Audiffren Maurice ;*Percepteurs de 1^{re} classe (1^{er} échelon) :*Du 1^{er} août 1955 : M. Zarrouk Kamal ;Du 1^{er} novembre 1955 : M. Larreya Jean ;Du 1^{er} décembre 1955 : M. Ballongue Émile ;*Percepteurs de 2^e classe (2^e échelon) :*Du 1^{er} mai 1955 : M. Courchia Fernand ;Du 1^{er} décembre 1955 : M. Boulanger Jean ;*Chefs de service de 1^{re} classe (2^e échelon) :*Du 1^{er} novembre 1954 : M. Boyer Albert ;Du 1^{er} avril 1955 : M. Leca Toussaint ;Du 1^{er} août 1955 : M. Juge Pierre ;Du 1^{er} novembre 1955 : M. Péronnia Graziani ;*Chef de service de 1^{re} classe (1^{er} échelon)* du 1^{er} mars 1955 : M. Muller Louis ;*Sous-chef de service de 2^e classe* du 1^{er} octobre 1955 : M. Créteu Jean ;*Contrôleurs principaux, 4^e échelon* du 1^{er} mai 1955 : MM. Rascol Julien et Touboul Jacques ;*Contrôleur principal, 2^e échelon* du 1^{er} octobre 1953 : M. Barandon Robert ;*Contrôleur principal, 1^{er} échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M. Mordiconi Ange ;*Contrôleurs, 7^e échelon :*Du 1^{er} janvier 1955 : M. Belle André ;Du 1^{er} septembre 1955 : MM. Vitalis Raoul et Burési Baptiste ;Du 1^{er} octobre 1955 : M. Delattre Marius ;*Contrôleur, 6^e échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M. Cohen Marcel ;*Agent principal de poursuites de 4^e classe* du 1^{er} février 1955 : M. Larue Robert ;*Agent principal de recouvrement, 5^e échelon* du 1^{er} octobre 1955 : M. Chauris Marcel ;*Agent principal de recouvrement, 4^e échelon* du 1^{er} juillet 1955 : M. Nicoli Don Camille ;

Agents principaux de recouvrement, 2^e échelon :

Du 1^{er} juin 1955 : M. Agostini Antoine ;
 Du 1^{er} juillet 1955 : MM. Franceschi Mathieu et Murati Ange ;
 Du 1^{er} août 1955 : M. Dubuis Roger ;
 Du 1^{er} septembre 1955 : M. Casanova Toussaint ;
 Du 1^{er} octobre 1955 : M. Bienfait Georges ;
 Du 1^{er} décembre 1955 : MM. Gabrielli Pascal et Fabrer Paul ;

Agents principaux de recouvrement, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} novembre 1954 : M. d'Hermez Guillaume ;
 Du 1^{er} janvier 1955 : M. Rolland Noël ;
 Du 1^{er} juin 1955 : M. Giudicelli Paul ;
 Du 1^{er} novembre 1955 : M. Jacomino Henri ;

Agent de recouvrement, 5^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Rigé André ;

Agent de recouvrement, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Balkoumi Mohamed ;

Commis principal de 3^e classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Loiseau Pierre ;

Commis de 1^{re} classe du 1^{er} août 1955 : M. Cianféran Étienne.
 (Arrêtés du 15 mai 1956.)

Est promu au service des perceptions *inspecteur principal de 2^e classe* du 1^{er} novembre 1954 : M. Schonseck Pierre, *inspecteur principal de 3^e classe* ;

Est promu *inspecteur principal de 3^e classe* du 1^{er} octobre 1954, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1953, et *inspecteur principal de 2^e classe* du 1^{er} avril 1955 : M. Aguera Antoine, *inspecteur principal de 3^e classe*.

(Arrêtés du 18 mai 1956.)

Est titularisé et nommé du 1^{er} juin 1956 et reclassé du 1^{er} juin 1955 *agent de poursuites de 1^{re} classe*, avec ancienneté du 23 avril 1954 : M. Barrère Henri, *agent de poursuites de 3^e classe*. (Arrêté du 22 juin 1956.)

Est nommée, après concours, au service des perceptions, *contrôleur, 1^{er} échelon* : M^{lle} Chocron Arlette. (Arrêté du 11 juin 1956.)

Sont nommés commis agents de notifications stagiaires :

Du 15 février 1955 : M. Vivoux Pierre ;
 Du 3 mai 1955 : M. Rollin Gérard ;
 Du 1^{er} août 1955 : M. Candillon Marcel.
 (Arrêtés du 11 juin 1956.)

Est reclassé *agent de recouvrement, 1^{er} échelon* du 1^{er} novembre 1955, avec ancienneté du 8 février 1953 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 18 jours) : M. Kara Zaitri Nasradine. (Arrêté du 22 juin 1956.)

Est promu *agent principal de recouvrement, 2^e échelon* du 1^{er} janvier 1955 : M. Thévenin Robert. (Arrêté du 15 mai 1956.)

Est titularisé *commis de 3^e classe* du 15 décembre 1955 et reclassé *commis de 1^{re} classe* du 15 décembre 1954, avec ancienneté du 4 avril 1954 : M. Van Den Bogaerde Albert. (Arrêté du 24 mai 1956.)

Est rayé des cadres de l'administration chérifienne du 1^{er} août 1956 : M. Gabrielli Pascal, *agent de recouvrement, 2^e échelon*. (Arrêté du 22 juin 1956.)

Sont promus, au service des perceptions :

Chef de service de classe exceptionnelle du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951 : M. Souchon Henri ;

Contrôleur principal de classe exceptionnelle, 1^{er} échelon du 1^{er} août 1954 : M. Roger Eugène ;

Contrôleur principal, 1^{er} échelon du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1951, et *2^e échelon* du 1^{er} octobre 1953 : M. Chol Marcel ;

Contrôleur principal, 1^{er} échelon du 1^{er} juin 1953 et *2^e échelon* du 1^{er} septembre 1955 : M. Bissarette Yves ;

Contrôleur principal, 1^{er} échelon du 1^{er} janvier 1953 et *2^e échelon* du 1^{er} avril 1955 : M. Boudin Paul ;

Contrôleurs principaux, 1^{er} échelon :

Du 1^{er} février 1954 : M. Campos Marius ;

Du 1^{er} août 1953 : M. Loch Marcel.

(Arrêtés du 15 mai 1956.)

Est titularisé du 1^{er} juin 1956 et reclassé, du 1^{er} juin 1955, *agent de poursuites de 3^e classe* avec ancienneté du 14 juillet 1954 : M. Mauleon Lionel. (Arrêté du 22 juin 1956.)

Est reclassé *agent de recouvrement, 1^{er} échelon* du 1^{er} août 1955, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1951 (bonification pour services militaires : 1 an 5 mois 28 jours) et promu au *2^e échelon* du 1^{er} août 1955, avec ancienneté du 1^{er} septembre 1954 : M. Remoiville Marcel. (Arrêtés des 15 mai et 22 juin 1956.)

Sont promus, au service des domaines, du 1^{er} janvier 1956 :

Amin el amelak de 4^e classe : M. El Machichi Moulay Larbi, *amin el amelak de 7^e classe* ;

Amin el amelak de 7^e classe : M. Benboufarès el Alaoui Moulay Driss, *amin el amelak de 10^e classe*

(Arrêtés du 29 juin 1956.)

Est reclassé, en application du dahir du 4 décembre 1954, *inspecteur de 1^{re} classe*, avec ancienneté du 11 novembre 1950, promu *inspecteur hors classe* du 11 janvier 1953 et *inspecteur central de 2^e catégorie, 1^{er} échelon* du 11 janvier 1955 : M. Rousseau Émile, *inspecteur de 1^{re} classe des domaines*. (Arrêté du 22 juin 1956.)

Est nommé *chaouch de 8^e classe* du 1^{er} décembre 1955 et reclassé *chaouch de 5^e classe* de la même date, avec ancienneté du 1^{er} mai 1955 (bonification pour services civils : 11 ans 1 mois) : M. Hassan ben Moussa, *chaouch temporaire des domaines*. (Arrêté du 10 juillet 1956.)

* * *

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Est promu *agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon* du 1^{er} décembre 1955 : M. Jeannin François, *agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon*. (Arrêté du 11 mai 1956.)

Sont reclassés, en application des dispositions du dahir du 4 décembre 1954 :

Agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon du 1^{er} avril 1950, avec ancienneté du 4 novembre 1949, promu au *7^e échelon* du 4 octobre 1952, reclassé *agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon* du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 4 octobre 1952, et promu au *8^e échelon* du 4 juillet 1955 : M. Marchand Marcel, *agent public de 2^e catégorie, 8^e échelon* ;

Agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon du 1^{er} janvier 1954, avec ancienneté du 24 mai 1953, et promu au *5^e échelon* du 10 février 1956 : M. Benedetti Paul, *agent public de 3^e catégorie, 4^e échelon*.

(Arrêtés des 25 et 26 juin 1956.)

Application du dahir du 5 avril 1945 sur la titularisation des auxiliaires.

Sont titularisés et nommés sous-agents public de 3^e catégorie (manœuvres non spécialisés) du 1^{er} janvier 1951 :

2^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} avril 1949 : M. Mehtal Ali ;

3^e échelon, avec ancienneté du 20 juin 1950 : M. Zerrad M'Hamed, agents journaliers.

(Arrêtés des 27 février et 19 avril 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Agent public de 3^e catégorie, 2^e échelon (maître ouvrier routier) du 1^{er} janvier 1949, avec ancienneté du 9 août 1946 : M. Martinez Diégo ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 3^e échelon (manœuvre non spécialisé) du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 10 août 1949 : M. Khalk Mohammed Ameziane ;

Sous-agent public de 3^e catégorie, 5^e échelon (aide-pépiniériste) du 1^{er} janvier 1952, avec ancienneté du 15 mars 1950 : M. Khouya Madani,

agents journaliers.

(Arrêtés des 19 janvier, 19 mai et 7 juin 1956.)

*
*
*

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

Sont nommés :

Professeur chargé de cours d'arabe auxiliaire, 1^{er} échelon du 1^{er} octobre 1954 et professeur chargé de cours d'arabe avec 1 an d'ancienneté : M. Tahri-Jouteï Abdelouahed ;

Institutrice de 5^e classe du 10 janvier 1955 et rangée dans la 4^e classe sans ancienneté : M^{me} Le Roy Marie-Anne ;

Du 1^{er} octobre 1955 :

Professeuse licenciée : M^{me} Delaly Janine ;

Mouderrès stagiaires : MM. Sad el Bouyoud Omar et Chahine M'Hammed ;

Moniteur de 5^e classe, avec 3 mois d'ancienneté : M. Bellasri Abdeselem ;

Institutrice stagiaire du cadre particulier : M^{me} Bauer-Cauneille Irène ;

Mouderrès stagiaires du 1^{er} octobre 1955 et mouderrès de 6^e classe du 1^{er} janvier 1956 : MM. Safadi Mohamed, El Gorfti Abderrahmane et Lahsèn Mohammed ben Abdelkadèr ;

Instituteur stagiaire du cadre particulier du 1^{er} octobre 1955 et instituteur de 6^e classe du 1^{er} janvier 1956 : M. Berrahma Benyounés ;

Du 1^{er} mars 1956 :

Instituteur de 6^e classe : M. Colon Michel ;

Commis préstagiaire du 1^{er} avril 1956 : M. Attias Michel ;

Du 1^{er} octobre 1956 :

Instituteurs et institutrices stagiaires :

MM. Navarro Marcel, Dosba Henri, Caprilli Pierre, Caïd Mohammed, Bakkali Driss, Pascalis Virgile, Parrouffe André, Claustre Robert, Denis René, Cholet Fernand, Carrère Pierre, Senhadji Abdelaziz, Auzon-Cape Serge, Rouquayrol Christian et Frémion René ;

M^{mes} ou M^{lles} Greminger Anne-Marie, Clavierie Claudine, Chiron Colette, Sampéré Christiane, Ambrosini Annonciade, Coudray Lilliane, Combis Michèle, Roussel Édith, Puyjarinet Arlette, Garcia Yvette, Noël Geneviève, Guennec Josseline, Fave Brigitte, Sottet Françoise, Bourda Andrée, Antras Georgette et Tessier Janine ;

Instituteurs et institutrices stagiaires du cadre particulier :

MM. Roy Christian, Ben Aïssa Ahmed, Tayeb Azzouz, Azizi Abdallah, Cruz Ernest, Fouet Roger, Nechhad Lahcèn ben Mohamed, Bourg Alain, Leusièrre Albert, Barbotin Jean-Marc, Imberty Roger, Blanc André, Alcaraz Jésus, Mahé Guy, Branca Lucien, Oury Bernard, Paya Marcel, Massoni Ange, Michel Claude, Navarette Hyacinthe, Gharnit Abderrahman, Girard Alain, Mestre Étienne, Mal-

laroni Jean, Ettore Hilaire, Lesclide Pierre, Quilici Antoine, Lacaille Guy, Campana Jacques, Idrissi-Benyacine Moulay Ahmed, Collot Daniel, Audouy Jean, Mengual Claude, Verdoni Joseph, Piazzoli Ange, Soulier Jean-Charles et Couette Christian ;

M^{mes} ou M^{lles} Pradier Jutta, Andrieu Michèle, Pradal Michelle, Vidal Huguette, Soavi Nicole, Carlioz Thérèse, Halbert Yvonne, Carer Annie, Agostini Pierrette, Brunet Suzanne, Bergue Suzanne, Bocquet Marie-Claire, Zamith Anne-Marie, Leroy Huguette, Brunet Simone, Cerdan Janine, Carli Yvonne, Maillet Paullette, Mazella Di Ciarama Alexandrine, Luciani Marie-Rose, Perlet Nicole, Pétrequin Jeanine, Diaz Josette, Giacomoni Angèle, Strina Thérèse, Guerre Marie-Louise, Zerhouni Chérifa, Gros-Colas Gilberte, Pigilet Huguette, Jourdan Marie-Rose, Lame Bernadette, Cailhol Pierrette, Ferry Solange, Corbat Nicole, Forconi Marie-Dominique, du Courthial Marie-Jeanne, Rederon Line, Rouille Thérèse, Lopez Andrée, Braquet Suzanne, Roulet Christiane, Rousset Henriette, Ballet Raymonde, Badosa Jacqueline, Tomi Andrée, Sabbatorsi Barbe, Saura Danielle et Santelli Angèle.

(Arrêtés des 10 février, 15 mai, 3, 11, 18 juin, 2, 4, 5, 10, 11, 12 et 13 juillet 1956.)

Est rangée professeur certifié, 3^e échelon du 1^{er} octobre 1954, avec 1 an 6 mois 14 jours d'ancienneté : M^{me} Ladagnous Simone ;

Sont promus :

Du 1^{er} octobre 1954 :

Maître de travaux manuels de 4^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 19 juin 1951 : M. Mougeolle Roger ;

Du 1^{er} novembre 1952 :

Maître de travaux manuels de 3^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) du 1^{er} novembre 1952, rangé dans la 1^{re} catégorie de son grade de la même date et promu à la 2^e classe du 1^{er} novembre 1955 : M. Bonnaire Lucien ;

Maître de travaux manuels de 5^e classe, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1949, promu à la 4^e classe du 1^{er} novembre 1952 et à la 3^e classe du 1^{er} novembre 1955 : M. Vermont Maurice ;

Institutrice de 5^e classe, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1949, promue à la 4^e classe du 1^{er} février 1953 et à la 3^e classe du 1^{er} mai 1956 : M^{lle} Bernatène Françoise ;

Instituteur du cadre particulier de 4^e classe, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1953 : M. Abdelali ben Abdelkadèr Ali ;

Instituteur du cadre particulier de 5^e classe, avec ancienneté du 1^{er} mai 1954 : M. Mazet Maurice ;

Maîtresse de travaux manuels de 3^e classe, avec ancienneté du 1^{er} juin 1954 : M^{me} Fabre Simone ;

Du 1^{er} août 1954 :

Sous-intendant, 8^e échelon : M. Millereux Bernard ;

Maître de travaux manuels de 4^e classe : M. Staudt Alfred ;

Du 1^{er} octobre 1954 :

Professeurs agrégés.

9^e échelon : M. Ghouillet Jacques ;

2^e échelon : M. Lafon André ;

Professeurs licenciés :

7^e échelon : M^{me} Noël Marcelle ;

5^e échelon : M^{me} Rouget de Conigliano Fany ;

3^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} octobre 1952 : M^{me} Helmer Brigitte ;

2^e échelon : M^{lle} Baron Anne-Marie ;

Professeur certifié, 3^e échelon du 1^{er} mars 1956, avec ancienneté du 1^{er} février 1954 : M. Michel Francis ;

Sous-intendant, 3^e échelon : M. Lagardère Pierre ;

Professeur technique adjoint, 3^e échelon du 1^{er} avril 1956, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M. Guiheneuf Raymond ;

Répétiteurs et répétitrice surveillants, 2^e ordre :

De 4^e classe du 1^{er} avril 1955, avec ancienneté du 1^{er} janvier 1952 : M^{me} Allibert Annie ;

De 5^e classe :

Avec ancienneté du 16 janvier 1954 : M. Orts André ;
Avec ancienneté du 11 décembre 1953 : M. Lespinasse Guy ;

Maîtres de travaux manuels :

De 3^e classe du 1^{er} juin 1956, avec ancienneté du 15 mars 1953 : M. Gillot Pierre ;

De 3^e classe du 1^{er} novembre 1955, avec ancienneté du 25 août 1952 : M. Marcassoli Lucien ;

De 4^e classe du 1^{er} janvier 1956, avec ancienneté du 3 septembre 1952 : M. Granet Michel ;

Du 1^{er} novembre 1954 :

Surveillant général, 7^e échelon : M. Pionnier Guy ;

Répétiteur surveillant de 1^{re} classe (2^e ordre) : M. Bensimon Prosper ;

Répétiteur surveillant de 5^e classe (2^e ordre) rangé dans le 2^e échelon du cadre unique des professeurs licenciés du 1^{er} janvier 1956, avec 1 an 5 mois 4 jours d'ancienneté : M. de Pressigny Jacques ;

Instituteur de 5^e classe (cadre particulier) : M. Tribert Roger ;

Maître de travaux manuels de 5^e classe : M. Arpin Albert ;

Professeur licencié, 5^e échelon du 18 novembre 1954 : M^{me} Jobert Colette ;

Du 1^{er} décembre 1954 :

Professeurs licenciés :

4^e échelon : M. Brunet René ;

3^e échelon : M^{me} Locci Ysolette ;

2^e échelon : M^{me} Cabanis Yvonne ;

Répétitrice surveillante de 5 classe (1^{er} ordre) : M^{me} Chostakoff Simone ;

Maîtres de travaux manuels (cadre normal) :

De 2 classe (1^{re} catégorie) : M. Laurent Fernand ;

De 5 classe (2^e catégorie) et rangé dans le 3^e échelon du cadre unique des professeurs techniques adjoints du 1^{er} octobre 1955, avec 10 mois d'ancienneté : M. Solomiac Pierre ;

Instituteurs de 5^e classe (cadre particulier) du 1^{er} janvier 1955 : MM. Drubay Alfred et Bellocq Lucien ;

Du 1^{er} février 1955 :

Professeurs licenciés :

9^e échelon : M. Bernolle Raymond ;

7^e échelon : M. Reynier Jean ;

2^e échelon : M^{me} Renaud Yvonne ;

Sous-intendant, 8^e échelon : M. Lacroix Adolphe ;

Répétitrice surveillante de 5^e classe (2^e ordre) : M^{me} Guy Jacqueline ;

Du 1^{er} mars 1955 :

Professeur licencié, 2^e échelon : M. Renaud Pierre ;

Répétitrice surveillante de 5^e classe (2^e ordre) : M^{me} Blacas Marcelle ;

Du 1^{er} avril 1956 :

Professeur agrégé, 2^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juin 1953 : M. Brisset Paul ;

Professeur licencié, 8^e échelon : M. Vales Edmond ;

Du 1^{er} mai 1955 :

Professeurs licenciés :

9^e échelon : MM. Serra Paul, Fabre Charles et Marimbart Octave ;

7^e échelon : MM. Cambus Pierre et El Fassi Mohamed ;

Adjoint des services économiques de 2^e classe, 3^e échelon : M. Cler Jean ;

Du 1^{er} juin 1955 :

Professeurs licenciés :

9^e échelon : M. Azencott Yvan ;

7^e échelon : MM. Comet Emile et Reynès René ;

3^e échelon : M. Skalli Louafi ;

Professeur chargé de cours d'arabe, 5^e échelon : M. Cherradi Mohamed ;

Répétiteur surveillant de 2^e classe (2^e ordre) : M. Pujol Jean ;

Du 10 juin 1955 :

Répétitrices surveillantes, 2^e ordre :

De 5^e classe, avec ancienneté du 7 février 1952, et de 4^e classe, avec ancienneté du 7 février 1955 : M^{me} Martin Yvonne ;

De 5^e classe, avec ancienneté du 18 janvier 1955 : M^{me} Lubac Angèle ;

Du 1^{er} juillet 1955 :

Professeurs licenciés :

9^e échelon : M. Feuarent Pierre ;

8^e échelon : M. Garnier Jean-Louis ;

Professeurs certifiés, 4^e échelon : M^{mes} Delpech Marie-Thérèse et Ladagnous Simone ;

Répétiteur surveillant de 5^e classe (2^e ordre) : M. Agostini François ;

Maître de travaux manuels de 5^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) : M. Botans Michel ;

Du 1^{er} août 1955 :

Professeur agrégé, 6^e échelon : M. Prallet Raymond ;

Professeurs licenciés :

9^e échelon : MM. Chenevas-Paule Robert, Condemine Roger, Dumans André et Bibasse Martin ;

8^e échelon : M. Durand Roger ;

7^e échelon : MM. Magnaschi Georges et Flandre Marcel ;

6^e échelon : M. Chouraqi Georges ;

Répétitrice surveillante de 4^e classe (2^e ordre) : M^{me} Delamaison Gisèle ;

Du 1^{er} septembre 1955 :

Professeurs licenciés :

9^e échelon : M. Zalesky Alexis ;

3^e échelon : M^{me} Allary Suzanne ;

Professeur certifié, 9^e échelon : M^{me} Chaumeix Marguerite ;

Sous-intendant, 4^e échelon : M. Millet Norbert ;

Du 1^{er} octobre 1955 :

Professeurs agrégés, 6^e échelon : MM. Galand Lionel et Cottet Henri ;

Professeurs licenciés :

6^e échelon : M^{me} Van Troyen Marie-Louise ;

5^e échelon : M^{me} Cavassilas Yvonne ;

2^e échelon : M. Kahhak Abdelkadèr, M^{mes} de Nettancourt Solange et Chanut Janine ;

Professeur chargé de cours d'arabe, 2^e échelon : M. Ben Abou Elie ;

Chargés d'enseignement :

7^e échelon : M. Zaragoza Raphaël ;

2^e échelon : M. Ceccaldi Paul ;

Surveillante générale, 6^e échelon : M^{me} Duc Madeleine ;

Répétiteurs surveillants, 2^e ordre :

De 4^e classe : MM. de Saint-Père Claude et Tonin Gaston ;

De 5^e classe, avec ancienneté du 1^{er} avril 1953, et promu à la 4^e classe du 1^{er} avril 1956 : M. Marcelli Paul ;

De 5^e classe : M. Rocca-Serra Charles ;

Maître et maîtresse de travaux manuels (cadre normal, 1^{re} catégorie) :

De 2^e classe : M. Bedolla Plinio ;

De 3^e classe : M^{me} Blanck Josette ;

Maître de travaux manuels de 3^e classe (cadre normal, 2^e catégorie), avec ancienneté du 9 juin 1953, et promu à la 2^e classe du 1^{er} juillet 1956 : M. Farjon Paul ;

Maitre de travaux manuels de 5^e classe (cadre normal, 2^e catégorie), avec ancienneté du 1^{er} octobre 1954 : M. Testa Marcel ;

Moniteur de 4^e classe : M. El Goumi Mohamed ;

Du 1^{er} novembre 1955 :

Intendant, 3^e échelon : M. Cambus Pierre ;

Répétiteur surveillant de 4^e classe (2^e ordre) : M. Pouchucq Jacques ;

Répétitrice surveillante auxiliaire de 5^e classe, avec ancienneté du 9 mars 1952, et de 4^e classe, avec ancienneté du 9 mars 1955 : M^{me} Guillemot Micheline ;

Maitre de travaux manuels de 1^{re} classe : M. Landau André ;

Maitresse de travaux manuels de 4^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) : M^{me} Texier Régine ;

Du 1^{er} décembre 1955 :

Professeur licencié, 2^e échelon : M. Claisse Georges ;

Professeur technique adjoint, 7^e échelon : M. Laudy Gabriel ;

Chargé d'enseignement, 7^e échelon : M. Benkemoun Maurice ;

Répétiteur surveillant de 1^{re} classe (1^{er} ordre) : M. Weingertner Henri ;

Du 1^{er} janvier 1956 :

Mouderrès de 5^e classe en fonction dans les classes secondaires : MM. El Alaoui el Aoufoussi Mohamed et Ben Mohamed Tazi Driss ;

Institutrices et instituteurs de 4^e classe (cadre particulier) : MM. Noblet Eugène, Leray Henri, Agenès Roger et Tonioli Mathieu ; M^{mes} ou M^{lles} Péraldi Rosette, Mazet Geneviève, Maugard Simone, Rochat Ginette, Pabst Colette, Hegener Hélène, Noël Éliane, Moteureau Luce, Rossi Paulette et Rouxelin Germaine ;

Instituteurs et institutrices de 5^e classe (cadre particulier) : MM. Bouchareb Hamad, Bendaoud Mohammed, Mohamed ould Abderrahman, Bennani Mohammed, Birbiche Hassan, Bezzeghoud Mohammed, Brisset André, Bessac Jean-Pierre, Mammeri Boussard, Zohéiri Omar, Mehadjji Mohammed, Moatassine Ahmed, Nedjar Aomar et Oudghiri Mohamed ; M^{mes} ou M^{lles} Pomarède Paulette, Puech M.-Antoinette, Lacassagne Colette, Court Elisabeth, Chauveau Marthe, Meyssac Janine, Latil Maryse, de L'Estang du Rusquec Marie-Madeleine, Puech Christiane, Poullain Paulette et Ortéga Suzanne ;

Mouderrès en fonction dans les classes primaires :

De 2^e classe : M. El Haddad ben Djilali ;

De 3^e classe : MM. Attijgui Yahia et Mostapha ben Tahar ;

De 5^e classe : MM. Ben Abdeljlil Mekki, Youssfi Rajah Ahmed, Tazi Abderrahman, Anas Mohamed, Chebihi Louhidi, Nejjar Omar ben Abdelkadèr, Mustapha ben Mohamed Akrif, El Hajoujji Mohamed, Agoumi Ahmed et Mohamed ben Abdallah Jeloun ;

Du 1^{er} février 1956 :

Oustade de 9^e classe : M. Idrissi Khaïtouni Driss ;

Instituteur de 4^e classe (cadre particulier) : M. Parody Georges ;

Institutrice de 5^e classe (cadre particulier) : M^{me} Patteit Yvonne ;

Du 1^{er} mars 1956 :

Instituteur de 4^e classe (cadre particulier) : M. Rios Henri ;

Mouderrès primaire de 3^e classe : M. Benhima Elhoucine ;

Du 1^{er} avril 1956 :

Institutrices de 4^e classe (cadre particulier) : M^{mes} ou M^{lles} Imhaus Yvette, Rocchi Mireille et Lefoll Marguerite ;

Instituteurs de 5^e classe (cadre particulier) : MM. Semgoune Moulay el Hapid, Bakzaza Ali et Abdelhadi Abdelkadèr ;

Du 1^{er} mai 1956 :

Mouderrès primaire de 2^e classe : M. Hanzaoui Brahim ;

Instituteurs de 2^e classe (cadre particulier) : MM. Briffa Norbert et Snouassaoui Hadj el Hachemi ;

Du 1^{er} juin 1956 :

Instituteurs et institutrice du cadre particulier :

De 4^e classe : M. Lacroix Pierre ;

De 5^e classe : M. Jemmah Mohamed et M^{me} Michenaud Paulette ;

Du 1^{er} août 1956

Professeur licencié, 3^e échelon : M. Pagès Jean.

(Arrêtés des 19 mai, 13, 15, 22, 23, 25 et 27 juin 1956.)

Est nommée maitresse de travaux manuels (cadre normal, 2^e catégorie) et rangée dans la 4^e classe du 1^{er} janvier 1956, avec 3 mois d'ancienneté : M^{me} Paraire Marcelle. (Arrêté du 13 juin 1956.)

Sont reclassés :

Professeur certifié, 9^e échelon du 27 septembre 1951, avec 3 ans 11 mois 21 jours d'ancienneté : M. Gayot Henri ;

Professeur technique adjoint (cadre unique, 1^{er} échelon) du 1^{er} octobre 1955, avec 6 ans 1 mois 21 jours d'ancienneté : M. Letertre René ;

Institutrice de 3^e classe du 27 septembre 1951, avec 2 ans 4 mois 11 jours d'ancienneté, et promue à la 2^e classe de son grade du 1^{er} octobre 1952 : M^{me} Fernandez Julie ;

Instituteur de 3^e classe du 14 mai 1951, avec 2 ans 5 mois 24 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe du 1^{er} décembre 1951 : M. Dumarchez Georges ;

Instituteur de 4^e classe du 27 septembre 1951, avec 4 ans 5 mois 20 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe de son grade à la même date, avec 11 mois 20 jours d'ancienneté : M. Serrero Gaston ;

Instituteur de 5^e classe du 1^{er} janvier 1952, avec 11 jours d'ancienneté : M. Cado Jean ;

Instituteur de 6^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec 1 an 1 mois 25 jours d'ancienneté, et promu à la 5^e classe de son grade du 1^{er} décembre 1953 : M. Mauze Paul ;

Instituteur de 6^e classe du 1^{er} janvier 1955, avec 1 an d'ancienneté : M. Peretti François.

(Arrêtés des 16 mai, 14, 15 et 18 juin 1956.)

Sont reclassés en application du dahir du 4 décembre 1954 :

Du 21 juillet 1952 :

Professeurs agrégés :

7^e échelon, avec 2 ans 8 mois 9 jours d'ancienneté, promu au 8^e échelon à la même date et au 9^e échelon de son grade du 1^{er} décembre 1954 : M. Mas Joseph ;

7^e échelon, avec 2 ans 7 mois 19 jours d'ancienneté, promu à la même date au 8^e échelon de son grade, avec ancienneté du 5 juin 1952, et au 9^e échelon du 1^{er} janvier 1955 : M. Trotet Gérard ;

6^e échelon, avec 2 ans 8 mois 17 jours d'ancienneté, promu à la même date au 7^e échelon de son grade, avec ancienneté du 4 mai 1952, et au 8^e échelon du 1^{er} décembre 1954 : M. Buzenet Hubert ;

Professeur licencié, 9^e échelon, avec 3 ans 1 mois 21 jours d'ancienneté : M. Leynaud Georges ;

Professeurs licenciés :

7^e échelon, avec 2 ans 8 mois 17 jours d'ancienneté, promu au 8^e échelon du 3 mars 1953 et au 9^e échelon du 1^{er} octobre 1955 : M. Nugues Maurice ;

7^e échelon, avec 2 ans 7 mois 10 jours d'ancienneté, promu au 8^e échelon, avec ancienneté du 11 juin 1952, et au 9^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M. Mazaleyrat Marcel ;

5^e échelon, avec 3 ans 1 mois 21 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon, avec ancienneté du 28 décembre 1951, réintégré dans ses fonctions du 1^{er} décembre 1954, rangé au 6^e échelon, avec ancienneté du 28 décembre 1952, et promu au 7^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Pasqualini Jean ;

Directeur licencié, 8^e échelon, avec 7 mois 28 jours d'ancienneté, et promu au 9^e échelon de son grade du 1^{er} juin 1954 : M. Auger Paul ;

Secrétaire d'orientation professionnelle de 2^e classe, avec 1 an 22 jours d'ancienneté, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} janvier 1954 : M. Dupuis Marcel ;

Bibliothécaire adjoint de 1^{re} classe, avec 5 ans 11 mois 26 jours d'ancienneté, nommé bibliothécaire de 3^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 25 juillet 1952, et promu à la 2^e classe de son grade du 25 juillet 1954 : M. Decor Raoul ;

Professeur d'éducation physique et sportive, 5^e échelon, avec 3 ans 2 mois 14 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon à la même date, avec ancienneté du 8 novembre 1951, et au 7^e échelon du 8 mai 1954 : M. Chaillat James ;

Répétiteur surveillant de 3^e classe (1^{er} ordre), avec 1 an 1 mois 12 jours d'ancienneté, promu à la 2^e classe du 1^{er} juillet 1954, nommé sous-intendant, 4^e échelon, avec ancienneté du 23 mai 1952, et promu au 5^e échelon du 1^{er} octobre 1954 : M. Ouldyaoui Pierre ;

Répétiteur surveillant de 4^e classe (1^{er} ordre), avec 2 ans 2 mois d'ancienneté, promu à la 3^e classe de son grade du 1^{er} juin 1953, nommé surveillant général, 4^e échelon du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 6 novembre 1952, et promu au 5^e échelon du 1^{er} décembre 1955 : M. Toumelin Claude ;

Répétiteur surveillant de 4^e classe (1^{er} ordre), avec 2 ans 8 mois 3 jours d'ancienneté, promu à la 3^e classe de son grade du 1^{er} décembre 1952 et à la 2^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Auvrai Bernard ;

Adjoint des services économiques de 1^{re} classe, 2^e échelon avec 9 mois 11 jours d'ancienneté, promu au 3^e échelon de la même classe du 1^{er} mars 1954 et au 4^e échelon du 1^{er} juin 1956 : M. Mouis René ;

Rédacteurs des services extérieurs de 1^{re} classe :

Avec 2 ans 2 mois 18 jours d'ancienneté, rangé au 5^e échelon du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 4 janvier 1950, nommé rédacteur principal du 1^{er} janvier 1953, promu au 6^e échelon de la même date, avec ancienneté du 4 août 1952, et au 7^e échelon du 4 août 1954 : M. Scotto Emile ;

Avec 1 an 1 mois 24 jours d'ancienneté, rangé au 5^e échelon du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 7 décembre 1950, nommé à la même date rédacteur principal, 5^e échelon, avec la même ancienneté, et promu au 6^e échelon à cette date : M. Barbeau Raymond ;

Rédacteur des services extérieurs de 4^e classe, avec 2 ans 4 mois 27 jours d'ancienneté, promu à la 3^e classe de la même date, avec ancienneté du 24 février 1952, rangé dans la 1^{re} classe, 2^e échelon du 1^{er} janvier 1953, avec la même ancienneté, nommé rédacteur principal, 3^e échelon de la même date et promu au 4^e échelon de son grade du 1^{er} mars 1954 : M. Yagues Antoine ;

Maitre d'éducation physique et sportive (C.S., 5^e échelon), avec 3 ans 25 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon, avec ancienneté du 26 juin 1952, et au 7^e échelon du 1^{er} juillet 1955 : M. Pécouil Joseph ;

Maitre d'éducation physique et sportive (cadre normal, 5^e échelon), avec 3 ans 5 mois 29 jours d'ancienneté, promu au 6^e échelon de la même date, avec ancienneté du 22 janvier 1952, et au 7^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Alfonsi Jean ;

Instituteur hors classe, avec 1 an 10 mois 23 jours d'ancienneté : M. Pujol Noël ;

Institutrice de 2^e classe, avec 1 an 9 mois 19 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1953, nommé inspecteur de l'enseignement primaire de 2^e classe, avec ancienneté du 5 novembre 1952, et promu à la 1^{re} classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Gladel Robert ;

Instituteurs de 3^e classe :

Avec 3 ans 4 mois 25 jours d'ancienneté, promu à la 2^e classe, avec ancienneté du 26 février 1952, et à la 1^{re} classe du 1^{er} mars 1955 : M. Mito Henri ;

Avec 1 an 3 mois 19 jours d'ancienneté, promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} mai 1954 et nommé chargé d'enseignement, 5^e échelon, avec ancienneté du 27 juillet 1953 : M. Le Guinio Joseph ;

Avec 3 ans 3 jours d'ancienneté, promu à la 5^e classe de la même date, avec ancienneté du 18 juillet 1952, et à la 1^{re} classe de son grade du 1^{er} août 1955 : M. Chariaux René ;

Avec 1 an 4 mois 15 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} juillet 1954 : M. Benet Claude ;

Avec 1 an 11 mois 14 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} septembre 1953 : M. Boissin Roger ;

Avec 3 ans 4 mois 21 jours d'ancienneté, promu de la même date à la 2^e classe, avec ancienneté du 28 février 1952, et à la 1^{re} classe du 1^{er} mars 1955 : M. Burdallet Paul ;

Avec 2 ans 9 mois 4 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} novembre 1952 : M. Le Bras Jacques ;

Avec 3 ans 9 mois 9 jours d'ancienneté, promu à la même date à la 2^e classe, avec ancienneté du 12 avril 1952, et à la 1^{re} classe du 1^{er} juillet 1955 : M. Paquet Georges ;

Avec 1 an 1 mois 6 jours d'ancienneté, et promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} juillet 1954 : M. Arpin Joël ;

Instituteurs de 4^e classe :

Avec 2 ans 3 mois 10 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe de son grade du 1^{er} mai 1953 : M. Quint Robert ;

Avec 4 ans 3 mois 8 jours d'ancienneté, promu à la 3^e classe de la même date, avec ancienneté du 13 janvier 1952, et à la 2^e classe du 1^{er} août 1955 : M. Peret Jean ;

Avec 7 mois 21 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Donsimoni Jean-Jacques ;

Avec 3 ans 10 mois 23 jours d'ancienneté, et promu à la 3^e classe de son grade du 29 août 1952 : M. Blondel René ;

Instituteurs et institutrice de 5^e classe :

Avec 4 ans 9 mois 19 jours d'ancienneté, promu à la même date à la 4^e classe de son grade, avec ancienneté du 2 septembre 1951, rangé le 1^{er} octobre 1953 dans le 2^e échelon des sous-intendants, avec 3 ans 8 mois 28 jours d'ancienneté, promu à la même date au 3^e échelon, avec 8 mois 28 jours d'ancienneté, et promu au 4^e échelon du 1^{er} juin 1955 : M. Guehria Abdelkadèr ;

Avec 3 ans 2 mois 16 jours d'ancienneté, promu à la 4^e classe du 26 août 1952 et à la 3^e classe du 1^{er} septembre 1955 : M. Peraldi Jules ;

Avec 2 ans 5 mois 22 jours d'ancienneté, et promue à la 4^e classe de son grade du 1^{er} février 1953 : M^{me} Filippi Christiane ;

Avec 2 ans 9 mois 26 jours d'ancienneté, promu à la 4^e classe du 17 octobre 1952 et à la 3^e classe du 1^{er} novembre 1955 : M. Soquet Serge ;

Maitres de travaux manuels (cadre normal, 1^{re} catégorie) :

De 3^e classe, avec 3 ans 11 mois 1 jour d'ancienneté, promu à la 2^e classe de la même date, avec ancienneté du 21 août 1951, et à la 1^{re} classe de son grade du 1^{er} novembre 1954 : M. Lambert André ;

De 3^e classe, avec 2 ans 1 mois 27 jours d'ancienneté, rangé maitre de travaux manuels de 3^e classe (cadre supérieur) du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 24 mai 1950, et promu à la 2^e classe de son grade du 1^{er} juin 1953 : M. Hernandez Roger ;

De 4^e classe, avec 3 ans 5 mois 12 jours d'ancienneté, promu à la 3^e classe de la même date, avec ancienneté du 18 février 1952, rangé du 1^{er} janvier 1953 dans la 3^e classe et promu à la 2^e classe du 1^{er} mars 1955 : M. Cabannes Lucien ;

Maitres de travaux manuels de 5^e classe (cadre normal, 2^e catégorie) :

Avec 3 ans 29 jours d'ancienneté, promu à la 4^e classe de la même date, avec ancienneté du 26 juin 1952, rangé du 1^{er} janvier 1953 dans la 4^e classe de la 1^{re} catégorie du cadre normal avec la même ancienneté, promu à la 3^e classe de son grade du 1^{er} juillet 1955, nommé professeur technique adjoint du 1^{er} octobre 1955 et rangé au 5^e échelon, avec ancienneté du 1^{er} juillet 1955 : M. Fossier Lucien ;

Avec 5 ans 5 mois 21 jours d'ancienneté, promu à la 4^e classe de la même date, avec ancienneté du 1^{er} mai 1950, et à la 3^e classe du 1^{er} novembre 1953 : M. Guisset Aimé ;

Du 1^{er} octobre 1952 :

Maitre de travaux manuels de 2^e classe (cadre normal, 2^e catégorie), avec 2 ans 11 mois 21 jours d'ancienneté, promu à la 1^{re} classe du 1^{er} novembre 1952, rangé dans la 1^{re} classe du cadre normal, 1^{re} catégorie du 1^{er} octobre 1953, avec ancienneté du 1^{er} novembre 1952, et dans la 1^{re} classe du cadre supérieur du 1^{er} octobre 1954, avec la même ancienneté : M. Lohjois Gilbert ;

Répétiteur surveillant de 5^e classe (2^e ordre), avec 3 ans 7 mois 4 jours d'ancienneté, promu à la 4^e classe du 1^{er} décembre 1952, avec ancienneté du 17 mai 1952, et à la 3^e classe du 1^{er} juin 1955 : M. Quilichini Marc ;

Du 1^{er} janvier 1953 :

Instituteurs du cadre particulier :

De 3^e classe :

Avec 1 an 7 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} mai 1955 : M. Galiana François ;

Avec 1 an 10 mois 19 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} mars 1954 : M. Martinez Paul ;

De 6^e classe, avec 1 an 8 mois 19 jours d'ancienneté, et promu à la 5^e classe du 1^{er} mai 1953 : M. Gennari Emile ;

Instituteur de 5^e classe du 1^{er} octobre 1953, avec 1 an 2 mois 19 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} août 1955 : M. Jajati Simon ;

Du 1^{er} janvier 1954 :

Instituteurs de 5^e classe (cadre particulier) :

Avec 11 mois 20 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} février 1956 : M. Lafontaine Paul ;

Avec 2 ans 5 mois d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} août 1954 : M. Madec Albert ;

Avec 2 ans 11 mois d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} août 1954 : M. Giudicelli Raymond ;

Du 1^{er} janvier 1955 :

Instituteur de 5^e classe, avec 2 ans 11 mois 3 jours d'ancienneté, et promu à la 4^e classe du 1^{er} janvier 1955 : M. Olivesi Jérôme ;

Instituteur de 4^e classe (cadre particulier), avec 1 an 8 mois 23 jours d'ancienneté : M. Galtier Marcel ;

Instituteur de 6^e classe (cadre particulier) du 1^{er} avril 1955, avec 1 an 4 mois 8 jours d'ancienneté, et promu à la 5^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Dumez Rémy.

(Arrêtés des 16, 26 mai, 11, 14, 18 et 21 juin 1956.)

Sont rayés des cadres du ministère de l'instruction publique

Du 22 mai 1956 : M. Lahlou Aomar, moniteur de 5^e classe ;

Du 24 mai 1956 : M^{me} Rousset Suzanne, commis de 2^e classe ;

Du 1^{er} octobre 1956 : M. Brunet Pierre, chargé d'enseignement, 3^e échelon,

dont les démissions sont acceptées.

(Arrêtés des 9, 18 et 22 juin 1956.)

Est affecté au ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, en qualité d'inspecteur de l'enseignement de l'arabe, à compter du 15 juin 1956 : M. Ghiati M'Hamed, inspecteur, 9^e échelon. (Arrêté du 18 juillet 1956.)



MINISTÈRE DE LA SANTÉ.

Sont recrutés en qualité de :

Médecins de 3^e classe :

Du 1^{er} avril 1956 : M. Daups Christian ;

Du 22 juin 1956 : M. Teste Maurice ;

Médecin stagiaire du 4 juin 1956 : M. Saclier Jacques ;

Adjointe de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 11 juin 1956 : M^{me} Delompre, née Lovin-Fosse Jeanine.

(Arrêtés des 9, 21, 29 juin et 17 juillet 1956.)

Sont titularisés et nommés :

Médecin de 3^e classe du 20 juillet 1956 : M. Ben Hima Mohamed, médecin stagiaire ;

Assistants sociaux de 5^e classe du 1^{er} mai 1956 :

Avec ancienneté du 1^{er} janvier 1954 : M^{lle} Connan Anne-Marie ;

Avec ancienneté du 1^{er} août 1954 : M^{lle} Auger Marguerite,

assistantes sociales de 5^e classe, à titre provisoire :

Assistante sociale de 6^e classe du 14 février 1956 et promue assistante sociale de 5^e classe du 1^{er} octobre 1955 : M^{lle} Lafarge Denise ;

Assistante sociale de 6^e classe du 27 décembre 1955 et promue assistante sociale de 5^e classe du 1^{er} octobre 1956 : M^{me} Cas, née Orquevaux Christiane,

assistantes sociales de 6^e classe.

(Arrêtés des 16 mai, 22 juin et 5 juillet 1956.)

Est confirmée dans son grade d'assistante sociale de 5^e classe du 1^{er} mai 1956, avec ancienneté du 1^{er} août 1953, et promue assistante sociale de 4^e classe du 1^{er} février 1956 : M^{me} Donnadiou Elisabeth, assistante sociale de 5^e classe ;

Sont nommés, après concours :

Adjointe spécialiste de santé de 4^e classe du 1^{er} mars 1956 : M^{lle} Reville Michelle, adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômés d'État) ;

Adjointes et adjoints de santé de 5^e classe (cadre des diplômés d'État) du 1^{er} avril 1956 : M^{mes} Dautrey Jeanne, Dieu Michèle, Moria Simone, M^{lle} Mazzucca Paule, MM. Malter Jean et Ameur Omar, adjointes et adjoints de santé de 2^e, 3^e, 4^e et 5^e classe (cadre des non diplômés d'État).

(Arrêtés des 23 avril, 15, 21, 26 juin et 26 juillet 1956.)

Est nommée sage-femme de 5^e classe du 1^{er} juin 1956 : M^{me} Zittel Jacqueline, sage-femme temporaire. (Arrêté du 21 juin 1956.)

Sont promus :

Médecin principal de 3^e classe du 1^{er} décembre 1955 : M. Chendler Edmond, médecin de 1^{re} classe ;

Médecin de 1^{re} classe du 1^{er} septembre 1955 : M. Montagne Francis, médecin de 2^e classe ;

Assistante sociale de 1^{re} classe du 1^{er} octobre 1956 : M^{me} Sulzberger Aimée, assistante sociale de 2^e classe ;

Assistante sociale de 2^e classe du 1^{er} octobre 1956 : M^{lle} Buffe Suzanne, assistante sociale de 3^e classe ;

Assistante sociale de 3^e classe du 1^{er} octobre 1956 : M^{lle} Gabel Marceline, assistante sociale de 4^e classe ;

Assistants sociaux de 4^e classe :

Du 1^{er} septembre 1956 : M^{me} Marco Marie-Rose et M^{lle} Rouche Madeleine ;

Du 1^{er} octobre 1956 : M^{lle} Rovarino Michèle,

assistantes sociales de 5^e classe ;

Assistante sociale de 5^e classe du 1^{er} septembre 1956 : M^{lle} Piquemal Anne-Marie, assistante sociale de 6^e classe ;

Surveillant général de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1956 : M. Vital Jean, surveillant général de 2^e classe ;

Adjoint principal de santé de 2^e classe du 1^{er} septembre 1956 : M. Darcos Gabriel, adjoint principal de santé de 3^e classe ;

Adjoint principal de santé de 3^e classe :

Du 1^{er} août 1956 : M. Fournex René ;

Du 1^{er} septembre 1956 : M^{lle} Blanc Léopoldine,

adjoint et adjointe de santé de 1^{re} classe (cadre des diplômés d'État) ;

Adjointe et adjoint de santé de 2^e classe (cadre des diplômés d'État) :

Du 1^{er} janvier 1956 : M^{lle} Dufour Jeanne ;

Du 1^{er} juillet 1956 : M. Hugel René.

adjoint et adjoint de santé de 3^e classe (cadre des diplômés d'État) ;

Adjoint et adjointes de santé de 3^e classe (cadre des diplômés d'État) :

Du 1^{er} septembre 1955 : M. Van Dromme Georges ;

Du 1^{er} septembre 1956 : M^{mes} Tichadou Janine et Lemerre Jacqueline, adjoint et adjointes de santé de 4^e classe (cadre des diplômés d'État) ;

Adjointe et adjoint de santé de 4^e classe (cadre des diplômés d'État) :

Du 1^{er} mai 1956 : M^{me} Barth Bernadette ;

Du 1^{er} juin 1956 : M. Lagier Max,

adjointe et adjoint de santé de 5^e classe (cadre des diplômés d'État) ;

Adjoint et adjointe de santé de 2^e classe (cadre des non diplômés d'État) :

Du 1^{er} janvier 1956 : M. Usai Raymond ;

Du 1^{er} février 1956 : M^{lle} Jullion Simone,

adjoint et adjointe de santé de 3^e classe (cadre des non diplômés d'État) ;

Adjoint et adjointe de santé de 3^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} juillet 1956 : M. Cerutti Maurice et M^{me} Lapierre Denise, adjoint et adjointe de santé de 4^e classe (cadre des non diplômés d'État) ;

Commis principaux de 1^{re} classe :

Du 1^{er} mars 1954 : M^{lle} Larrey Marie ;

Du 1^{er} juin 1954 : M^{me} Bonelli Eliane,

commis principaux de 2^e classe ;

Dactylographe, 4^e échelon du 1^{er} mars 1955 : M^{me} Bastié Simone, dactylographe, 3^e échelon.

(Arrêtés des 9 avril, 29, 30, 31 mai, 1^{er}, 21, 28 juin, 16, 20, 23 et 30 juillet 1956.)

Sont reclassés :

En application du dahir du 4 décembre 1954 :

Médecin principal de 3^e classe du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 30 décembre 1949 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 1 an 1 jour), promu médecin principal de 2^e classe du 21 juillet 1952, avec ancienneté du 1^{er} avril 1952, et médecin principal de 1^{re} classe du 1^{er} juin 1954 : M. Butat Guy, médecin principal de 1^{re} classe ;

Médecin de 3^e classe du 24 mars 1954, avec ancienneté du 26 mars 1952 (majoration d'ancienneté pour services militaires de guerre : 3 ans 11 mois 28 jours), et médecin de 2^e classe du 26 mars 1954 : M. Dulière Luc, médecin de 3^e classe ;

Lieutenant de santé de 3^e classe, avec ancienneté du 30 juin 1953 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 9 mois 1 jour), lieutenant de santé de 2^e classe, avec ancienneté du 18 janvier 1952, et promu lieutenant de santé de 1^{re} classe du 1^{er} mars 1955 : M. Blaise Jean, lieutenant de santé de 1^{re} classe ;

Adjoint spécialiste de santé de 1^{re} classe, avec ancienneté du 7 octobre 1949 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 9 mois 24 jours), adjoint spécialiste de santé hors classe, 1^{er} échelon du 7 août 1952 et promu adjoint spécialiste de santé hors classe, 2^e échelon du 1^{er} mai 1955 : M. Marchi Pierre, adjoint spécialiste de santé hors classe, 2^e échelon ;

Adjoint spécialiste de santé de 1^{re} classe, avec ancienneté du 4 juillet 1950 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 4 mois 27 jours), adjoint spécialiste de santé hors classe, 1^{er} échelon du 4 janvier 1953 et promu adjoint spécialiste de santé hors classe, 2^e échelon du 1^{er} août 1955 : M. Van Rycke Pierre, adjoint spécialiste de santé hors classe, 2^e échelon ;

Adjoint de santé de 2^e classe (cadre des non diplômés d'État), avec ancienneté du 3 juillet 1950 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 1 an 28 jours), et promu adjoint de santé de 1^{re} classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} décembre 1953 : M. Durré André, adjoint de santé de 1^{re} classe (cadre des non diplômés d'État) ;

Adjoint de santé de 2^e classe (cadre des non diplômés d'État), avec ancienneté du 18 août 1949 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 1 an 2 mois 13 jours), et promu adjoint de santé

de 1^{re} classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} octobre 1952 : M. Chiron Paul, adjoint de santé de 1^{re} classe (cadre des non diplômés d'État) ;

Agent public de 2^e catégorie, 5^e échelon du 1^{er} janvier 1951, avec ancienneté du 1^{er} avril 1950 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 9 mois), promu agent public de 2^e catégorie, 6^e échelon du 1^{er} janvier 1953, reclassé agent public de 1^{re} catégorie, 6^e échelon du 1^{er} octobre 1953 et promu agent public de 1^{re} catégorie, 7^e échelon du 1^{er} juin 1956 : M. Gamel Lucien, agent public de 1^{re} catégorie, 7^e échelon ;

Agent public de 3^e catégorie, 6^e échelon du 1^{er} octobre 1951, avec ancienneté du 6 mai 1951 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 4 mois 27 jours), et promu agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon du 1^{er} avril 1954 : M. Juif Maurice, agent public de 3^e catégorie, 7^e échelon ;

Commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans) du 1^{er} mai 1952, avec ancienneté du 6 mai 1951 (majoration d'ancienneté pour services de guerre : 11 mois 25 jours), et promu commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans) du 1^{er} juin 1954 : M. Crozel Pierre, commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans).

Une majoration d'ancienneté (4 mois 27 jours) est accordée, à compter du 21 juillet 1952, à M. Lalande Edmond, adjoint spécialiste de santé hors classe, 2^e échelon.

Est titularisé et nommé adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} décembre 1955, avec ancienneté du 1^{er} décembre 1953, reclassé aux mêmes grade et classe du 3 décembre 1954, avec ancienneté du 17 novembre 1948 (majoration d'ancienneté pour services civils et militaires : 5 ans 14 jours), adjoint de santé de 4^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 3 décembre 1954, avec ancienneté du 17 novembre 1951, et promu adjoint de santé de 3^e classe (cadre des non diplômés d'État) du 1^{er} décembre 1954 : M. Mindeguia Jacques, adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) ;

En application du dahir du 17 décembre 1954 :

Médecin de 3^e classe du 3 avril 1955 : M. Geib Pierre, médecin de 3^e classe.

(Arrêtés des 8 mars, 4 juin, 12, 13, 17, 18, 25 et 31 juillet 1956.)

Sont placés dans la position de disponibilité pour convenances personnelles :

Du 1^{er} juillet 1956 : M. Day Emile, adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) ;

Du 15 août 1956 : M. Martin de Mirandol Pierre, médecin de 2^e classe ;

Du 1^{er} septembre 1956 : M^{me} Andurand Monique, adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État), et M. Andurand Pierre, adjoint de santé de 5^e classe (cadre des non diplômés d'État) ;

Du 1^{er} octobre 1956 : M^{lle} Noitaky Nadine, adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État).

(Arrêtés des 7, 11, 16 et 20 juillet 1956.)

Sont rayés des cadres du ministère de la santé :

Du 1^{er} juin 1956 : M^{me} Lavinet Carmen, adjointe de santé de 3^e classe (cadre des diplômées d'État) ;

Du 4 juin 1956 : M^{lle} Péron Madeleine, adjointe de santé de 3^e classe (cadre des non diplômées d'État) ;

Du 14 juin 1956 : M^{me} Laure Emilienne, adjointe de santé de 4^e classe (cadre des diplômées d'État) ;

Du 1^{er} juillet 1956 : M^{lle} Cordier Marie, adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État), et M^{lle} Eldin Colette, adjointe de santé de 5^e classe (cadre des non diplômées d'État) ;

Du 15 juillet 1956 : M. Delmas-Marsalet Maurice, médecin stagiaire ;

Du 27 juillet 1956 : M^{lle} d'Abbadie de Barrau Christiane, adjointe de santé de 3^e classe (cadre des diplômées d'État) ;

Du 1^{er} août 1956 : M^{lle} Brémond Colette, assistante sociale de 3^e classe, et Maisonobe Anne-Marie, adjointe de santé de 4^e classe (cadre des diplômées d'État) ;

Du 10 octobre 1956 : M^{lle} Enrici Josette, sage-femme de 5^e classe, dont les démissions sont acceptées.

(Arrêtés des 22 juin, 3, 4, 5, 13, 16, 24 et 26 juillet 1956.)

Sont considérées comme démissionnaires et rayées des cadres du ministère de la santé :

Du 1^{er} novembre 1955 : M^{lle} Broussignac Pierrette, adjointe de santé de 5^e classe (cadre des diplômées d'État) ;

Du 15 juillet 1956 : M^{lle} Wery Claude, assistante sociale de 5^e classe.

(Arrêtés des 16 et 27 juillet 1956.)

Sont recrutés en qualité d'*infirmiers stagiaires* du 1^{er} décembre 1955 : MM. El Harrab Mohamed, Gamrani el Bachir et Oulkhir Ahmed. (Arrêtés du 28 juillet 1956.)

Est nommée *adjointe de santé de 5^e classe (cadre des non diplômées d'État)* du 1^{er} avril 1956 : M^{lle} Edery Yacoth-Coty, infirmière de 3^e classe. (Arrêté du 5 juin 1956.)

Est reclassé, en application de l'article 8 du dahir du 5 avril 1945 :

Infirmier de 3^e classe du 1^{er} janvier 1953, avec ancienneté du 7 septembre 1950 (bonification pour services militaires de guerre : 4 ans 3 mois), *infirmier de 2^e classe* du 7 mars 1953, avec ancienneté du 7 février 1946 (rappel de 7 ans 1 mois de services civils), *matre infirmier de 3^e classe* du 7 mars 1953, avec ancienneté du 7 février 1952, et promu *matre infirmier de 2^e classe* du 1^{er} mars 1955 : M. Assari Hammou, infirmier de 3^e classe. (Arrêté du 2 mai 1956.)

Admission à la retraite.

M. Cigarini Rémo, commis principal de 2^e classe, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, au titre des dispositions transitoires prévues par l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955, et rayé des cadres de l'administration marocaine du 1^{er} juillet 1956. (Arrêté du secrétaire général du Gouvernement du 17 juillet 1956.)

M. Bernel Stanislas, ingénieur subdivisionnaire de 1^{re} classe (indice 450), est admis, au titre des dispositions transitoires, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} août 1956. (Arrêté du 6 juillet 1956.)

M. Benazizi L'Hassèn, sous-agent public de 2^e catégorie, 7^e échelon, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère des travaux publics, du 3 mai 1953. (Arrêté du 6 juillet 1956.)

M. Abainou Hadj Brahim, chef chaouch de 1^{re} classe, est admis, au titre de la limite d'âge, à faire valoir ses droits à l'allocation spéciale et rayé des cadres du ministère des travaux publics du 1^{er} août 1956. (Arrêté du 6 juillet 1956.)

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, en application de l'article 10 du dahir du 26 janvier 1955, et rayés des cadres du ministère de la santé du 1^{er} août 1956 :

M^{me} Prévost-Lataillade Yvonne, assistante sociale de 3^e classe ;

M. Mauroux Michel, adjoint principal de santé de 1^{re} classe.

(Arrêtés des 26 juin et 13 juillet 1956.)

M. Magnin Marcel, commis principal de classe exceptionnelle (avant 3 ans), est admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de l'intérieur du 1^{er} juillet 1953. (Arrêté du 4 juillet 1956 modifiant l'arrêté du 1^{er} juin 1953.)

M^{me} Salières Adrienne, commis principal de classe exceptionnelle (indice 240), est admise à faire valoir ses droits à la retraite et rayée des cadres du ministère de la justice du 1^{er} août 1956. (Arrêté du 11 juillet 1956.)

M. Blanc Louis, commis principal de classe exceptionnelle (après 3 ans), est admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de la justice du 1^{er} août 1956. (Arrêté du 20 juin 1956.)

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite du 1^{er} août 1956 et rayés des cadres du ministère de la justice :

M. Chauvet Charles, secrétaire-greffier adjoint de 1^{re} classe ;

M. Quesnel Eugène, secrétaire-greffier adjoint de 4^e classe ;

M^{mes} Roland Marie, Rossi Andrée et Boutin Renée, commis principaux de classe exceptionnelle.

(Arrêtés du 4 juillet 1956.)

M. Fournier Henri, secrétaire-greffier adjoint, échelon exceptionnel, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et rayé des cadres du ministère de la justice du 1^{er} août 1956. (Arrêté du 3 août 1956.)

Concession de pensions, allocations et rentes viagères.

Par décret du 26 hïja 1375 (4 août 1956) sont révisées conformément aux dispositions du dahir du 7 kaada 1375 (16 juin 1956) les allocations inscrites au grand livre des allocations spéciales énoncées au tableau ci-après :

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM: Menouar ben Djillali.	Ex - cavalier de 2 ^e classe (eaux et forêts) (indice 118).	50.001	5 enfants.	60	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Ali.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (intérieur) (indice 113).	50.002	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Hadj Mohamed ben Abdallah Lahlou.	Ex-maitre infirmier hors classe (santé publique) (indice 140).	50.003	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Boudjma ben Ahmed.	Ex-maitre infirmier de 3 ^e classe (santé publique) (indice 125).	50.004	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Lahcèn ben Ali.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 140).	50.006	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Allal ben Ali.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 140).	50.007	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 120).	50.008	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Driss.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 140).	50.009	1 enfant.	58	1 ^{er} -1-1955.
Driss ben Belaïd.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 125).	50.012	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Houssine ben Ali.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 135).	50.013	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdallah ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.015	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Moussa ben Mohamed (les héritiers).	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.016	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed Sghra.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.017	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 125).	50.018	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Boujema ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 130).	50.019	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.020	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.021	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Thami ben Tahar.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.022	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Thami ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 111).	50.023	Néant.	57	1 ^{er} -1-1955.
Mahjoub ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 113).	50.024	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Khaïtèr.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 125).	50.025	1 enfant (6 ^e rang).	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Maati.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 120).	50.026	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdeslam ben Khalifa.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 118).	50.027	Néant.	55	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 113).	50.028	4 enfants	50	1 ^{er} -1-1955.
Bouafi ben Hadj Reddid.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 135).	50.029	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 118).	50.030	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Larbi ben Aomar (les héritiers).	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Marrakech-Médina) (indice 118).	50.031	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Lahcèn ben Allal.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Meknès) (indice 125).	50.032	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Tahar.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.033	3 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Abdelkadèr ben Tahar « Derbari ».	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.034	1 enfant.	43	1 ^{er} -1-1955.
Amar ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.036	Néant.	48	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Houmane ben Abdalah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 111).	50.037	2 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
Bouchaïb ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 113).	50.038	Néant.	48	1 ^{er} -1-1955.
Allal ben Larbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (P.T.T.) (indice 118).	50.039	2 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
Bouchaïb ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (P.T.T.) (indice 118).	50.041	2 enfants.	40	1 ^{er} -1-1955.
Moulay M'Hamed ben Khalifa	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (P.T.T.) (indice 125).	50.042	1 enfant.	49	1 ^{er} -1-1955.
Smaïn ben Mohamed.	Ex - cavalier de 6 ^e classe (eaux et forêts) (indice 106).	50.043	3 enfants.	18	1 ^{er} -1-1955.
Tahar ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (santé publique) (indice 109).	50.044	2 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Embarck ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 3 ^e échelon (santé publique) (indice 116).	50.045	2 enfants.	32	1 ^{er} -1-1955.
Houmad ben Bassou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (santé publique) (indice 107).	50.046	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Aïcha Slimania bent Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (santé publique) (indice 107).	50.047	Néant.	35	1 ^{er} -1-1955.
MM. Brahim ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 109).	50.048	5 enfants.	43	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Moussa.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	50.049	1 enfant.	42	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.050	Néant.	49	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.051	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brick ben El Hachemi.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 140).	50.053	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Brahim.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	50.054	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Tahar ben Smaïn.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.055	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Mohamed.	Ex-chaouch de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 120).	50.056	1 enfant.	52	1 ^{er} -1-1955.
Salah ben Bouchaïb Rifi.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (affaires chérifiennes) (indice 109).	50.059	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Omar el Kadiri.	Ex-pointeur de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 142).	50.062	1 enfant	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Salem.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 2 ^e échelon (intérieur) (indice 109).	50.064	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Larbi.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (intérieur) (indice 125).	50.065	2 enfants.	55	1 ^{er} -1-1955.
Sayah ben Bouafs.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (intérieur) (indice 113).	50.066	Néant.	51	1 ^{er} -1-1955.
Malek ben Malek ben Abdallah.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.069	4 enfants.	54	1 ^{er} -1-1956.
Brahim ben Abdallah.	Ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.070	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Allal ben Aomar.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.071	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Ahmed ben Lahoucine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (eaux et forêts) (indice 116).	50.072	6 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bachir ben Aomar.	Ex - cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.073	5 enfants.	57	1 ^{er} -1-1955.
Ghazouani ben Mohamed.	Ex - cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.074	5 enfants.	56	1 ^{er} -1-1955.
Brahim bel Lhassèn.	Ex - cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.075	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Boufa.	Ex - cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.076	4 enfants.	52	1 ^{er} -1-1955.
Driss ben Mohamed.	Ex - cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.077	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben M'Bark.	Ex - cavalier de 3 ^e classe (eaux et forêts) (indice 115).	50.078	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Salah ben Mohamed.	Ex - cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.079	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brahim ben Lahcèn.	Ex - cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.080	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Allal ben Abdelmalek.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 125).	50.081	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Ali ben Madani.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 135)	50.082	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Lahoucine ben Mohamed Abidaou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 116).	50.083	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Moulay Djillali ben Moulay M'Hamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 125).	50.084	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 120).	50.085	Néant.	55	1 ^{er} -1-1955.
Kacem ben Djillali.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 120).	50.086	4 enfants.	33	1 ^{er} -1-1955.
Hadjed ben Abdesslem «Tbich».	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.089	2 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Bouchta.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.092	Néant.	37	1 ^{er} -1-1955.
Benaceur ben Ali.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 125).	50.093	5 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
Ben Achir ben Azouz.	Ex-marin de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.094	2 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Abdallah ben El Aroussi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (intérieur) (indice 116).	50.095	2 enfants.	43	1 ^{er} -1-1955.
Belkacem ben Maati.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.096	6 enfants.	46	1 ^{er} -1-1956.
Ahmed ben Bellal.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.097	5 enfants.	42	1 ^{er} -1-1956.
Slimane ben Bouazza.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.098	2 enfants.	39	1 ^{er} -1-1956.
Lahoucine ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.099	1 enfant.	42	1 ^{er} -1-1956.
Belkheir ben Ouazzani.	Ex-caporal pompier professionnel, 2 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 133).	50.100	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Hammadi ben Maati.	Ex-inspecteur de 2 ^e classe, 5 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	50.101	1 enfant.	33	1 ^{er} -1-1955.
Bouazza ben Mohamed.	Ex-inspecteur de 2 ^e classe, 5 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	50.102	7 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Mama bent Mohamedould Yahia (5 orphelins), veuve Mohamed ben Abdelkadèr.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (instruction publique) (indice 118).	50.103	7 enfants.	44/50	1 ^{er} -1-1955.
Malika bent Mohamed, veuve El Kebir ben Lahcèn.	Ex-chaouch de 4 ^e classe (instruction publique) (indice 112).	50.104	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Sliha bent Messaoud (2 orphelins), veuve Brahim ben Tahar.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (P.T.T.) (indice 113).	50.105	2 enfants.	42/50	1 ^{er} -1-1955.
Aïcha bent El Houssine (1 orphelin), veuve Abdeslem ben M'Bark.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (P.T.T.) (indice 120).	50.106	1 enfant.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Aïcha bent Mansour (3 orphelins), veuve Mohamed ben M'Hamed el Abdi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 109).	50.107	3 enfants.	40/50	1 ^{er} -1-1955.
Orphelin Ahmed, sous tutelle dative de Benachèr ben Ahmed, ayant cause Allal ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 111).	50.108	1 enfant.	44/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Orpheline Messaouda, sous tutelle dative de M'Barka bent Brahim, ayant cause Mohamed ben Miloud.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 109).	50.109	1 enfant.	35/1/3	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} M'Barka bent Mohamed, veuve Abdallah ben Ahmed el Gharbaoui.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 118).	50.110	Néant.	47/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatima bent Abdelkadèr (1 orphelin), veuve Ahmed ben M'Bark Layadi.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.112 A	4 enfants.	47/15/32	1 ^{er} -1-1955.
Halima bent Bouazza, veuve Ahmed ben M'Bark Layadi.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.112 B	Néant.	47/1/32	1 ^{er} -1-1955.
M'Barka bent El Kebir, veuve Abdeslem ben Bouzekri Smaïn.	Ex-chef chaouch de 2 ^e classe (domaines) (indice 122).	50.113 A	Néant.	50/4/64	1 ^{er} -1-1955.
Orpheline Khadija, sous tutelle dative de Tahar ben Bouzekri, ayant cause d'Abdeslem ben Bouzekri Smaïn.	Ex-chef chaouch de 2 ^e classe (domaines) (indice 122).	50.113 B	3 enfants.	50/7/64	1 ^{er} -1-1955.
MM. Djillali ben Hadj.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.114	1 enfant.	37	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Abdallah.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.115	4 enfants.	58	1 ^{er} -1-1956.

NOM ET PRENOMS DU RETRAITE	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ECHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Lahssèn ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.116	4 enfants.	46	1 ^{er} -1-1956.
Lahcèn ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.118	2 enfants.	52	1 ^{er} -1-1956.
Salah ben Bark.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 108).	50.119	5 enfants.	47	1 ^{er} -1-1956.
Abdeslem ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.120	6 enfants.	44	1 ^{er} -1-1956.
Mokhtar ben Mokhtar.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.121	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Ahmed ben Mohamed Zem-mouri.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.122	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Driss ben Ahmida.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.123	3 enfants.	54	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Lahssèn.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.124	2 enfants.	46	1 ^{er} -1-1956.
Mahjoub ben Mohamed.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (justice) (indice 105).	50.125	3 enfants.	54	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Hassan.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 130).	50.126	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Allal ben Ahmed.	Ex-maître infirmier hors classe (santé publique) (indice 140).	50.127	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Houcène ben Abdallah.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (santé publique) (indice 111).	50.128	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
El Hachmi ben Ali.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.129	6 enfants.	60	1 ^{er} -1-1955.
Smaïl ben Mohamed.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.130	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Taïbi ben Larbi.	Ex-sous-chef marin de 2 ^e classe (douanes) (indice 132).	50.131	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben El Hadj Bouali.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.132	2 enfants.	43	1 ^{er} -1-1955.
Mahjoub ben Ali.	Ex-brigadier, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	50.134	2 enfants.	53	1 ^{er} -1-1955.
Abbès ben Kebir.	Ex-brigadier-chef, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 160).	50.135	5 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
El Hassane ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.137	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Houssine ben Hamou.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.138	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bachir ben El Arbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 125).	50.139	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Rahal ben Abdelouahab.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.141	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mahjoub ben Habib.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.142	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brick ben Abderrahmane.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (services municipaux, Meknès) (indice 116).	50.143	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Moussa ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 122).	50.144	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	50.146	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bouchaïb ben Tahar.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	50.147	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdeslem ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.148	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Tahar ben Abderrahman.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.149	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Moussa ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	50.151	Néant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Lahcèn ben Aomar.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.152	Néant.	42	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Houssine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.153	4 enfants.	36	1 ^{er} -1-1955.
Bel Djilali Sahliould Abdelkader.	Ex-inspecteur principal, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indice 175).	50.154	2 enfants (3 ^e et 4 ^e r.).	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Driss.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (affaires chrétiennes) (indice 109).	50.156	5 enfants.	47	1 ^{er} -1-1955.
El Hna ben Mohamed.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.157	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ouadoudi ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.158	1 enfant.	42	1 ^{er} -1-1955.
Djilali ben Hamadi.	Ex-infirmier de 2 ^e classe (santé publique) (indice 115).	50.159	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Driss.	Ex-infirmier de 1 ^{re} classe (santé publique) (indice 120).	50.160	4 enfants.	47	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMERO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Brahim ben Mohamed.	Ex-maître infirmier de 3 ^e classe (santé publique) (indice 125).	50.161	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
El Aydi Mohamed ben El Mekki.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Salé) (indice 118).	50.162	Néant.	39	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben M'Barek.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.164	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
Kaddour ben Salah.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.165	1 enfant.	42	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Mohamed (les héritiers).	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 125).	50.166	3 enfants.	54	1 ^{er} -1-1955.
El Bouhali ben Akka.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.169	5 enfants.	56	1 ^{er} -1-1955.
Lachemi ben Belaïd.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.171	11 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Abdallah.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.172	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Aomar ben Djillali.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.173	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Hamed ben Mahjoub.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.174	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brahim ben Hadj Ahmed.	Ex-cavalier de 2 ^e classe (eaux et forêts) (indice 118).	50.175	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bendouda ben Mohamed.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.176	5 enfants	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Fatma bent Abderrahman dite « Chehba », veuve Abdelkadèr ben El Hadj el Arbi.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	50.181	Néant.	A.C. 33 48/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Agrouba Fatma bent Abdeslem, veuve Abdelkadèr ben Abdallah.	Ex-cavalier de 2 ^e classe (douanes) (indice 118).	50.183	Néant.	31/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -1-1955.
Habiba bent Thami, veuve Mohamed ben Madani.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 111).	50.185	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Faïza bent Mohamed (1 orphelin), veuve Abdeslem ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	50.187	Néant.	56/50	1 ^{er} -1-1956.
Zahra bent El Aroui, veuve Fekkak ben Daoud.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	50.189	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Brika bent Mohamed, veuve Brik ben Haddane.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 108).	50.191	Néant.	60/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Fatma bent Hamadi, veuve El Bahloul ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	50.193 B	Néant.	18/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Zohra bent Kacem Henchi, veuve Abdennebi ben Rahal.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (intérieur) (indice 125).	50.194	1 enfant.	60/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Orphelines Fatima Ahmed, sous tutelle dative de Fatma bent Mohamed, ayant cause El Kebir ben Ghalem.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 2 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 103).	50.195	2 enfants.	18/50	1 ^{er} -1-1955.
Orphelin Mohamed, sous tutelle dative de Mohamed ben Lahcèn ben Baye, ayant cause Lhousine ben Lahcèn el Baye.	Ex-sous-chef gardien de 2 ^e classe (douanes) (indice 132).	50.196	3 enfants.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Lekbira bent Tahar el Abdi (1 orphelin), veuve Hassan ben Mohamed Serghnini.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	50.199	3 enfants.	21/25/64	1 ^{er} -1-1956.
Fatima bent Sellam Chtouki (5 orphelins), veuve Bouchaïb ben Ahmed.	Ex-gardien de phare de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 125).	50.200	7 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Rakia bent Lahcèn (4 orphelins), veuve Mohamed ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 120).	50.201	4 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Orphelin Driss, sous la tutelle dative de Zineb bent Mimoun.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.202 B	1 enfant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Orphelin Ahmed, sous la tutelle dative d'Aïcha bent Driss, ayant cause Driss ben Hamou.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.203	1 enfant.	36/1/3	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Aïcha bent Arfaoui (4 orphelins), veuve Djillali ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (services municipaux, Meknès) (indice 100).	50.204	4 enfants.	37/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Akka ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.205	6 enfants.	53	1 ^{er} -1-1956.
Mahjoub ben M'Barck.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.206	4 enfants.	52	1 ^{er} -1-1956.
Moulay Lahcèn ben Ali.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.207	4 enfants.	43	1 ^{er} -1-1956.
Ahmed ben Mohamed Skouri.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.208	4 enfants.	34	1 ^{er} -1-1956.
Bouchaïb ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.209	3 enfants.	48	1 ^{er} -1-1956.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMFRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Slimane ben Abdelkadèr.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	50.210	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Driss ou Omar.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.211	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
El Katir ould Larbi.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.212	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Moha ou Ali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.213	Néant.	55	1 ^{er} -1-1956.
Moulay Bouara ben Allal.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	50.215	Néant.	36	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Ahmed el Beg-gari.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 108).	50.216	Néant.	53	1 ^{er} -1-1956.
Mahjoub ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.217	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Bouchaïb ben Larbi.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.218	Néant.	52	1 ^{er} -1-1956.
Lahoucine ben Abdelkrim.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	50.219	Néant.	57	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Hamma.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.220	Néant.	54	1 ^{er} -1-1956.
Lahsèn ben Maati.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (P.T.T.) (indice 116).	50.221	3 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
Bihi ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (P.T.T.) (indice 135).	50.222	3 enfants.	48	1 ^{er} -1-1955.
Allal ben Djillali.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (P.T.T.) (indice 118).	50.223	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Hattab ben Larbi.	Ex-gardien de la paix, 5 ^e échelon (sécurité publique) (indice 148).	50.224	5 enfants.	37	1 ^{er} -1-1955.
Larbi ben Mohamed.	Ex - chef chaouch de 1 ^{re} classe (intérieur) (indice 125).	50.226	Néant.	56	1 ^{er} -1-1955.
Hachemi ben Mahjoub.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 125).	50.227	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Lahssèn ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.228	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Abdallah.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	50.229	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.
Bihi ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.230	Néant.	43	1 ^{er} -1-1955.
Omar ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.231	Néant.	45	1 ^{er} -1-1955.
Salem ben M'Barek.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	50.233	Néant.	41	1 ^{er} -1-1955.
El Yazid ben El Houssine.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.234	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brahim ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	50.235	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Driss ben Abbas.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.236	Néant.	49	1 ^{er} -1-1955.
Djillali ben Barck.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.237	Néant.	42	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Bouchaïb.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.238	2 enfants.	43	1 ^{er} -1-1955.
Thami ben Brahim.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 109).	50.239	Néant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Abdesslam ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 109).	50.240	4 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
El Arbi ben Fatmi.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.241	2 enfants.	44	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Daoud.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.242	1 enfant.	48	1 ^{er} -1-1955.
Belaïd ben M'Barek.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 125).	50.243	Néant.	43	1 ^{er} -1-1955.
El Hassane ben Omar.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (intérieur) (indice 116).	50.244	Néant.	45	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Kaddour.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (intérieur) (indice 113).	50.245	Néant.	37	1 ^{er} -1-1955.
Tabèt Mohamed ould Mohamed.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (service topographique) (indice 116).	50.246	4 enfants (1 ^{er} au 7 ^e r.)	39 A.C. 33	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Hadj Taghi.	Ex-cavalier de 3 ^e classe (impôts) (indice 115).	50.247	Néant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Salah ben Salah el Khalfi.	Ex-cavalier de 3 ^e classe (eaux et forêts) (indice 115).	50.248	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ou Ouahaoui.	Ex-cavalier de 7 ^e classe (eaux et forêts) (indice 103).	50.249	Néant.	44	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Mohamed ben Bechir. El Houssine ben Rahal.	Ex-cavalier de 2° classe (eaux et forêts) (indice 118). Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 6° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 111).	50.250 50.251	5 enfants. 1 enfant.	50 46	1 ^{er} -1-1955. 1 ^{er} -1-1955
M'Bark ben El Aroussi Serghini.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 5° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 109).	50.252	Néant.	43	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Saïd.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 5° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 109).	50.253	Néant.	40	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Saïd.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 6° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 111).	50.254	2 enfants.	46	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Ahmed.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 9° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 120).	50.255	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Madani.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 9° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 140).	50.256	1 enfant	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Hadj Abdeselem.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 9° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 125).	50.259	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brahim ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 9° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 140).	50.260	1 enfant.	57	1 ^{er} -1-1955.
M'Barck ben Saïd.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 9° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 120).	50.261	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Miloud.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 6° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.262	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Lahcèn ben Abid Sektani.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 7° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 120).	50.263	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdallah ben Ahmed.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 9° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 140).	50.264	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Kabbour ben Madani.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 7° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 130).	50.265	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bouazza ben Haddou (les héritiers). Abdelkadèr ben Hadj.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 7° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 113). Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 6° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.267 50.268	Néant. Néant.	50 50	1 ^{er} -1-1955. 1 ^{er} -1-1955.
M'Barek ben Lachemi.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 7° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 113).	50.270	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mahmoud ben Hadj.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 8° échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 122).	50.271	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Bounoua.	Ex-mokhazni de 3° classe (services municipaux, Marrakech) (indice 100).	50.274	1 enfant.	55	1 ^{er} -1-1955.
Larbi ben Ahmed.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 6° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 118).	50.275	Néant.	49	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Abdallah.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 7° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 130).	50.276	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Djillali ben Embarek.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 8° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 116).	50.277	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 7° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 113).	50.278	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Tahar ben Ali.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 7° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 113).	50.279	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 8° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 122).	50.280	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Azzouz.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 9° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 125).	50.281	3 enfants	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Larbi.	Ex - sous - agent public de 2° catégorie, 6° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 118).	50.282	Néant	50	1 ^{er} -1-1955.
Tayeb ben Aomar.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 6° échelon (services municipaux, Marrakech) (indice 111).	50.283	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Haddaoui ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 9° échelon (services municipaux, Meknès) (indice 140).	50.284	Néant.	55	1 ^{er} -1-1955.
Lhacèn ben Maati.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 8° échelon (services municipaux, Safi) (indice 135).	50.285	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M'Barek ben Hadj Ahmed.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 5° échelon (services municipaux, Safi) (indice 109).	50.287	2 enfants.	45	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Mohamed Bahlouli.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (services municipaux, Fès) (indice 106).	50.289	1 enfant	50	1 ^{er} -1-1955.
Mekki ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 7° échelon (services municipaux, Settat) (indice 113).	50.290	3 enfants.	55	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Berek.	Ex - sous - agent public de 1 ^{re} catégorie, 8° échelon (services municipaux, Azemmour) (indice 135).	50.291	3 enfants.	56	1 ^{er} -1-1955.
Smaïn ben Ahmed.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 6° échelon (travaux publics) (indice 111).	50.292	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Bouchaïb.	Ex - sous - agent public de 3° catégorie, 6° échelon (travaux publics) (indice 111).	50.293	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Belayd el Houssine ben Hafid.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	50.294	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955
Mohamed ben Moussa.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	50.295	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Bihi.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (santé) (indice 109).	50.297	2 enfants	37	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Messaouda Attah, née Lévy.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (santé) (indice 105).	50.298	Néant.	36	1 ^{er} -1-1955.
MM. Mohamed ben Lahcèn (les héritiers).	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 5 ^e échelon (santé) (indice 116).	50.299	Néant.	43	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Ali.	Ex-maître infirmier hors classe (santé) (indice 140).	50.300	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Lhassèn.	Ex-maître infirmier de 2 ^e classe (santé) (indice 130).	50.301	1 enfant.	57	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.302	2 enfants.	29	1 ^{er} -1-1955.
Abdesselem ben Ayad.	Ex-cavalier de 7 ^e classe (eaux et forêts) (indice 103).	50.303	5 enfants.	39	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Djilali.	Ex-cavalier de 4 ^e classe (eaux et forêts) (indice 112).	50.304	7 enfants	44	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Rabha bent Mohamed, veuve de Mohamed ben El Habib.	Ex-inspecteur de 2 ^e classe, 5 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	50.305	Néant.	24/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Yamina bent Benaïssa (2 orphelins), veuve de Mohamed ben M'Hamed.	Ex-inspecteur de 2 ^e classe, 5 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	50.306	4 enfants	31/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Mohamed, veuve de Mohamed ben Larbi.	Ex-gardien hors classe (service pénitentiaire) (indice 116).	50.307	Néant.	26/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Aguida bent Ali, veuve de Houmad ben Salah.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 125).	50.309	Néant	50/1/3	1 ^{er} -1-1955
Aïcha bent M'Barek, veuve de Salem ben Mohamed Sahrâoui.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 116).	50.310	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Mina bent El Hadj Mohamed, veuve d'Ali ben Brahim Soussi.	Ex-mokhazni hors classe (affaires chérifiennes) (indice 115).	50.311	1 enfant	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Batoul bent El Ayachi (2 orphelins), veuve de Lahcèn ben Bouazza Tadlaoui.	Ex-infirmier vétérinaire de 4 ^e classe (agriculture) (indice 110).	50.313	2 enfants.	32/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Abdesslam ben Abdelkadèr.	Ex-sous-chef gardien de 3 ^e classe (douanes) (indice 128).	50.316	4 enfants.	49	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed, dit « Mohamed ben Siar ».	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.317	Néant.	47	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed Derkaoui.	Ex-pointeur de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 142).	50.320	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Abdesselam Felah.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 103).	50.324	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdesselem ben Mansour el Ouassini.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 109).	50.325	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Moulay M'Bark ben Kaddour.	Ex-chaouch de 4 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 103).	50.326	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Si Abdelkrim Draoui.	Ex-moqaddem de 3 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 106).	50.327	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Yamina bent El Haj, veuve d'Abdesselam Souani.	Ex-portier de 4 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 103).	50.329	Néant.	50/1/3.	1 ^{er} -1-1955
Khadija bent Ahmed el Feraïhi, veuve d'Hadj Ali ben Mohamed.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.330	Néant.	49/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Mohamed Elbakadi, veuve de Mohamed ben Abdesslam Zerhouni.	Ex-gardien de 2 ^e classe (douanes) (indice 116).	50.331	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Aïcha bent Si Mohamed, sous la tutelle de Si Mohamed ben Ahmed ben El Hachemi el Hazzous, veuve d'Ahmed ben Hachemi Hazzous.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.332	Néant.	44/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Hadhoum bent Taleb, veuve de Larbi ben Khenati.	Ex-gardien de 2 ^e classe (douanes) (indice 116).	50.333	Néant.	40/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent Si Abdesslam, veuve de Mohamed ben Abdelkadèr el Madani.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.334	Néant.	38/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Saadia bent Mohamed, veuve de Mohamed ben Hadj Amar.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.335	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Saadia bent Abdelkrim el Amorti, veuve de Salem Soussi.	Ex-pointeur de 2 ^e classe (douanes) (indice 138).	50.336	Néant.	40/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Meïmouna bent El Hadj, veuve de Mohamed ben Mohamed.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.337	Néant.	34/1/3 A.C. 33	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRENOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
M ^{mes} Saadia bent Djillali, veuve de Chemine Abdelkadèr.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (intérieur) (indice 125).	50.339	Néant.	24/1/3	1 ^{er} -1-1955
Azancot Sultana, veuve de Lugassy Joseph.	Ex-huissier de 4 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 103).	50.340	Néant.	A.C. 33 39/1/3	1 ^{er} -1-1955
Aïcha bent Mohamed Ouyassin, veuve d'Abdelkadèr el Mrini.	Ex-moqaddem de 4 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 103).	50.341	Néant.	45/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Zohra bent Ahmed el Hassani, sous la tutelle de Soodia bent Ahmed el Hassani, veuve d'Ahmed ben Mohamed Adjouaou.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 109).	50.344	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Rahma bent Ahmed, veuve de Mohamed ben Brahim.	Ex-chef de makhzen de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 123).	50.345	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Fatima bent Mohamed, veuve d'Ahmed ben Djillali.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	50.348 A	Néant.	25/1/16	1 ^{er} -1-1956.
Orphelins Mohamed Taja et Khadoudj, sous la tutelle dative de Mohamed ben Daoudi, ayants cause Ahmed ben Djillali.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	50.348 B	3 enfants.	25/7/16	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} Rozala bent Boudjma, veuve de Mohamed ben Hamou Cheradi.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	50.350	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1956.
Fadhma bent Omar (1 orphelin), veuve de Saïd ou Mohamed.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.353	1 enfant.	50/50	1 ^{er} -1-1955.
Chama bent Boudjemaa (2 orphelins), veuve de Blal ben Jilali.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.355	3 enfants.	49/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatma bent M'Hamed (2 orphelins), veuve d'Abdelali ben Mohamed el Quachache.	Ex-chef gardien de 4 ^e classe (douanes) (indice 130).	50.357	4 enfants.	50/48/96 50/27/96	1 ^{er} -1-1955. 1 ^{er} -8-1955
Aïcha bent Omar, veuve Lahcèn ben Ahmed.	Ex-marin de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.358	Néant.	49/1/3	1 ^{er} -1-1955
Zahra bent Hajaj, veuve d'Abbès ben Thami Bennani.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.360	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
MM. Naceur ben El Moktar.	Ex - sous - agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.361	Néant.	38	1 ^{er} -1-1955
Kebir ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (santé) (indice 113).	50.362	1 enfant.	39	1 ^{er} -1-1955.
Abdeslem ben Mohamed.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (P.T.T.) (indice 120).	50.363	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Larbi.	Ex-brigadier, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	50.364	4 enfants.	31	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Kabboura bent Athman, veuve d'Abdallah ben Larbi.	Ex-sous-brigadier, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 153).	50.365	Néant.	18/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Rahma bent Smaïl, veuve de Saïlah ben Nagri.	Ex-inspecteur de 2 ^e classe, 2 ^e échelon (sécurité publique) (indice 149).	50.366	Néant.	20/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatouma bent Aomar (1 orphelin), veuve El Maati ben Bouazza.	Ex-gardien de la paix, 6 ^e échelon (sécurité publique) (indice 152).	50.367 A	1 enfant.	A.C. 33 18/17/48	1 ^{er} -1-1955.
Aïcha bent Mohamed (4 orphelins), veuve de Moulay Abderrahman ben Liazid.	Ex-inspecteur de 2 ^e classe, 5 ^e échelon (sécurité publique) (indice 159).	50.368	5 enfants.	55/50	1 ^{er} -1-1955.
M. Bouchaïb ben Rezouani.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Casablanca) (indice 118).	50.369	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Habiba bent Hejjoub (2 orphelins), veuve de Salah ben Brahim.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (services municipaux, Agadir) (indice 100).	50.370	2 enfants.	50/50	1 ^{er} -1-1955
MM. Miloud ben Fatah Serghini.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (affaires chérifiennes) (indice 109).	50.371	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Lahoucine ben Ahmed, dit « El Haij ».	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.372	1 enfant.	49	1 ^{er} -1-1956.
Hosseïne ben Houmad.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.373	Néant.	42	1 ^{er} -1-1956.
Hamou ben Mahjoub, dit « Ba Brahim ».	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.374	2 enfants.	43	1 ^{er} -1-1956.
Moha ou Bouazza.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.375	1 enfant.	55	1 ^{er} -1-1956.
M'Hamed ben Brahim.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.376	Néant.	53	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Ali.	Ex - sous - agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 118).	50.377	2 enfants.	45	1 ^{er} -1-1955

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITE	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ECHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Abdesselem ben Mohamed Ziani (les héritiers).	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.379	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Aïssaould Hadj ben Larbi.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.381	3 enfants.	60	1 ^{er} -1-1955.
Djimoui Messaoud ben Mohamed.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.382	Néant.	59	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Hadj Abbès.	Ex-maitre infirmier hors classe (santé) (indice 140).	50.383	4 enfants	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Mohamed.	Ex-maitre infirmier hors classe (santé) (indice 140).	50.384	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed el Hibi.	Ex-maitre infirmier hors classe (santé) (indice 140).	50.385	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
El H a c h e m i ben Mohamed Soussi.	Ex-maitre infirmier hors classe (santé) (indice 140).	50.388	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bou Mehdi ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.389	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
N a a m a r ben Messaoud el Amouri.	Ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.390	4 enfants (1 ^{er} au 4 ^e r.)	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Ghezouani Smiri.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.391	6 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Labcèn ben Brahim.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.392	6 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
El Mahdi ben Mohamed el Yagouby.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.393	3 enfants	45	1 ^{er} -1-1956.
Miloudi ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.395	3 enfants.	46	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Allal.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.396	4 enfants	46	1 ^{er} -1-1956.
Kacem ben Ali.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 108).	50.397	2 enfants.	39	1 ^{er} -1-1956.
Kebir ben Hamadi Meskini.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur) (indice 103).	50.398	7 enfants.	47	1 ^{er} -1-1956.
Moktar ben Bouazza.	Ex-gardien hors classe (administration pénitentiaire) (indice 116).	50.399	Néant.	24	1 ^{er} -1-1955.
Rahal ben Mohamed.	Ex-gardien hors classe (administration pénitentiaire) (indice 116).	50.400	Néant.	30	1 ^{er} -1-1955.
Aomar ben Ali Senhaji.	Ex-gardien hors classe (administration pénitentiaire) (indice 116).	50.401	1 enfant.	56	1 ^{er} -1-1955.
Haddou ou Aliould Ben Hamza.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.402	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Lahoussine Chiadmi.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.403	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
M'Hamed ou El Hadjould Ou Ali.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.404	10 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Moulay Seddick ben Hassane.	Ex-cavalier de 6 ^e classe (eaux et forêts) (indice 106).	50.405	Néant.	19	1 ^{er} -1-1955.
Haddou ben Aomar.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.406	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdeselem ben Bouazza.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (intérieur) (indice 107).	50.407	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Driss ben Sifa dit « Lehib ».	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 5 ^e échelon (intérieur) (indice 109).	50.408	3 enfants.	39	1 ^{er} -1-1955.
Sellam ben Abderrahman.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Safi) (indice 113).	50.409	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Zitouni ben El Hadj.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (indice 111).	50.410	Néant.	47	1 ^{er} -1-1955.
Bouchaïb ben Brahim.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 116).	50.411	1 enfant.	46	1 ^{er} -1-1955.
Abdallah ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (services municipaux, Mazagan) (indice 100).	50.412	2 enfants.	57	1 ^{er} -1-1955.
Caïd el Jilali ben El Arbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Mazagan) (indice 120).	50.413	Néant.	48	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Ali Soussi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (services municipaux, Salé) (indice 113).	50.414	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Rahal ben Allal.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Rabat) (indice 125).	50.415	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brik ben Salah dit « Brahim ».	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.416	Néant.	47	1 ^{er} -1-1955.
Regragui ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 125).	50.417	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ali ben Miloud.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	50.418	Néant.	46	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben M'Bark.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	50.419	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ali.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 135).	50.421	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben El Arbi.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.422	3 enfants	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdelkadèr ben Saïd.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	50.423	1 enfant.	44	1 ^{er} -1-1955.

NOM ET PRÉNOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Larbi ben El Hadj Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 120).	50.424	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Boujema ben Ahmed dit « Boufouss ».	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (travaux publics) (indice 122).	50.425	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Hamida ben Mohamed.	Ex-gardien de la paix, 3 ^e échelon (sécurité publique) (indice 140).	50.427	Néant.	16	1 ^{er} -1-1955.
Mohamedould Mouzouna.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.428	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Lahbib ben Tayeb.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.429	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Ahmed ben M'Hamed.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.430	7 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Ben Aïssa ben Larbi.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.431	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Djillali ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.432	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Laidi ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.433	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
El Kebirould Bel Hadi.	Ex-mokhazni de 8 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.434	Néant.	52	1 ^{er} -1-1956.
Zoureïgue Djemoui ben Lakhdar.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	50.435	Néant.	60	1 ^{er} -1-1956.
Tahar ben Laroussi.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.436	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Stitou.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.437	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Mohamed.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.438	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben El Mahjoub.	Ex-cavalier de 1 ^{re} classe (eaux et forêts) (indice 120).	50.439	6 enfants.	35	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Larbi.	Ex-gardien hors classe (douanes) (indice 116).	50.440	4 enfants.	27	1 ^{er} -1-1955.
Ghezouani ben El Hadj Djillali.	Ex-sous-chef gardien de 2 ^e classe (douanes) (indice 132).	50.441	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed.	Ex-chef gardien de 2 ^e classe (douanes) (indice 138).	50.442	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed Djillali.	Ex-sous-chef gardien de 4 ^e classe (douanes) (indice 124).	50.443	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Slimane.	Ex-sous-chef marin de 3 ^e classe (douanes) (indice 128).	50.444	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Kaddour.	Ex-gardien de 1 ^{re} classe (douanes) (indice 120).	50.445	3 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Kaddourould Mohamed ben Abdallah.	Ex-inspecteur de 1 ^{re} classe, 1 ^{er} échelon (sécurité publique) (indice 168).	50.446	1 enfant (2 ^e rang).	50	1 ^{er} -1-1955.
Driouch ben M'Barek Mesnaoui.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 9 ^e échelon (services municipaux, Safi) (indice 125).	50.448	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 116).	50.449	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Bouchaïb ben Ali (les héritiers).	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	50.450	1 enfant.	50	1 ^{er} -1-1955.
Ahmed ben El Houssine.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	50.451	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Bihî.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 7 ^e échelon (travaux publics) (indice 113).	50.452	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Brahim ben Aomar.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 135).	50.453	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Abdesselem ben Ali.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 6 ^e échelon (travaux publics) (indice 111).	50.454	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Boucheta.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.455	1 enfant.	32	1 ^{er} -1-1955.
Abdelkrim ben El Rhazi.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 4 ^e échelon (travaux publics) (indice 107).	50.457	Néant.	35	1 ^{er} -1-1955.
Kasmi Kaddourould Naïmiould Slimane.	Ex-chef de makhzen de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 120).	50.458	2 enfants (1 ^{er} et 2 ^e r.).	59	1 ^{er} -1-1955.
M'Bark ben Abdallah.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.459	4 enfants.	46	1 ^{er} -1-1956.
Abdellah ben Thami.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 108).	50.460	Néant.	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Mohamadine.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.461	1 enfant.	45	1 ^{er} -1-1956.
Abdallah ben El Bernoussi.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.462	Néant.	28	1 ^{er} -1-1956.
Allal ben Ahmed.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.463	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Akka ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.464	6 enfants.	57	1 ^{er} -1-1956.

NOM ET PRENOMS DU RETRAITÉ	ADMINISTRATION, GRADE, CLASSE, ÉCHELON	NUMÉRO d'inscription	PRESTATIONS familiales	POURCENTAGE	JOUISSANCE
MM. Ali ben Abdeslem.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.465	6 enfants.	47	1 ^{er} -1-1956.
Djelloul ben Taieb.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.466	Néant.	42	1 ^{er} -1-1956
Taïl Mohamed ben Mabrouk.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.467	3 enfants (1 ^{er} au 3 ^e r.).	52	1 ^{er} -1-1956.
El Mahiould Embarek.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.468	2 enfants.	54	1 ^{er} -1-1956.
Allal ben Zaïmeth.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.469	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
M'Hamed ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.470	Néant.	45	1 ^{er} -1-1956.
Kerzazi Miloud ben Slimane.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.471	4 enfants (1 ^{er} au 4 ^e r.).	55	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Hamida.	Ex-mokhazni de 5 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 103).	50.472	4 enfants.	46	1 ^{er} -1-1956.
Hassina ben Aïssa.	Ex-mokhazni de 3 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 108).	50.473	2 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Boudjemâa ben M'Bark.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	50.474	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Hamou.	Ex-mokhazni de 2 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 110).	50.475	8 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ou Hammou el Meyal.	Ex-mokhazni de 1 ^{re} classe (intérieur, I.F.A.) (indice 112).	50.476	3 enfants.	54	1 ^{er} -1-1956.
Lahcèn ben Lahoussine.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.477	3 enfants.	42	1 ^{er} -1-1956.
Abdesselem ben Stitou.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.478	1 enfant.	46	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Mohamed dit « Ben Hanana ».	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.479	5 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Salah ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.480	4 enfants.	54	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Si Ahmed.	Ex-mokhazni de 7 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.481	4 enfants.	45	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Ali.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.482	4 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Larbi ben Moh el Bernoussi.	Ex-mokhazni de 6 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 100).	50.483	3 enfants.	50	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Assou.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.485	Néant.	46	1 ^{er} -1-1956.
Mohamed ben Mokkadem.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.486	5 enfants.	56	1 ^{er} -1-1956.
Miloudi ben Mohamed.	Ex-mokhazni de 4 ^e classe (intérieur, I.F.A.) (indice 105).	50.487	5 enfants.	60	1 ^{er} -1-1956.
M ^{mes} Fatima bent Moulay Tayeb, veuve Cherif Ahmed ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (services municipaux, Fès) (indice 135).	50.488	Néant.	50/1/3	1 ^{er} -1-1955.
Fatima bent Allal (4 orphelins), veuve El Habib ben Mohamed.	Ex-sous-agent public de 2 ^e catégorie, 4 ^e échelon (service topographique) (indice 113).	50.489	4 enfants.	34/50	1 ^{er} -1-1955.
Fatouma bent Mohamed (1 orphelin), veuve Lahcèn ben Ahmed.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 135).	50.490	1 enfant.	48/50	1 ^{er} -1-1955.
Rabia bent El Mekki (2 orphelins), veuve Omar ben Larbi el Hahi.	Ex-chaouch de 1 ^{re} classe (agriculture et forêts) (indice 120).	50.491	2 enfants.	57/50	1 ^{er} -1-1955.
Zohra bent Mohamed, veuve Mohamed ben Abdelkadèr.	Ex-chaouch de 2 ^e classe (service topographique) (indice 122).	50.492 A	Néant.	50/1/16	1 ^{er} -1-1955.
Orphelins Mustapha, Mohamed, sous tutelle dative de Fatna bent Larbi, ayants cause Mohamed ben Abdelkadèr.	Ex-chaouch de 2 ^e classe (service topographique) (indice 122).	50.492 B	3 enfants.	50/7/16	1 ^{er} -1-1955.
M ^{me} Hasna bent Mohamed (2 orphelins), veuve Mohamed ben Aomar Chleuh.	Ex-gardien hors classe (service pénitentiaire) (indice 116).	50.493	4 enfants.	23/50	1 ^{er} -1-1955.
MM. Larbi ben Bouchaïb.	Ex-sous-agent public de 3 ^e catégorie, 3 ^e échelon (santé publique) (indice 105).	50.494	5 enfants.	42	1 ^{er} -1-1955.
Mohamed ben Ahmed.	Ex-gardien de phare de 1 ^{re} classe (travaux publics) (indice 125).	50.495	Néant.	59	1 ^{er} -1-1955.
M ^{mes} Aïcha bent Bousselam (4 orphelins), veuve Mohamed ben Lahcèn.	Ex-sous-agent public de 1 ^{re} catégorie, 8 ^e échelon (travaux publics) (indice 135).	50.496	6 enfants.	50/65/144	1 ^{er} -1-1955.
Kenza bent Mohamed, veuve Miloudi ben Mohamed.	Ex-chef chaouch de 1 ^{re} classe (intérieur) (indice 125).	50.497	Néant.	50	1 ^{er} -1-1955.

AVIS ET COMMUNICATIONS

MINISTÈRE DES FINANCES.

Service des perceptions et recettes municipales.

Avis de mise en recouvrement des rôles d'impôts directs.

Les contribuables sont informés que les rôles mentionnés ci-dessous sont mis en recouvrement aux dates qui figurent en regard et sont déposés dans les bureaux de perception intéressés.

LE 25 AOÛT 1956. — *Impôts sur les bénéficiaires professionnels* : centre d'Inezgane, rôle spécial 4 de 1956 ; Marrakech-Médina, rôles spéciaux 26 et 27 de 1956 (3) ; Oujda-Nord, rôle spécial 7 de 1956 (1) ; Oujda-Sud, rôle spécial 18 de 1956 (2) ; cercle des Ahmar, rôle spécial 6 de 1956.

LE 5 SEPTEMBRE 1956. — *Patentes* : Agadir, émission primitive de 1956 (domaine public maritime) ; centre de Taforalt, centre de Sidi-Rahhal, centre de Demnate, centre des Aït-Attab, centre de Bzou, émissions primitives de 1956 ; Fedala, émission primitive de 1956 (domaine public maritime) ; centre de Debdou, centre d'El-Ksiba, centre d'El-Kbab, centre d'Ouarzazate, centre de Tazenakhte, Meknès-Extension-Est, Meknès-La Touraine, centre de Bouânane, centre de Ksar-es-Souk, centre de Boudenib, centre de Rissani, centre d'Itzèr,

centre d'El-Afoun, centre d'Assi-Touissit, centre de Jerada, centre de Souk-Tleta-de-Sidi-M'Bark-Bourguadra, centre de Louis-Gentil, centre de Chemaïa, centre de Souk-Jemâa-Sehaïm, centre de Sidi-Bouknadel, centre d'Oualidia, centre du Had-des-Oulad-Frej, centre de Souk-el-Arba-des-Aounat, centre de Si-Allal-Tazi, centre d'Arbaoua, centre de Bir-Jdid-Chavent, centre d'El-Hammam, centre d'Azilal, centre de Tanannt, centre de Martimprey, centre de Mrirt, circonscription de Tazenakhte, circonscription de l'annexe de Ktaoua, à Tagounite, cercle de Boumalne-du-Dadès, centre de Goulmima, centre d'Erfoud, centre de Sidi-Yahya-du-Rharb, émissions primitives de 1956 ; Safi, émission primitive de 1956 (domaine public maritime) ; centre de Sebt-Gzoula, centre de Souk-Khemis-des-Zemamra, centre de Sidi-Bennour, émissions primitives de 1956.

LE 15 SEPTEMBRE 1956. — *Patentes* : Agadir, émissions primitives de 1956 (art. 6001 à 6186, 5001 à 5101 et 8001 à 8831) ; Boujad, émission primitive de 1956 (art. 201 à 1018) ; Oujda-Nord, émissions primitives de 1956 (art. 16.001 à 16.293 et 12.501 à 13.333, secteur 1) ; Berguent, émission primitive de 1956 (art. 1^{er} à 182) ; centre de Zelidja-Boubkèr, émission primitive de 1956 (art. 1^{er} à 30) ; Oujda-Sud, émission primitive de 1956 (art. 20.001 à 20.519, secteur 2, et art. 22.001 à 23.783 (2)).

LE 25 AOÛT 1956. — *Tertib et prestation des Européens, (émission supplémentaire de 1956)* : région de Casablanca, circonscription d'Azemmour.

Le sous-directeur,
chef du service des perceptions,

PEY.